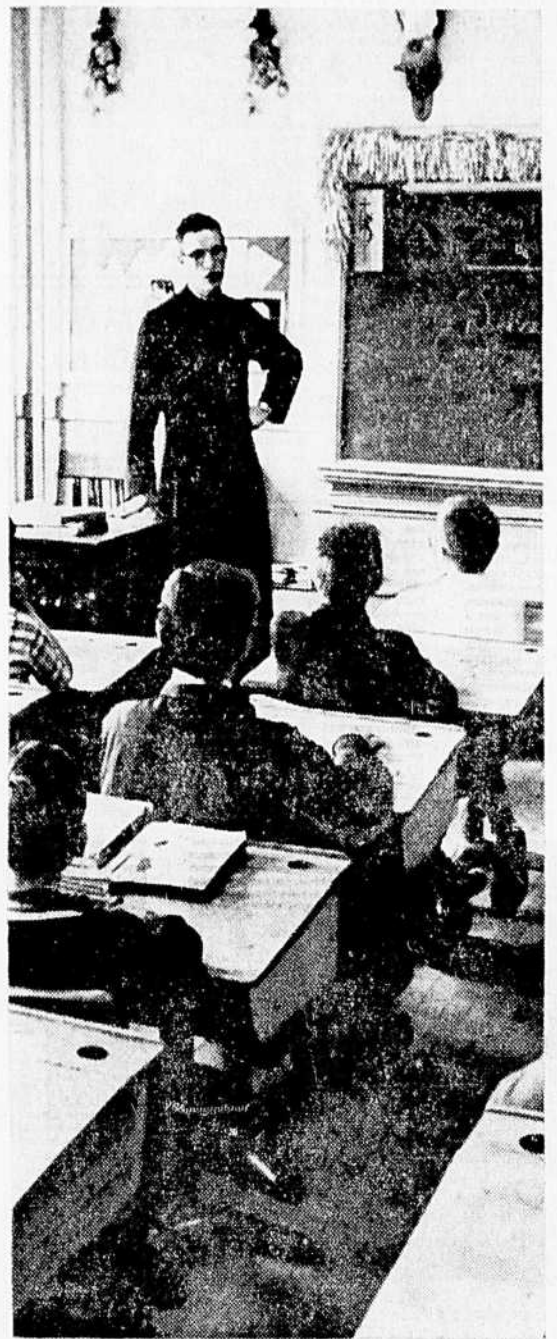




grève chez les employés des magasins Steinberg • En page 3

Le Frère LaMennais: le frère Lahaie et son supérieur sont réinstallés



Mais ils subiront des sanctions

par Gilles Pratte
Le Frère René Lahaie et son supérieur immédiat, le Frère Hector Asselin, suspendus par la Commission des écoles catholiques de Montréal...



Chaudre réception au Frère directeur

Quelque 25 mères des écoles du Frère René Lahaie se sont présentées à l'école de La Mennais, ce matin, pour souligner à leur façon, non seulement le retour du titulaire de la classe de leur enfants mais aussi celui du Frère Hector Asselin, directeur (photo).

L'une d'elle, parlant au nom du groupe, a dit au journaliste présent: "... J'espère que vous allez écrire quelque chose de plus intelligent que les autres fois pour réparer tout le tort que vous avez fait..."

Les SSJB écartent les résolutions de nature séparatiste et réclament une aciérie d'Etat

par Jorges Girard

La lutte de tendances au sein de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste a créé un climat orageux lors du débat d'hier matin du congrès de cet organisme...

te-sept, acceptées samedi soir par le "comité de régie des Influences externes" du congrès, siègeant à huis clos. Au moment du débat public, M. Desmarais eut quelque difficulté à les faire renvoyer pour étude.

De retour

Une bruyante acclamation des élèves a salué ce matin le retour en classe du Frère René Lahaie. Durant plus d'une demi-heure, le religieux a expliqué son point de vue sur les événements des dernières semaines.

Armées: 2e étape de l'intégration

OTTAWA (DNC) — Les onze commandements de l'armée canadienne viennent d'être réduits à six pour assurer une réduction des frais généraux et donner à ces forces une efficacité maximum.

Il a toutefois déclaré que les Frères Lahaie et Asselin seront quand même victimes de sanctions, mais a refusé d'en préciser la nature.

Les libéraux fédéraux québécois acceptent la notion sociologique des deux nations canadiennes

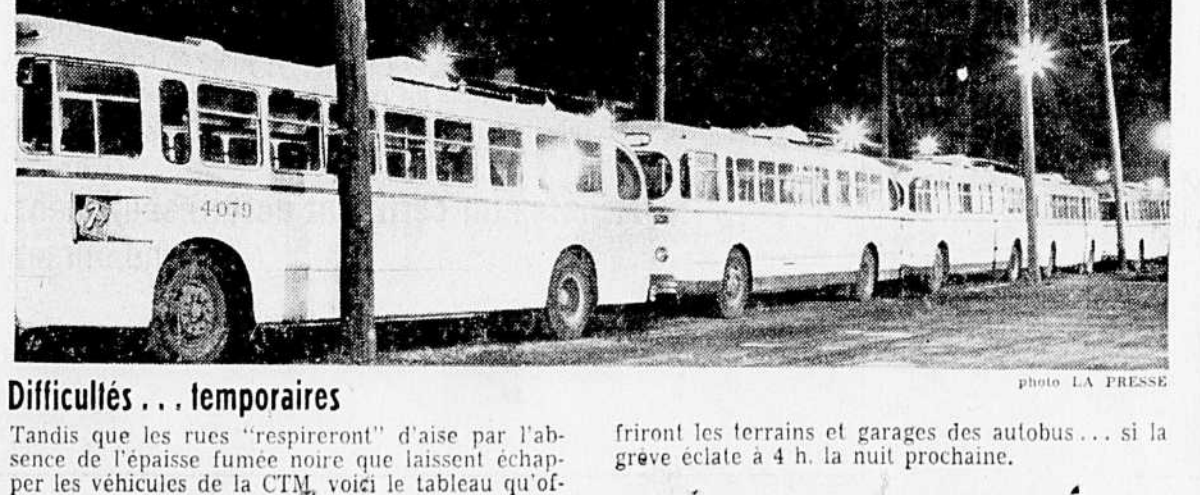
par Françoise Côté

Le parti libéral fédéral du Québec semble s'orienter vers la reconnaissance de la notion des deux nations "en tant que communautés sociologiques", tout en écartant l'établissement d'un Etat national souverain pour la nation canadienne-française et en se prononçant pour le maintien d'un régime fédéral de gouvernement au Canada.

le remplacement du conseil législatif par une chambre haute "plus représentative" à près d'un tiers de la population aurait approuvé le principe du bicaméralisme, le retrait sans délai de la RCMP de la province, le droit du Québec à l'autodétermination, l'institutionnalisation du référendum en matière constitutionnelle, la réciprocité des traitements aux minorités anglaise et française, le refus de toute université anglophone.

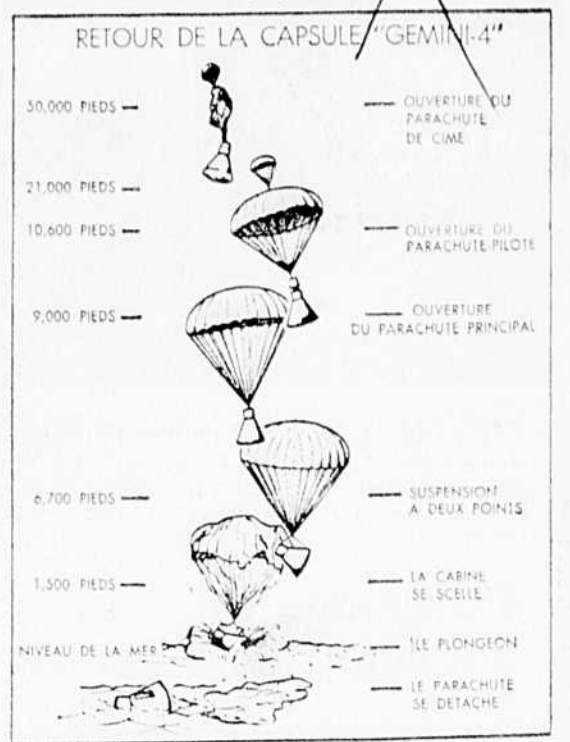
Les employés de la CTM décideront ce soir s'il y aura grève

Le négociateur du syndicat ne leur recommandera pas d'accepter les dernières offres patronales
Les 3900 employés de la Commission de transport de Montréal se réuniront ce soir à 8 h. ce soir à l'arena Maurice Richard pour prendre connaissance des toutes dernières offres de la Commission et voir s'il y a lieu de confirmer le vote de grève ou d'accepter le projet de convention collective de travail.



Difficultés... temporaires

Tandis que les rues "respireront" d'aise par l'absence de l'épaisse fumée noire que laissent échapper les véhicules de la CTM, voici le tableau qu'offriront les terrains et garages des autobus... si la grève éclate à 4 h. la nuit prochaine.



Sortez-nous de l'eau au plus vite demandent les cosmonautes d'un ton badin

HOUSTON — (AFP-UPI) — La panne de l'ordinateur électronique qui aurait permis à James McDivitt et Edward White d'effectuer un retour à la terre en tenant les commandes du véhicule spatial d'amerrir à l'endroit prévu: un point de l'Atlantique situé à environ 440 milles à l'est de Cap Kennedy et à 625 milles au sud-ouest des Bermudes.

Durocher a laissé Rivard en Espagne

André Durocher, dont le nom a occupé les manchettes, avec Lucien Rivard, au lendemain de leur sensationnelle évadation du 2 mars dernier, a déclaré à la police avoir vu le



André Durocher

grand évadé pour la dernière fois en Espagne, et qu'il était revenu à Montréal parce que sa femme lui manquait.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 34
Courrier de Pauline / 16
Dées, Naissances, etc. / 42
Editorial / 4
Finance / 18 à 20
Horoscope / 41
Immobilité / 33
Loisirs et récréation / 43
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 9, 21
Spectacles et Concerts / 8, 9
Sports / 35 à 40
Tribunaux / 11
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Vie syndicale / 33
Vie médicale / 10



Trophée à la première femme éditorialiste Mlle Renaude Lapointe, de LA PRESSE, à gauche, tient à la main la belle pièce de céramique que lui a remise le Cercle des femmes journalistes en fin de semaine. A ses côtés, nous apercevons Mme Cécile Label, vice-présidente du Cercle, et Mme Jean Drapeau, épouse du maire de Montréal.

Hommage du Cercle des femmes journalistes à Renaude Lapointe

Le Cercle des femmes journalistes a rendu hommage à Mlle Renaude Lapointe, éditorialiste à LA PRESSE, pour l'ensemble de ses écrits. Le trophée, une céramique de Claude Bérubé, a été remis à Mlle Lapointe qui a créé un précédent en devenant la première femme éditorialiste d'un grand quotidien canadien. Le prix lui a été décerné samedi au cours d'un dîner présidé par Mme Jean Drapeau, épouse du maire de Montréal, au restaurant Hélène-de-Champlain à l'île Ste-Hélène. Plus tôt, le Cercle tenait son assemblée annuelle alors que le bureau exécutif faisait connaître les rapports des diverses activités de cette association comptant une centaine de membres. La présidente, Mme Cécile Label, étant absente pour cause de maladie, Mme Cécile Label, la vice-présidente, a souligné le "regain de vitalité" qui découle du bilan de l'année. Mlle Lily Tasso a parlé aussi de la participation du Cercle au "Shower du Livre", en soulignant le 20e anniversaire de vie littéraire de Gabrielle Roy et Germaine Guèvremont, lesquel-

AUTOBUS

SUITE DE LA PAGE 1
cipaux. "C'est dans cette optique que nous envisageons des objectifs plus réalistes que l'offre faite présentement".
Il a aussi ajouté que les employés sont conscients que leur grève pourrait occasionner beaucoup d'ennuis aux usagers des transports en commun.

Négociations intensives
Les négociations se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit dernière entre les représentants de la Commission de Transport de Montréal et ceux du syndicat de ses employés, dans l'espoir d'éviter que conformément au vote des syndiqués en cause, Montréal ne

soit privée du service de transport en commun à compter de quatre heures demain matin. Les pourparlers ont continué durant la fin de semaine. Ils avaient cessé pour reprendre, à l'initiative de M. Lucien Saulnier, qui agitait en qualité de médiateur, au nom de la Ville de Montréal, tout ce qui relevait des finances de la CTM.

Par ailleurs, les passagers des véhicules de la CTM se sont vu remettre, par les membres du Syndicat des employés de celle-ci, des avis leur annonçant qu'une grève commencerait mardi à 4 heures a.m. On y demande la coopération des usagers de la CTM et leur recommandation de se trouver d'autres moyens de transport.

Interdiction
De plus, il reste, en cas d'échec de la négociation, la possibilité que le gouvernement provincial interdise la grève s'il juge bon de considérer qu'elle met en danger le bien public. Mais pareille éventualité ne semble guère probable.

Tout indique que les employés de la CTM sont bien résolus à faire grève à défaut d'offres satisfaisantes. Rappelons que ces 3.900 employés ont voté une proportion de 96,3 pour cent en faveur de la grève. Leur syndicat réclame des augmentations de salaire horaires de 82 cents, échelonnées sur deux ans, ainsi que quelques autres avantages, en matière de conditions de travail, de vacances annuelles et de congés statutaires.

Ils ont rejeté une offre de la CTM qui portait hausse de 48 cents l'heure, 12 cents par chaque année d'une convention collective de quatre ans. La dernière convention collective entre la CTM et ses chauffeurs d'autobus, ses mécaniciens ainsi que ses caissiers, a expiré le 11 juillet dernier.

Les employés de la CTM appartenaient alors à la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, affiliée au CTC. Depuis lors, ils ont adhéré à la CSN.

GEMINI-4
SUITE DE LA PAGE 1
à fonctionner normalement, facilitant d'autant la rentrée dans l'atmosphère de Gemini-4. Quoiqu'il en soit, le Dr Kraft s'est dit confiant que la capsule touchera la mer à proximité du porte-avions Wasp, au sud des Bermudes.

62 orbites, pas un de plus
Dans la matinée d'hier, des bruits avaient couru que le chef des opérations de "Gemini-4" pourrait demander de prolonger

le vol des cosmonautes White et McDivitt d'une durée suffisante pour battre le record du colonel Valery Bykovsky. Ce cosmonaute soviétique, s'est élancé dans sa capsule, avait séjourné 119 heures dans le cosmos. Il aurait fallu seize orbites supplémentaires à Gemini-4 pour battre d'une heure le record soviétique. Les réserves de carburants et d'oxygène le permettaient, les deux cosmonautes américains étaient, semble-t-il, d'accord, mais le directeur général de l'opération, le Dr Charles Matthews, a opposé un refus catégorique, en déclarant: "La mission a été projetée pour quatre jours. C'est le vol que nous allons effectuer."

Demain, le conseil des ministres étudiera la possibilité de prendre des procédures pour empêcher la grève, si elle doit avoir lieu. Pour rendre une injonction, cependant, il faut établir que la santé et la sécurité du public sont en danger.

Gordon rencontre le président de la Fraternité des cheminots pour éviter la grève des chemins de fer

La possibilité d'une grève générale des 23.000 employés non itinérants des Chemins de fer nationaux dépend de la rencontre qui doit avoir lieu, aujourd'hui à Montréal, entre les représentants de la compagnie et ceux du syndicat.

Les pourparlers porteront sur l'arrêt de travail qui a paralysé la semaine dernière les services d'express et de fret de la compagnie en Ontario. Les employés ont ainsi protesté contre le système de sanctions utilisé par la compagnie contre ceux de ses employés qui enfreignent ses règlements.

La "Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers" (CTC) a demandé à tous ses syndicats, à travers le pays, d'être prêts à appuyer les 2.000 travailleurs en grève. Les employés des services

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie. Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances de prières. Les dirigeants du syndicat ont toutefois réussi à persuader leurs membres de retourner au travail samedi.

M. Fortin rencontre M. Smith
Tout le litige dépend maintenant de la réunion d'aujourd'hui qui permettra au président des Chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, d'entretenir avec le président de la Fraternité des cheminots, M. William Smith.

M. Smith, qui avait d'abord qualifié l'arrêt de travail de "grève fantasmagorique" ne jouissant pas de l'appui de la centrale, encourage maintenant les grévistes à l'action. Un porte-parole du syndicat a déclaré, à Toronto, que si la compagnie ne s'engage pas à exercer aucune mesure de représailles contre les grévistes, l'arrêt de travail s'étendra à tout le pays.

La grève a débuté mercredi à Toronto alors que les employés de l'express ont quitté leur travail pour protester contre la destitution d'un chauffeur de camion ayant cinq années de service. Des mercredi soir plusieurs autres syndicats ontariens se joignirent au mouvement et la compagnie était forcée d'interrompre son service express, à Toronto.

Un total de 60 mauvais points permet à un comité spécial de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route. Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

La grève a débuté mercredi à Toronto alors que les employés de l'express ont quitté leur travail pour protester contre la destitution d'un chauffeur de camion ayant cinq années de service. Des mercredi soir plusieurs autres syndicats ontariens se joignirent au mouvement et la compagnie était forcée d'interrompre son service express, à Toronto.

Un total de 60 mauvais points permet à un comité spécial de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route. Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

Un total de 60 mauvais points permet à un comité spécial de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route. Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

Un total de 60 mauvais points permet à un comité spécial de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route. Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

Un total de 60 mauvais points permet à un comité spécial de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route. Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

SSJB

SUITE DE LA PAGE 1
tants non-délégués. Il a ensuite, au nom de la bonne entente, retiré ses paroles.
A quoi sert un règlement ?
L'atmosphère du débat ne tarda pas à s'échauffer, puis un M. Lachapelle, de Nicolet, ayant demandé qu'on vote sans attendre, M. Marcel Masse, président de la diocésaine de Joliette et par ailleurs directeur de l'éducation de l'Union nationale, mit en cause le droit de vote de la délégation québécoise: la SSJB de Québec n'avait pas acquiescé sa cotisation à la Fédération avant le 31 mars dernier, fin de l'année fiscale de cette dernière et par conséquent, le "comité des lettres de créance" du congrès n'aurait pas dû y admettre ses délégués.

M. Robert lui répondit que même si ce comité-là existait, jamais, à aucun congrès de la Fédération, on n'avait pris la peine de vérifier les lettres de créance. M. Masse de lui demander alors le nom du président du comité, pour se faire retourner: "Je ne permets pas de voter question".

La-dessus, M. Robert, à quitter momentanément l'exercice de ses fonctions d'ailleurs, M. Fortin, qui n'avait pas encore fait renouveler son mandat présidentiel, ramena l'ordre, déclarant qu'il ne fallait pas se diviser sur de "petites questions", qu'il importait que tout le monde vote.

Cela eut l'heur de convaincre M. Masse.
M. Robert revint, au vote: 77 votes pour, 44 contre le report et pour étude des résolutions litigieuses énumérées plus haut.

La question de la professionnalité a été renvoyée au conseil général, pour étude également.

SIDBEC et censures
Par ailleurs, le congrès a adopté de nombreuses résolutions. Il réclame ainsi que le SIDBEC soit sous contrôle gouvernemental, la création de trois nouveaux ministères provinciaux (du Plan, de l'immigration et des Loisirs), d'une "agence coopérative d'information canadienne-française", d'une réglementation de la radio et de la télévision, d'un service provincial d'assurance-santé, d'une banque du Québec et d'une loterie provinciale.

Parmi les résolutions adoptées, d'autres réclament le transfert au Québec du Service national de placement, un régime de censure plus sévère de la radio, de la télévision et du cinéma; l'unilinguisme français au Québec, l'institution d'allocations aux mères de famille... Le congrès demande aussi le rejet de la formule Fulton-Favreau sur l'Assemblée législative. Il veut en outre que le gouvernement de Québec soumette aux évêques tout projet de loi ou de règlement sur l'enseignement de la religion catholique dans les établissements relevant du ministère de l'éducation, avant de les présenter à l'Assemblée législative.

Ce congrès avait pour thème "La socialisation".
(Voir autres nouvelles en p. 13)

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1
de la FLC-Québec comporte en outre trois points importants:
1 - mise au point des règlements concernant les "conventions" pour le choix du candidat officiel du parti dans les comités;
2 - établissement d'un comité tripartite d'organisation électorale de composition comprenant un nombre égal de membres élus par la Fédération, par le caucus des députés libéraux et nommés par le chef du parti;
3 - étude d'un projet de comité, probablement de composition également tripartite, de gerance de la caisse électorale.

Exposant ces trois décisions du conseil général, M. Dubé a toutefois tenu à préciser qu'elle devront être ratifiées par le congrès de fondation. Il n'a pu annoncer toutefois la date du congrès qui sera tenu dans la ville de Québec, car les dispositions matérielles ne sont pas encore complétées.

Comme on demandait à M. Dubé si le fait de choisir de tenir le congrès de fondation de la FLC-Québec à l'automne indiquait qu'il n'y aurait pas d'élections avant ce moment,

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

ON DEMANDE
Dollars-argent canadiens 1965
Nous paierons \$1.25 chacun
381-0568

LA POLICE

SUITE DE LA PAGE 1
les policiers qui n'ont pas de voiture devront se rendre au poste de police le plus près de leur domicile. Trois fois par jour, c'est-à-dire à chaque relevé (8 heures du matin, 4 heures de l'après-midi, et minuit) des voitures du service de la police font faire la tournée des postes et transporter les agents vers leur lieu habituel de travail.

Pour cette fonction particulière, on utilisera les "paniers à salade" ainsi que des voitures du service de la protection civile.

Les écoles
Un porte-parole de la Commission des écoles catholiques de Montréal a déclaré que la grève de la CTM ne nuira pas au transport des écoliers, puisque celle-ci ne fournit à la CECM que deux autobus sur 40. Dans les deux cas, les écoliers peuvent assez facilement se rendre à pied à leur école... en y mettant le temps nécessaire.

À l'Université de Montréal, pas de problème: il n'y reste plus d'étudiants à cette date. Quant au personnel, il fera la grève ailleurs. Les employés s'organisent entre eux pour se déplacer en groupes dans les voitures de ceux qui en ont.

La météo
Minimum cette nuit: 65
Maximum demain: 80
MINIMUM: 60
MAXIMUM: 80
Bureau météorologique du Canada, OTTAWA, (PC) Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est et Laurentides: nébulosité variable et risque d'orage. Vents légers à modérés. Minimum et maximum à Montréal, et Ottawa 60 et 80; à Québec et Ste-Agathe 55 et 75; à Sherbrooke 55 et 80.
Région de la Mauricie et de l'Abitibi: généralement nuageux avec averses ou orages dispersés. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 55 et 75.
Régions de Lac-Saint-Jean, Bas-Côteau et Rimouski: ensolleilée avec nébulosité croissante et risque d'averses ou d'orages dans la soirée. Un peu plus frais. Vents légers. Minimum et maximum à Châteauguay 50 et 70; à Bate-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 55 et 75.
Régions de Sept-Îles et Gaspé: ensolleilée avec nébulosité croissante tard dans la journée et risque d'averses ou d'orages. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Sept-Îles et Gaspé 45 et 65.

d'hui, c'est la grande conversation dans les bureaux, les usines: "T'as une voiture? T'peux me prendre demain matin? Il te reste encore une place? T'attends à l'inter-section?" etc.

Les taxis
Les taxis seront fort occupés à compter de demain matin. Un porte-parole d'une des grandes associations de taxis de Montréal a déclaré qu'on allait mettre en service toutes les voitures disponibles.

On s'attend même que les taxis des villes de banlieue qui n'ont pas le permis nécessaire pour opérer dans Montréal, vont quand même faire du malfaillage à qui mieux mieux, pendant la grève des chauffeurs d'autobus. "Ils vont tous venir", a déclaré le porte-parole.

À cet égard, le directeur adjoint de la police de Montréal, a déclaré qu'on ne prendrait pas de mesures spéciales, mais que les agents normalement affectés au contrôle des permis de taxi vont continuer à faire leur travail et peut-être ouvrir l'oeil avec un peu plus d'attention. Il n'est pas question de tolérance particulière.

Les trains
Du côté des trains de banlieue, qui amènent chaque jour des milliers de personnes vers le centre de la ville, pas de mesure particulière. Un porte-parole du Canadien National a déclaré que déjà les trains de banlieue fonctionnent au maximum, qu'il n'y a pas de voitures supplémentaires disponibles, que le service de banlieue continuera d'être exactement le même, grève ou pas (A la CTM...).

Un représentant du Canadien Pacifique a tenu à peu près les mêmes propos. Quant aux compagnies d'autobus de banlieue, quand même elles voudraient augmenter leur service, disons, par exemple, en circulant dans les rues de Montréal, la chose ne leur est pas permise, par les règlements mêmes de la Régie des Transports du Québec.

A propos des taxis, il faut signaler, selon un porte-parole, que les chauffeurs n'ont pas le droit de demander un prix du passage de "tant par tête"; la loi ne leur permet que de charger le tarif en vigueur, à une seule personne par course. Jamais, a-t-il dit, la Ville n'a accordé de permission de modifier le tarif, mais si la grève devient très longue, il n'est pas impossible que les compagnies

FRERES

SUITE DE LA PAGE 1
sions sociologiques, pédagogiques et personnelles de l'incident à l'école de la Mennais et de la décision prise par la suite.

Depuis sa suspension, le Frère Lahaie enseignait l'anglais dans les classes de 8e et 9e année du Collège d'Orléans et les Frères de l'Instruction chrétienne forment leurs religieux.

Suivre les conseils des autres
Commentant au téléphone la décision de la CECM, le Frère Lahaie a simplement dit: "Nous sommes déçus. Tout rentre dans l'ordre... Pour l'instant mon seul projet est de finir l'année et d'assurer le succès de mes élèves."

Quelle attitude allez-vous adopter quant à votre ancienne méthode d'émulation?
— Ecoutez, je suis assez intelligent pour suivre les conseils des autres.

Selon lui, toute cette affaire est le résultat du "manque d'éthique professionnelle" de deux journalistes.

D'ailleurs, enchaîné le Frère Lahaie, ils recevront des "petites nouvelles".
— Des "petites nouvelles" de quel ordre? Judiciaire?
Ca, monsieur, c'est personnel... Je ne suis pas sûr là-dessus.

Le Frère Lahaie, qui répondait aux questions de façon tout à fait correcte, s'en tenant aux faits, comme il l'a précisé, consultait régulièrement une autre personne qui était à côté de lui.

Tout le temps qu'a duré sa suspension, le jeune religieux ne l'a pas passé qu'à enseigner l'anglais. Il s'est aussi employé à perfectionner ses connaissances en sciences, surtout en biologie, matière qu'il doit étudier cet été à l'Université d'Ottawa, en vue d'obtenir son baccalauréat ès arts.

ARMEES

SUITE DE LA PAGE 1
ce, l'assistance aux pouvoirs publics, l'organisation de survie et les aspects de représentation provinciale de forces relevèrent de petits quartiers généraux qui se rapportèrent directement aux quartiers généraux. Mais leur nombre définitif et les endroits où ils seraient situés sont encore à l'étude.

Il faut noter que le plus grand de ces nouveaux commandements fonctionnels sera le commandement mobile qui sera chargé de maintenir des forces terrestres et aériennes au service de l'ONU.

...RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Une PISCINE TROJAN ALUMA-LITE

Illustré: Piscine Trojan 14 x 27 équipée avec filtre de marque JACUZZI.

- AUTRES GRANDEURS: 16 x 32, 18 x 36, 20 x 40 et aussi grandeur commerciale.
- FAITES-LE VOUS-MÊME: \$1,595.00
- INSTALLATION RAPIDE (3 jours)
- A L'ÉPREUVE DE LA CORROSION
- GARANTIE DE 10 ANS
- DOUBLURES VINYL GARANTIE A VIE

AUCUN COMPTANT REQUIS
JUSQU'À 10 ANS POUR PAYER SEULEMENT

\$9.50 par sem.

Installation comprise

ROBERT LALONDE & RENE DUPLESSIS
Vendeurs autorisés des piscines TROJAN

BUREAU ET SALLE D'EXPOSITION
2067, rue CHARTIER
Une rue au nord de Côte-de-Liesse sur la 55e AVE

DORVAL Nous employons le meilleur Aluminium
TEL: 636-0350 et 636-0351

Hotel Villa Howard
Le Miami des Laurentides
ST-ADOLPHE D'HOWARD (près Ste-Agathe)
VACANCES
300 pieds de belle plage sablonneuse, naturelle et gradins directement sur les bords du lac St-Joseph. Table soignée sous "CHEF COMPÉTENT".
PRIX À COMPTER DE 55.00
PAR SEMAINE, PAR PERSONNE — CHAMBRE ET PENSION
Tous les nombreux sports intérieurs et extérieurs gratuits. Cocktail Lounge, Licence complète, Snack Bar, Terrasse superbe, Pique-nique, excursion en montagne, Cribbage et orgue. Salle de danse le soir. Hôtel, Régates, mascarades. Déjeuner et taxes envoyés gratuitement sur demande. Buffet froid tous les dimanches soir.
Magnifique piscine chauffée ROY
Informations et réservations: Montréal, 2054 A, rue Victoria
Montréal 2, (arrière d'Estimote), 288-3228
Nouveau gérant: M. JEAN CARLE — Administrateur: M. J.-A. LAMARRE

Recevez \$100 en plaçant \$75, grâce aux Certificats d'épargne BNE de six ans

Les Certificats d'épargne BNE vous offrent un moyen épaulant de faire "travailler" vos économies. Vous les payez 25% de moins que leur valeur nominale et, en six années, ils atteignent cette pleine valeur nominale, soit un tiers de plus que ce que vous avez déboursé. Autrement dit, avec les Certificats d'épargne BNE, vous recevez \$100 pour \$75.

Vous pouvez même acheter ces certificats par versements de 50c avec les Timbres d'épargne BNE. Renseignez-vous sur ce moyen unique et avantageux de placer vos économies, à la Banque de Nouvelle-Ecosse, aujourd'hui même.

Achetez un certificat de \$10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

BANQUE Scotia
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

LE PORT "Entrée interdite sauf par affaires"



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La route du port ressemble par endroits à une autoroute; les intersections sont coupées par une rampe qui évite à l'automobiliste filant vers l'est de s'arrêter.

"Le port n'est pas une autoroute"

II par Denis Masse

Il faut neuf minutes pour se rendre de la rue McGill à la rue Viau, par la route du port. La même distance, par la rue Notre-Dame, demande 35 minutes.

Sur un parcours d'une dizaine de milles, pas un seul feu n'entrave la circulation dans le port et les cinq intersections qui le croisent sont pourvues de rampes qui évitent à l'automobiliste filant vers l'est de s'arrêter. Bien entendu, il s'agit de légion les automobilistes qui ont "découvert" cette route particulièrement rapide pour se déplacer aux heures de pointe.

Le chemin a eu de la vogue un certain temps. Mais on n'y passe plus comme sur le pont d'Avignon. Les autorités se sont alarmées, la police du port y a vu et c'est ce qui explique pourquoi elle dresse maintenant des barrages et distribue un nombre croissant de billets... à ceux qui ne savent pas montrer patte blanche.

Il a été relativement facile, dans les débuts, de déjouer la police. Plusieurs automobilistes ont pu plus malins que d'autres, repandaient à se rendre à tel hôtel prendre livraison de marchandises. Et le tour était joué! Mais les agents ne furent pas dupes bien longtemps. Ils se mirent à long-suivre l'enquête plus à fond et accompagnèrent en ce jour, demandent des augmentations de \$6 à \$8 par semaine, selon les catégories, pour la première année et la compagnie offre de \$1.50 à \$6.50. Pour la deuxième année, ils demandent de \$5.25 à \$7.50 et la compagnie offre de \$4.25 à \$6.25. Les salaires sont les seuls points en litige chez ce groupe.

Vote de grève chez Steinberg et Miracle Mart

Cette grève paralyserait un grand total de 7,000 personnes dans la région

par Jacques Filteau

A moins d'une entente de dernière heure, les 7,000 employés de Steinberg Limitée et de Miracle Mart se mettront en grève et les 77 magasins Steinberg de même que les six magasins Miracle Mart de la région métropolitaine n'ouvriront pas leurs portes mercredi matin.

C'est la décision qu'ont prise, hier après-midi, les membres de l'Association des employés de Steinberg, un syndicat non affilié à une centrale syndicale, alors que quelque 2,000 d'entre eux ont décidé à la suggestion de leur exécutif de voter en faveur de la grève dans une proportion de 90%.

Un autre groupe, les employés d'entrepôt de la même compagnie, ont pris un vote similaire, hier soir, alors que 564 membres ont voté en faveur de l'arrêt de travail et que 87 ont voté contre. Ce groupe doit entrer en grève dès ce soir.

Les employés des magasins, pour leur part, ont voté comme suit: 1,124 en faveur et 152 contre. La convention collective de ces derniers expirant 24 heures plus tard que celle des employés d'entrepôt, leur grève sera légale à compter de mardi soir, à minuit.

Le conflit porte sur plusieurs points et en particulier sur les questions monétaires. La compagnie offre les augmentations de salaires suivantes: \$6 pour la première année, avec effet rétroactif au mois de mars; \$4 pour la deuxième année et la même deuxième pour la troisième année. Le syndicat serait prêt à accepter ces conditions pour une période de deux ans. Il n'est pas question, dit-il, de déclarer les représentants du syndicat, et le vote d'aujourd'hui indique clairement de signer un contrat de trois ans.

leur part, demandent des augmentations de \$6 à \$8 par semaine, selon les catégories, pour la première année et la compagnie offre de \$1.50 à \$6.50. Pour la deuxième année, ils demandent de \$5.25 à \$7.50 et la compagnie offre de \$4.25 à \$6.25. Les salaires sont les seuls points en litige chez ce groupe.

Les bénéfices marginaux

Les employés de magasins demandent un boni payable à une journée de travail payée par année avec un maximum de cinq jours au bout du même nombre d'années. Ils réclament de plus plein congé le jour de la Saint-Jean-Baptiste, une demi-journée de congé les lendemains de Noël et du jour de l'An.

Le point de vue de la compagnie

Un porte-parole de la compagnie a déclaré hier soir au représentant de LA PRESSE que la compagnie "était allée très loin dans ses réponses aux demandes des employés de ses magasins à Montréal. Au fait, à-t-il poursuivi, l'offre de Steinberg est l'une des meilleures qui aient été faites au Canada cette année dans le domaine de l'alimentation."

Il a ajouté que "la compagnie est désappointée d'apprendre que ses employés ont rejeté des offres très généreuses et ne croit pas qu'ils soient justifiés d'entrer en grève à ce moment."

"Toutefois, a précisé le porte-parole de Steinberg, la discussion n'est pas close, car une rencontre doit avoir lieu demain soir. Il a conclu: "La compagnie Steinberg Limitée espère sincèrement que le public n'aura pas à subir les inconvénients d'une grève."



photo Michel Gravel, LA PRESSE

A moins d'une entente, 83 magasins seront fermés mercredi matin

Les employés de Steinberg Limitée et de Miracle Mart se sont réunis au Centre Maisonneuve, hier après-midi, et ont donné un mandat bien clair à leur exécutif. Si la partie patronale refuse les

demandes du syndicat, les 77 magasins Steinberg et les six magasins Miracle Mart de la région métropolitaine n'ouvriront pas leurs portes mercredi matin.

Un record: 33 morts accidentelles

Le Québec a battu la marche des tragédies de la route et de l'onde en fin de semaine au Canada, totalisant 33 victimes; 24 personnes ont péri dans des accidents de la circulation, huit autres se sont noyées et un homme a fait une chute funeste d'un troisième étage. Deux accidents de la circulation ont fait deux morts chacun.

Voici le bilan:

Kenneth Ryan, 22 ans, et son frère Keith, 19 ans, de Ste-Anne-de-Bellevue, tués, samedi, dans une collision d'auto survenue à Baie d'Urfe, au carrefour des routes 217 et de la rue Picardie, dans cette municipalité du comté de Jacques-Cartier;

Patrice Poirier, 22 ans, et Gilles Chamberland, 21 ans, de Mont-Joli, morts dans une autre collision d'auto qui s'est produite à Ste-Flavie, à peu de distance de Rimouski;

Mme Oliva Chénard, 33 ans, de Haute-Rive, dans le Saguenay, tuée hier dans une collision survenue près de chez elle, sur la route no 15, entre Baie-Comeau et Haute-Rive;

Mlle Jocelyne Provencher, 19 ans, de St-Nicéphore, morte hier dans une collision qui s'est produite à Gendry, dans le comté de Nicolet;

Jean-Claude Charost, 19 ans, de Ste-Marguerite, comté de la Matapédia, tué hier dans une collision survenue

près de Causseville;

M. Constance Dubé, 31 ans, tué par une auto, hier, alors qu'il marchait sur le trottoir de la rue principale, à Rivière-du-Loup, près de chez lui.

Alain Roy, 18 ans, de St-Henri, tué par un chauffard, hier matin, à Ange-Gardien; le jeune homme faisait un pèlerinage à pied à Ste-Anne-de-Beaupré;

Mlle Nicole Hamelin, 26 ans, du 5300 rue Chabot, à Montréal, tuée, hier après-midi, dans un accident d'auto survenu sur la route no 18, près de St-Esprit, dans le comté de Montcalm;

Charles Tremblay, 19 ans, de La Bostonnais, près de la Tique, en Haute-Mauricie, tué hier dans une collision d'auto survenue sur la route no 1, près de chez lui;

Michel Bissonnette, un habitant de cinq ans, tué hier par une automobile, près du domicile de ses parents, à St-Sébastien, à approximativement vingt milles de

Voir MORTS en page 6

Vie de chien que celle du motard, le dimanche!

par André Dupré

Une vraie vie de chien que celle des motards de la police de Montréal, le dimanche!

De chien de chasse! Avec maître à distance, qui vérifie si le gibier a bien été repéré et signalé!

Hier soir, rue Stanley, à l'angle du boulevard Dorchester, deux motards pris en flagrant délit de "contravention" par un messageur de LA PRESSE se sont excusés, par son intermédiaire, auprès des automobilistes qui ont la malencontreuse idée de stationner leur voiture dans les rues du cœur de la métropole, en fin de semaine et tout particulièrement le dimanche.

C'est qu'en ce jour béni, de détente et de congé, c'est depuis un certain temps la valse des contredanses, "filon d'or" pour les coffres de la ville.

Avant la fièvre des grandes œuvres, expo, metro, le stationnement était admis, le dimanche, le long des bordures de trottoir, mais maintenant que c'est la danse des millions, les motards sont OBLIGES de faire du surtemp, le jour du Seigneur, pour "coller" des contraventions.

Obligés! Pour ne pas tomber en disgrâce auprès des supérieurs qui, pour stimuler ce "zèle sur commande", accordent, bon gré mal gré, un jour de congé à celui qui rapporte le plus d'argent à l'Administration.

Voir MOTARDS en page 6

Demande de prolonger le métro vers l'est

La Société des hommes d'affaires de l'est qui se prononce en faveur de la fusion des municipalités de l'île de Montréal réclame aussi l'établissement d'une "cité des jeunes" et d'autres améliorations

par Raymond Masse

Prolonger du terminus Frontenac jusqu'au futur "Centre sportif" la ligne "ouest-est" du métro!

Tel est le souhait le plus marquant du mémoire que la Société des hommes d'affaires de l'est de Montréal a présenté ce matin, aux autorités municipales.

M. Pierre Lorange, président de la SHAEM, qui, en compagnie d'autres dirigeants de ce groupement, a été accueilli dans le salon de la mairie par le conseiller Paul-Emile Sauvageau, représentant du maire Jean Drapeau, a été catégorique: "Nous sommes convaincus

que le métro devrait être prolongé vers l'est, tout au moins jusqu'à la rue Viau "comme première étape".

Le tronçon "plus vers l'est" n'est évidemment pas pour demain (aucune décision officielle n'est prise), mais la SHAEM veut que ce soit chose faite dans le plus bref délai possible. M. Lorange a déclaré particulièrement être convaincu qu'il faut que "dans un avenir prochain, le métro desserve adéquatement la population de notre territoire".

Le "Centre sportif" M. Lorange a également parlé d'un projet vieux d'au moins 25 ans, celui du "Centre sportif".

Il a dit: "A la faveur de la réalisation du tronçon de métro vers l'est, ne serait-ce pas l'occasion propice d'envisager sérieusement la réalisation d'un projet qui défraie depuis 1936 les chroniques politiques.

"Nous demeurons convaincus que les échanges de points de vue à ce sujet ont été maintes fois discutés et formulés. Il serait superflu de ramener à nouveau les feux sur ce projet, nous insistons, toutefois, et nous ne voulons pas mettre en doute la bonne foi des autorités, pour que les plans du quadrilatère du secteur "Viau-Pie-IX-Sherbrooke-Boycie" ne soient pas modifiés et que cette partie de terrain serve à la réalisation, tel que prévu, du Centre sportif".

Après avoir salué en M. Lorange, président du comité exécutif de la "cité des jeunes" de l'administration, à l'hôtel de ville, le président de la SHAEM a révélé que ce groupement épaulé encore, comme il l'a dit il y a 12 mois, la formule "Une île, une ville", manifeste les recommandations de la Commission Blier.

Le stationnement: 60 minutes

Le mémoire a aussi trait au problème du stationnement dans la partie est de Montréal.

C'est clair et net: "Nous demandons aux autorités de servir contre ceux qui ne veulent pas coopérer, en faisant respecter une limite maximum de 60 minutes de stationnement libre, du lundi au samedi, le long

des principales rues commerciales, les rues Sainte-Catherine et Ontario".

Une "Cité des Jeunes"

La SHAEM favorise en outre l'établissement d'une "Cité des jeunes" dans la partie est de la ville.

"Nous sommes assurés qu'un centre semblable trouve sa place chez nous et qu'il rendra d'innombrables services à nos jeunes, dit M. Lorange. N'est-il pas de notre devoir immédiat, et de celui de nos gouvernements, de mettre à la disposition de jeunes tous les moyens nécessaires pour faciliter leur épanouissement normal."

Rappelant qu'un grand nombre d'enfants en très bas âge

Voir METRA en page 6

des principales rues commerciales, les rues Sainte-Catherine et Ontario".

Une "Cité des Jeunes"

La SHAEM favorise en outre l'établissement d'une "Cité des jeunes" dans la partie est de la ville.

"Nous sommes assurés qu'un centre semblable trouve sa place chez nous et qu'il rendra d'innombrables services à nos jeunes, dit M. Lorange. N'est-il pas de notre devoir immédiat, et de celui de nos gouvernements, de mettre à la disposition de jeunes tous les moyens nécessaires pour faciliter leur épanouissement normal."

Rappelant qu'un grand nombre d'enfants en très bas âge

Voir METRA en page 6

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience - Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate: C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité: Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fait 95% des audiogrammes en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

SERVICE: Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation!

Maico SERVICES AUDITIFS 1529 avenue, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293

Succursale: 1010 est, rue St-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

PRÊTS



6 1/2% LE TAUX LE PLUS BAS! Obtenez rapidement un Prêt Têre Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.

Advertisement for Villa Mon Repos featuring a cartoon illustration of a man relaxing in a chair. Text: VILLA MON REPOS DÉTENTE CALME POUCEUR DE VIVRE. Réclutia

FAITS DIVERS

Deux évadés de prison cueillis dans un hold-up

Deux évadés de prison, qui avaient décidé de refaire leur bourse au moyen d'un vol à main armée, n'ont pas eu de chance, samedi midi. Leur projet avait été "éventé" et ils furent littéralement pris dans une souricière.

Pierre Therrien, 20 ans, et Paul Sasso, 19 ans, évadés mercredi dernier du Centre de réhabilitation de St-Vincent-de-Paul, avaient choisi le magasin d'alimentation Steinberg de la rue Millen, au nord du boulevard Henri-Bourassa, pour faire leur coup.

Mais avant même qu'ils arrivent à cet endroit, les abords et l'intérieur de l'établissement avaient été envahis de policiers en civil.

Advertisement for Moussette Automobiles Ltee featuring a Rambler '65. Text: MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE vous offre la meilleure transaction Rambler '65. L'endroit où le service joint à une réputation d'or. 4747 EST, JEAN-TALON (PRES VIAU). TEL. 729-5287

Advertisement for Bande Herniaire "Deux dans une" Sporter. Text: BANDE HERNIAIRE "DEUX DANS UNE" "SPORTER" Une exclusivité de la Pharmacie Montréal. Pour le contrôle de la hernie. EN MANIÈRE DE PROTECTION — La tampe de sûreté protège le côté sain. Obtenir exactement ce que votre médecin prescrit! 845-7251

Advertisement for Pharmacie Montréal. Text: PHARMACIE MONTREAL La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Advertisement for Pilon Stationery Inc. Text: MATERIEL D'ARTISTES Choix complet de PINCEAUX, PALETTES, PEINTURE EN TUBE, PANNEAUX en CANEVAS, ENCRE à DESSIN, GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE, CRAYONS de COULEURS. PRIX VARIES "Votre centre d'achats pour articles de bureau"

Advertisement for Optométristes L. A. Betournay, O.D. and S. R. Crone, O.D. Text: OPTOMETRISTES Examen de la vue Verres de contact L. A. Betournay, O.D. S. R. Crone, O.D. Simpson MONTRÉAL VI. 2-3241, local 676 Au septième

Advertisement for Jolicoeur featuring a photograph of a baby. Text: Ouf! quelle corvée... Heureusement maman m'a appris et quand je serai grande je confierai, tout comme elle, la corvée du lavage à Jolicoeur... COMPOSEZ LA. 1-2161 DEPUIS 1907 Jolicoeur 100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

fait voler un yacht en une remorque de 2500 lb. Au même endroit, le 117, à Brossard, 5825, Lamotte, s'est fait voler son auto contenant son équipement de plongée sous-marine et d'agrès de pêche.

Dans son auto immobilisée en face de chez lui, M. Laurent Poulain, 9675, Boyce, s'est fait voler pour \$900 d'équipement de camping; on a volé \$800 de souliers à la Sports Shoes, 123, St-Viateur Ouest; et enfin \$500 en billets de banque ont été volés dans la caisse de la Ferronnerie Beaubien, 3194, Beauharnois.

Cambrilage au domicile de Renaude Lapointe

Mlle Renaude Lapointe, éditorialiste au quotidien LA PRESSE et choisie samedi comme "la femme journaliste de l'année" par le Cercle des femmes journalistes, était au nombre des victimes des cambriolages, en fin de semaine.

Mlle Lapointe a signalé à la police, samedi matin, s'être fait voler, à son appartement du 3500 rue de la Montagne, des bijoux, des bibelots et des livres d'une valeur de \$1470.

L'auteur de ce cambriolage avait de plus laissé une note explicative à la première femme à devenir éditorialiste au Québec: "Vengeance est faite!"

Deux frères en train de voler un garage de quelque 100 voitures qu'il contenait ont été capturés par la PP et devaient comparaître aujourd'hui devant les tribunaux de juridiction pénale.

L'incident s'est déroulé au garage Sherrick à Valleyfield. Vers 21 h, ce matin, a relaté le sergent d'état-major Bertrand Marion, chef de l'escouade des autos volées. Les deux hommes sont entrés dans le garage et ont d'abord volé les 100 clés des autos ainsi que les formules VIN pour le transfert des plaques de permis.

Ils avaient transporté deux autos jusqu'à un bosquet de la banlieue de la ville et se préparaient à voler la troisième auto quand la PP leur a mis le grappin au collet.

Accident mortel à Campbell's Bay

OTTAWA (PC) — Un jeune homme de 17 ans, John Hayworth Judd, de Shawville, au Québec, est mort dans un hôpital d'Ottawa, tôt ce matin, des suites de blessures qu'il avait subies dans la collision de trois autos, samedi, près de Campbell's Bay.

La victime, fils de M. et Mme Eric Judd, de Shawville, prenait place dans une auto conduite par Blaine Strutt, âgé de 18 ans. Sous la violence du choc, il fut projeté à l'extérieur du véhicule.

Strutt et un autre passager, Miles Barber, également âgé de 18 ans, s'en sont tirés indemnes.

Un incendie jette la panique dans une conciergerie

Les pompiers de Montréal ont été appelés à combattre un violent incendie qui a fait souffler un vent de panique parmi les locataires de 24 logements, samedi soir, dans une conciergerie située aux 4637-4641 de la rue Hutchison.

Les flammes ont ravagé des hangars sur une hauteur de trois étages à une vitesse affolante, à l'arrière de cette maison d'appartements, et nombre de locataires ont quitté leurs domiciles au pas de course, emportant tout ce qu'ils pouvaient, sûrs qu'ils étaient que le feu allait finalement tout raser.

Les pompiers ont cependant une fois de plus accompli un travail extraordinaire et, à l'aide de six jets, ils ont mis un peu plus d'une heure à circonscire les flammes.

Par ailleurs, au cours d'un autre incendie, survenu cette fois au 4371 rue Colonnale, samedi également, les pompiers ont mis un peu plus de trente minutes à maîtriser les flammes, qui s'étaient déclarées à l'arrière de la maison.

Volé par deux bandits dans un fraquenard

Attaqué par deux bandits à l'arrière du 2205 ouest de la rue Ste-Catherine, M. Gerard Drouin, du 3266 de l'avenue Barclay, s'est fait voler \$40 en argent et une baguette serrée de 30 diamants et d'un rubis évaluée à \$600. Le vol a eu lieu peu de temps après minuit, samedi matin.

Vol d'une auto avec \$600 de marchandises

M. Léo Hamel, du 11787 rue De Poutreincourt, s'est fait voler, en fin de semaine, son automobile qu'il avait stationnée en face du 11801 rue Norwood.

M. Hamel a signalé à la police que des produits pharmaceutiques d'une valeur approximative de \$600 se trouvaient à l'intérieur de sa voiture au moment du vol.

Corps repêché

Le corps de M. Jean-Baptiste Lamer, âgé de 68 ans, qui s'était noyé le 25 novembre dernier, a été retiré, samedi, des

Cambriolages de la fin de semaine

Dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs ont "visité" l'établissement de haute couture Irene Wilson & Country Clothes, au 2155 rue Crescent, où ils ont volé \$600 en billets de banque dans un coffre-fort en plus de prendre 250 robes pour une valeur approximative de \$15.000.

Tandis qu'il avait profité de la belle température de la fin de semaine pour aller à la campagne, M. Gilles Pally, du 3511 rue Colonnale, s'est fait voler, à son domicile, des meubles et articles ménagers pour une valeur de \$1.300.

Par ailleurs, de deux cambrioleurs ont été pris sur le fait, vers 3 h 30 samedi matin, au "Dress Maker Service", 2186 ouest, rue Ste-Catherine. L'un des suspects surpris par l'agent Yvon Moisan a été écorné aux cellules du poste no 19, tandis que l'autre est parvenu à prendre la fuite.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Louis-Philippe Pratte, 56 ans, du 847 boulevard de l'Hôpital, à Val d'Or, tué dans une collision frontale qui a aussi fait sept blessés, hier après-midi à l'entrée d'un pont, près de Mont-Rolland, dans les Laurentides.

M. Arthur Jacques, 21 ans, de Tring Junction, qui a perdu la vie lorsque son auto a capoté, samedi, à St-Ephrem-de-Beauce, à 50 milles de Québec.

Mlle Thérèse Grenier, 17 ans, de Ste-Marie, comté de Beauce, morte, samedi soir, dans une collision impliquant cinq automobiles sur la route no 23; l'adolescente a été tuée peu de temps après avoir reçu son diplôme d'infirmerie, à Ste-Marie-de-Beauce.

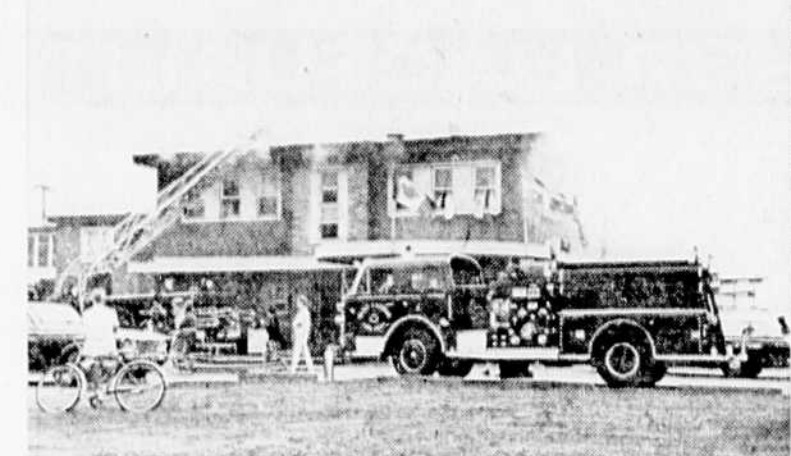
M. Bernard Plourde, 43 ans, de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, tué par une auto, samedi, alors qu'il tentait de traverser une rue, à Maria-Ouest, municipalité du comté de Gaspé située près de la frontière qui sépare le Nouveau-Brunswick du Québec.

M. Jean-Marie Brillant, 25 ans, de la paroisse de St-Marcellin, rang no 10, dans le comté de Rimouski, tué, samedi soir, dans une collision survenue près de chez lui.

Mme Léopold Lachapelle, 68 ans, de Montréal, tuée par une auto, samedi, en face du 8210 est, de la rue Sherbrooke.

Hélène Auclair, 8 ans, tuée par une auto, samedi, alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, à Québec.

Ronald Rodrigue, 4 ans, de Grande-Anse, à 120 milles au nord-est de Montréal, tué par une auto, samedi,



Avant le petit déjeuner

Le feu a semé l'effroi chez les clients du restaurant Skyway et du Motel Pierre, boul. Laurentien à St-Laurent, tôt ce matin obligeant plusieurs d'entre eux



à fuir en pyjamas. Toutefois, l'intervention des pompiers a permis de confiner les dégâts à la salle à manger seulement.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Hugues Bissonnette, 3 ans, de St-Sébastien, mort samedi des suites de blessures subies lorsqu'il a été heurté par une auto, sur la route qui conduit de Lyster à Québec, à 30 milles au sud-est de la Vieille Capitale.

Daniel Noël, un bambin de 3 ans, tué par un camion, tôt samedi après-midi, près de la maison de ses parents, à Havre-St-Pierre, à 450 milles au nord-est de Québec.

M. Gilles Côté, 28 ans, du 220 rue Concorde, à Saint-Hyacinthe, mort, vers 2 h, samedi matin, lorsque son auto a capoté, sur la route no 9, près de Douville.

André Gagnon, 19 ans, du 5361 rue DeLorimier, tué, peu après minuit samedi matin à l'angle des rues Bellechasse et Châteaubriand, alors que, roulant à motocy-

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

lette, il a été heurté par une auto.

Victimes de l'onde M. Fernand Lareau, 29 ans, s'est noyé hier après-midi lorsque le moteur de son yacht, en explosant, l'a projeté dans la rivière Richelieu, près de son domicile, à St-Mathias.

Serge Giroux, 19 ans, de Québec, s'est noyé, hier, en nageant dans un lac artificiel, à Chertsey, à 35 milles au nord-ouest de Montréal.

Gilles Gauthier, 4 ans, de Charlesbourg, près de Québec, s'est noyé, samedi, au lac Vert, près de Rivière-a-Pierre, à 45 milles à l'ouest de Québec.

René-Léonard Wescutie, 18 ans, de Semeterre, en Abitibi, s'est noyé, vendredi soir, dans la rivière Messisens, près de Canton Faillon.

Chute funeste

M. Jean-Guy Gauthier, 32 ans, du 2991 rue Tupper, à Montréal, a subi des blessures mortelles, samedi, en tombant accidentellement d'un troisième étage; il est mort peu de temps après son admission à l'hôpital Général de Montréal.

Collectionneur d'armes blessé par un coup de revolver

Tandis qu'il nettoyait un revolver de calibre .22, un jeune collectionneur d'armes a été blessé d'une balle qu'il ignorait se trouver dans le revolver, vers 4 h 30 samedi après-midi, au 1903 rue Sicard.

Le blessé, M. Lucien Parent, 22 ans, a été atteint dans la région du cœur mais les chirurgiens de l'hôpital Maisonneuve ont réussi à extraire la balle avec succès et considèrent l'état du blessé comme satisfaisant, samedi soir.

Plusieurs se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

De plus, ils se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

De plus, ils se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

De plus, ils se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

De plus, ils se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

De plus, ils se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

De plus, ils se déclarent opposés à la peine de mort et condamnent sans réserve son application en l'occurrence.

François Schirm et Edmond Guenette ont été condamnés à mort pour le meurtre d'un homme commis au cours d'un raid dans une armurerie de Montréal.

Les pétitionnaires déclarent que la peine de mort imposée à Schirm et Guenette constitue une sanction infâme pour une action politique.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Louis-Philippe Pratte, 56 ans, du 847 boulevard de l'Hôpital, à Val d'Or, tué dans une collision frontale qui a aussi fait sept blessés, hier après-midi à l'entrée d'un pont, près de Mont-Rolland, dans les Laurentides.

M. Arthur Jacques, 21 ans, de Tring Junction, qui a perdu la vie lorsque son auto a capoté, samedi, à St-Ephrem-de-Beauce, à 50 milles de Québec.

Mlle Thérèse Grenier, 17 ans, de Ste-Marie, comté de Beauce, morte, samedi soir, dans une collision impliquant cinq automobiles sur la route no 23; l'adolescente a été tuée peu de temps après avoir reçu son diplôme d'infirmerie, à Ste-Marie-de-Beauce.

M. Bernard Plourde, 43 ans, de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, tué par une auto, samedi, alors qu'il tentait de traverser une rue, à Maria-Ouest, municipalité du comté de Gaspé située près de la frontière qui sépare le Nouveau-Brunswick du Québec.

M. Jean-Marie Brillant, 25 ans, de la paroisse de St-Marcellin, rang no 10, dans le comté de Rimouski, tué, samedi soir, dans une collision survenue près de chez lui.

Mme Léopold Lachapelle, 68 ans, de Montréal, tuée par une auto, samedi, en face du 8210 est, de la rue Sherbrooke.

Hélène Auclair, 8 ans, tuée par une auto, samedi, alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, à Québec.

Ronald Rodrigue, 4 ans, de Grande-Anse, à 120 milles au nord-est de Montréal, tué par une auto, samedi,

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

principales d'individus qu'elle considère comme intrus: le flâneur et l'automobiliste en quête d'un raccourci.

Est-ce à dire que le port est tout à fait fermé au public?

"Non pas!" nous assure le directeur, M. Beaudet. "Toute personne qui a légitimement affaire dans le port est admise. Il peut arriver cependant que le policier de faction à l'entrée lui demande les raisons de sa visite et prenne même les détails de sa déclaration pour vérification ultérieure."

La seule réserve qui s'impose est celle de l'interprétation du mot "affaires". Ainsi le reporter qui se rend au lancement d'un navire considère qu'il a "légitimement affaire" dans le port et cette raison n'est pas toujours acceptée par le policier qui lui décoche une contravention. Mais cela, c'est une autre histoire...

PROCHAIN ARTICLE: Le public est "toléré" le dimanche.

Voilà donc le point de vue général qui commande l'exclusion de certains individus dont l'administration du port entoure son territoire. Ce qui la rend également fort aise du décret du Conseil privé dont nous avons parlé dans le premier article de cette série.

La police du port s'acharne donc sur deux catégories

le parcourt ne compte pas moins de 40 passages à niveau.

"Si cette route devenait voie publique, explique M. Beaudet, il nous serait impossible d'exploiter notre chemin de fer."

On y aime encore moins le piéton

Le piéton n'est pas davantage admis et sa présence sur les quais, près des hangars ou des navires, est toujours suspecte. La police du port surveille étroitement le "ral-de-calc" qui sommeille en plusieurs vagonnets et a l'œil ouvert sur les trop nombreux détresseurs de hangars ou les marchandises sont forcément assez souvent exposées à leur convoitise.

"Le piéton, dit M. Beaudet, est une source d'ennuis plus grande encore que l'automobiliste. Il est davantage exposé aux accidents et sa présence au milieu des câbles d'amarage, au rebord des quais, parmi les nombreux appareils de levage ou tout bêtement sur les voies ferrées, est toujours à redouter."

Le Conseil des ports nationaux n'est pas l'Office des autoroutes

"Le Conseil des ports nationaux, reprend M. Beaudet, n'est pas un organisme habilité à créer une route à circulation rapide dans le bas de la ville."

"Si la route du port devient voie publique, poursuit-il, qu'est-ce que nous allons faire pour maintenir rapidement les marchandises?"

"La route du port est avant tout une voie de liaison entre les différentes sections du port pour permettre un mouvement rapide vers les hangars", précise-t-il encore.

Et il conclut à l'adresse de certains automobilistes récalcitrants: "La route du port n'est pas faite pour sauver 40 minutes le matin et ainsi dormir 40 minutes de plus."

Immense cour de triage

Le port est sillonné de voies ferrées. La route qui

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Louis-Philippe Pratte, 56 ans, du 847 boulevard de l'Hôpital, à Val d'Or, tué dans une collision frontale qui a aussi fait sept blessés, hier après-midi à l'entrée d'un pont, près de Mont-Rolland, dans les Laurentides.

M. Arthur Jacques, 21 ans, de Tring Junction, qui a perdu la vie lorsque son auto a capoté, samedi, à St-Ephrem-de-Beauce, à 50 milles de Québec.

Mlle Thérèse Grenier, 17 ans, de Ste-Marie, comté de Beauce, morte, samedi soir, dans une collision impliquant cinq automobiles sur la route no 23; l'adolescente a été tuée peu de temps après avoir reçu son diplôme d'infirmerie, à Ste-Marie-de-Beauce.

M. Bernard Plourde, 43 ans, de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, tué par une auto, samedi, alors qu'il tentait de traverser une rue, à Maria-Ouest, municipalité du comté de Gaspé située près de la frontière qui sépare le Nouveau-Brunswick du Québec.

M. Jean-Marie Brillant, 25 ans, de la paroisse de St-Marcellin, rang no 10, dans le comté de Rimouski, tué, samedi soir, dans une collision survenue près de chez lui.

Mme Léopold Lachapelle, 68 ans, de Montréal, tuée par une auto, samedi, en face du 8210 est, de la rue Sherbrooke.

Hélène Auclair, 8 ans, tuée par une auto, samedi, alors qu'elle jouait près de la maison de ses parents, à Québec.

Ronald Rodrigue, 4 ans, de Grande-Anse, à 120 milles au nord-est de Montréal, tué par une auto, samedi,

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

principales d'individus qu'elle considère comme intrus: le flâneur et l'automobiliste en quête d'un raccourci.

Est-ce à dire que le port est tout à fait fermé au public?

"Non pas!" nous assure le directeur, M. Beaudet. "Toute personne qui a légitimement affaire dans le port est admise. Il peut arriver cependant que le policier de faction à l'entrée lui demande les raisons de sa visite et prenne même les détails de sa déclaration pour vérification ultérieure."

La seule réserve qui s'impose est celle de l'interprétation du mot "affaires". Ainsi le reporter qui se rend au lancement d'un navire considère qu'il a "légitimement affaire" dans le port et cette raison n'est pas toujours acceptée par le policier qui lui décoche une contravention. Mais cela, c'est une autre histoire...

PROCHAIN ARTICLE: Le public est "toléré" le dimanche.

Voilà donc le point de vue général qui commande l'exclusion de certains individus dont l'administration du port entoure son territoire. Ce qui la rend également fort aise du décret du Conseil privé dont nous avons parlé dans le premier article de cette série.

La police du port s'acharne donc sur deux catégories

le parcourt ne compte pas moins de 40 passages à niveau.

"Si cette route devenait voie publique, explique M. Beaudet, il nous serait impossible d'exploiter notre chemin de fer."

On y aime encore moins le piéton

Le piéton n'est pas davantage admis et sa présence sur les quais, près des hangars ou des navires, est toujours suspecte. La police du port surveille étroitement le "ral-de-calc" qui sommeille en plusieurs vagonnets et a l'œil ouvert sur les trop nombreux détresseurs de hangars ou les marchandises sont forcément assez souvent exposées à leur convoitise.

"Le piéton, dit M. Beaudet, est une source d'ennuis plus grande encore que l'automobiliste. Il est davantage exposé aux accidents et sa présence au milieu des câbles d'amarage, au rebord des quais, parmi les nombreux appareils de levage ou tout bêtement sur les voies ferrées, est toujours à redouter."

Le Conseil des ports nationaux n'est pas l'Office des autoroutes

"Le Conseil des ports nationaux, reprend M. Beaudet, n'est pas un organisme habilité à créer une route à circulation rapide dans le bas de la ville."

"Si la route du port devient voie publique, poursuit-il, qu'est-ce que nous allons faire pour maintenir rapidement les marchandises?"

"La route du port est avant tout une voie de liaison entre les différentes sections du port pour permettre un mouvement rapide vers les hangars", précise-t-il encore.

Et il conclut à l'adresse de certains automobilistes récalcitrants: "La route du port n'est pas faite pour sauver 40 minutes le matin et ainsi dormir 40 minutes de plus."

Immense cour de triage

Le port est sillonné de voies ferrées. La route qui

MOTARDS

SUITE DE LA PAGE 3

Pour ne pas tomber en disgrâce... ne pas patrouiller les rues, peut-être...

Faut-il une plainte pour qu'un motard ignore la règle de tolérance? Qu'à cela ne tienne! Les préposés aux terrains privés de stationnement sont la pour ça! Tant que leur terrain n'est pas rempli à pleine capacité, ils décrochent et redrochent le récepteur et téléphonent à la "circulation" pour "se plaindre" que des automobilistes ont stationné gratuitement leur auto dans la rue, tandis qu'ils pouvaient venir à leur terrain... en payant!

Et la machine, bien rodée, se met en branle: un grade ordonne à un sans grade de sauter sur sa moto, crayon et calepin de "tickets" en poche. Ainsi, le préposé au terrain de stationnement, qui vient de perdre un client, soigne son dépit et la ville gorge ses coffres des billets de banque du contribuable, lorsque ce ne sont pas ceux du touriste.

Parfois, pour que l'opération ait plus de succès, on enlève plusieurs policiers factures et dégoûtés dans un "panier à salade" qui surgit inopinément dans un arrondissement (celui du Forum par exemple), où tout le monde descend en vitesse pour rédiger dans le plus court laps de temps possible le plus de contraventions possible. Le dimanche ou le samedi soir, toujours.

Et depuis la fièvre des grandes œuvres, expo, métré, des officiers en auto passent dans le sillage des motards. Et gare à ces derniers s'ils n'ont pas "exécuté les ordres"! Car le pire peut leur arriver s'ils n'ont pas fait leur triste boulot: recevoir au lieu d'un congé qu'on leur a soustrait... leur congé! Chose possible... qui sait!

Ces motards, ils s'exécutent, en tout cas. Bien humblement. Et, à bien méditer: un policier ne peut discuter un ordre! Quel qu'il soit!

Ouvrier grièvement blessé dans une explosion

Un homme de 33 ans repose présentement entre la vie et la mort, à l'hôpital Maisonneuve, souffrant de brûlures au troisième degré qu'il s'est infligées alors qu'il a tenté d'ouvrir une valve de régulateur d'air à oxygène liquide qui a fait explosion, vers minuit 30 la nuit dernière.

Le blessé est M. Roger Côté, dont le domicile est situé au 3670 rue Hochelaga. L'accident est survenu à la "Canadian Steel Wheel", une usine de fabrication de roues de wagons, où M. Côté travaillait, au 19100 rue Dixon, dans l'est de la Métropole. Le blessé a été transporté à l'hôpital par l'auto-ambulance 7-15.



SOMMEIL PAISIBLE ... avec LULLABY!

Pour dormir profondément et vous réveiller frais et reposé, essayez l'appareil de massage automatique LULLABY, installé dans votre lit ou divan en quelques secondes. LULLABY vous apaise et vous défend par son action circulaire.

Réglage automatique au chevet du lit, de la mise en marche et de la durée du massage. Provoque un sommeil serein, agréable, sans besoin de drogues.

Employé avec succès par hôtels, motels. Fabriqué avec précision, approuvé par la CSA. Garantie d'un an. Satisfaction ou argent remboursé. Plan budgétaire facile et pratique.

Pour une démonstration gratuite à domicile, sans obligation, écrivez ou téléphonez à 2000, Francis Hughes, Parc Industriel, Chomedey, 667-6400

Dormez... avec LULLABY... chaque nuit!

Cette jeune fille porte un très bon appareil acoustique



Mais pour vous il pourrait être terrible

Parce qu'un appareil acoustique est une chose personnelle. Il y en a de différentes sortes, pour des gens différents de perte de l'ouïe.

C'est pourquoi nous fabriquons 16 modèles. Et c'est pourquoi vous devriez acheter le vôtre chez un dépositaire Zenith autorisé.

Son expérience dans chacun des 16 appareils Zenith le rend capable de trouver l'appareil exact qui convient à votre problème particulier de l'ouïe.

Une fédération de la CSN trace le programme de la négociation provinciale dans les hôpitaux

par Jacques Lafrenière
SHERBROOKE. — En instituant l'assurance-hospitalisation, le gouvernement n'avait

pas prévu qu'il serait appelé à se trouver rapidement devant le "phénomène de négociation unique" pour tous les employés des institutions hospitalières. C'est pourtant ce qui se produira d'ici quelques mois.

ANNONCE

Etes-vous gêné par UN DENTIER qui bouge et blesse?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, vous même ne détachez complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de PASTILLET. Cette poudre agréable vous garantit un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (sans acide). PASTILLET se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les congressistes de la Fédération nationale des services (CSN) qui se sont réunis en fin de semaine à Sherbrooke, ont été appelés à se prononcer sur la négociation de leurs conditions de salaires et de travail, à l'échelle provinciale, quitte à adapter certaines clauses aux nécessités régionales et locales.

Les conseillers techniques de la FNS estiment que les employés d'hôpitaux sont placés plus tôt que prévu face à une négociation provinciale.

Les hôpitaux de la région

Hull-Abitibi viennent de signer leur convention collective de travail qui expirera le 31 décembre 1965. Les conventions collectives des hôpitaux de Montréal expireront également le 31 décembre de cette année.

On croit que dans les hôpitaux de la région de Québec, on atteindra le même objectif. Il restera certaines dates à préciser pour ce qui concerne les conventions collectives des employés des régions du Lac-St-Jean, de Rimouski, de la Gaspésie et de la Côte Nord.

Les conseillers techniques estiment que "ce phénomène de négociation unique est une conséquence logique et irréversible des législations des années 1960 et 1961, soit la Loi de l'assurance-hospitalisation et la Loi des hôpitaux.

"Par ces législations, l'Etat provincial assumait une grande partie du coût de l'hospitalisation mais se demandait, en même temps, des droits de contrôle administratif et financier sur les hôpitaux.

"Les différents syndicats, à la recherche du véritable patron, ont été amenés, de plus en plus, à discuter directement avec les représentants de l'Etat, tout au moins quant à la partie économique de leur convention."

La négociation par l'entremise de la fédération

En conséquence, les congressistes ont entériné un program-

me soumis par leurs conseillers techniques, dont le directeur est M. Jacques Archambeault.

La fédération archivera au niveau provincial diverses clauses, au nombre de 26, qui sont d'ordre général et peuvent s'appliquer à tous les employés d'hôpitaux, telles la sécurité syndicale, la retenue des cotisations syndicales, la procédure de règlements de griefs, l'ancienneté, les congés et les vacances, les primes, l'assurance-groupe, la caisse de retraite, etc.

Les clauses pouvant faire le sujet de la négociation au niveau régional seront celles s'appliquant aux primes d'éloignement, à la liste de rappel pour les cas de mises à pied, etc. Quant aux clauses locales, à être négociées avec les administrateurs de chacun des hôpitaux, elles porteront sur des matières comme les modalités d'application de l'ancienneté, les cédules de travail et des fêtes, la période des vacances, la classification des emplois et les primes spéciales.

Les objectifs globaux seront d'abord choisis au niveau de chacun des syndicats, avant d'être étudiés au niveau régional et ensuite par les dirigeants de la fédération dont un groupe sera habilité à se présenter devant le gouvernement pour négocier.

La mise en place de ces mécanismes exige certaines réformes au sein même des syndicats affiliés. La secrétaire de la FNS, Mlle Marthe Fréchette, soulignait dans son rapport que le bureau fédéral avait proposé que la Fédération tende à unifier les unités syndicales et à favoriser la formation des secteurs professionnels à l'intérieur de ces unités. Il y a un mouvement qui évolue dans une autre direction qui fait que "certains groupes professionnels ou semi-professionnels ont tendance à vouloir former des unités syndicales à part".

Le président de la fédération, M. Paul-Émile Dalpé, abonde dans le même sens.

Quant au secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, il a émis l'opinion que l'"autorité bicephale" comme elle s'exerce présentement dans ce secteur, par le gouvernement et les administrations des hôpitaux, devait devenir plus cohérente.

Une pénurie d'employés d'hôpitaux

SHERBROOKE. — Les employés d'hôpitaux estiment que le manque de soins donnés aux patients est attribuable à une pénurie de personnel.

C'est pourquoi les quelque 200 délégués de la Fédération nationale des services (CSN) réunis en congrès en fin de semaine, à Sherbrooke, ont recommandé au ministre de la Santé d'augmenter le nombre d'heures par patient, par jour, "afin de permettre aux institutions hospitalières d'engager du personnel supplémentaire".

Les congressistes ont assuré leurs confrères des hôpitaux de Québec de leur plus entier appui devant les difficultés qu'ils éprouvent présentement à renouveler leurs conventions collectives dans 23 hôpitaux de la région de Québec.

Les employés de Québec se réuniront les 10 et 11 prochains pour prendre un vote de grève afin d'appuyer leurs revendications.

Une résolution soumise au congrès recommandait que "des pressions soient faites auprès du gouvernement pour que les religieuses, au service des institutions hospitalières, prennent deux jours de congé hebdomadaire, ceci afin de permettre aux employés de souffrir moins des sautes d'humeur des officières sous la direction desquelles ils travaillent".

La FNS compte 28.000 membres. Elle a décidé de consacrer cette année une somme de \$20.000 à l'éducation syndicale.

Congrès de la FSN

Constitution d'un conseil du nursing

SHERBROOKE. — La Fédération nationale des services (CSN) a institué en fin de semaine, un conseil régional de nursing qui se composera de diverses catégories d'employés d'hôpitaux ayant des contacts personnels avec les patients, dans le but d'établir des normes afin d'assurer aux malades les meilleurs soins possibles au meilleur coût.

Les délégués qui assistaient au 19e congrès de cette fédération, ont aussi défini le rôle d'une commission qui, sur le plan de la fédération, devra coordonner les travaux du conseil régional.

Le conseil régional sera composé des catégories d'employés suivants: infirmières et infirmiers diplômés; garde-malades auxiliaires, auxiliaires en nursing, infirmiers certifiés; garde-bébes ou techniciennes en puériculture; infirmiers; aides-malades; réceptionnistes; techniciens en radiologie.

Historique des comités de nursing

Le premier comité de nursing a été constitué à l'hôpital Ste-Justine, de Montréal. Ce fut l'une des conditions du retour au travail des infirmières qui avaient débrayé pendant un mois, à l'automne de 1963, "pour ne pas se faire complices" d'une situation qui était au détriment des patients, par le fait que leur fardeau de tâche était trop élevé, elles ne pouvaient vaincre normalement à leurs occupations professionnelles.

Par la suite un comité supérieur du nursing a été institué à l'échelle provinciale, ou sont représentés les hôpitaux, l'As-

sociation des infirmières de la province de Québec, la Fédération des syndicats professionnels des infirmières catholiques, l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN), le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, le ministère de la Santé et le Service d'assurance-hospitalisation.

Les infirmières ont constaté cependant que l'étude de leur cas impliquait les autres catégories de travailleurs dans les hôpitaux. Il est difficile d'étudier les problèmes de nursing des infirmières dans un hôpital sans tenir compte de l'activité des autres employés.

Le président de la FNS, M. Paul-Émile Dalpé, a précisé qu'il existe un réel problème

par le fait que certaines catégories d'employés ont tendance à reléguer à d'autres employés certaines tâches qu'elles jugent fastidieuses.

"Tout ce malaise, a-t-il dit, la FNS entend bien l'étudier et s'en occuper très activement."

Un conseiller technique de cette fédération a cité l'exemple de pour 300 lits, un hôpital

de Sherbrooke embauche 150 infirmières, alors que pour 250 lits, un hôpital de La Tuque n'a que 17 infirmières. Il est évident selon lui, que les conditions de travail de ce dernier groupe d'infirmières ont nécessairement des répercussions sur la qualité de leur service auprès des patients.

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Préparez des Pilules Dolex pour les Heures de travail. Elles soulagent l'effort et l'affection au travail. Elles vous font sentir mieux, vous permettent de continuer au travail.

Succès '65
9 à 10-30 AM CKVL

Parfois, le V.O. semble encore meilleur... aujourd'hui, par exemple!

Joseph E. Seagram & Sons Limited, Montreal, Canada

Schweppes Dry Ginger Ale

Seul le Dry Ginger Ale Schweppes a la schwepperrescence!

Impossible mais vrai!

Le Dry Ginger Ale Schweppes coûte le même prix que les marques ordinaires

Vous pensiez que le Schweppes était plus cher? C'est normal, car il n'est pas aussi sucré que les marques ordinaires et il étanche mieux la soif.

Enfin, seul le Dry Ginger Ale Schweppes a la schwepperrescence—de joyeuses petites bulles qui pétillent jusqu'à la dernière goutte (même si vous buvez lentement).

La prochaine fois, lorsque vous irez chez votre épicerie... souvenez-vous que le Dry Ginger Ale Schweppes coûte le même prix que les marques ordinaires.

SCR 4654F

AIR CANADA

Seul AIR CANADA vous permet de voyager entre Montréal et Québec 123 fois par semaine

Non seulement AIR CANADA vous emmènera rapidement vers Québec, mais le nombre des envolées vous permettra de partir à l'heure de votre choix. AIR CANADA vous assure, chaque jour de la semaine, une bonne, une pleine journée de travail.

Voyez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA à 937-5771.

AIR CANADA

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

chez... **SUPERIOR CARPET Co.**

3 PIÈCES DE TAPIS MUR A MUR

118.95 JUSQU'À 300 PI. CAR.

- AUCUN COMPTANT REQUIS
- AUSSI BAS QUE \$1.40 PAR SEMAINE
- TERMES SELON VOTRE BUDGET
- GRATIS: BALAYEUSE de marque renommée

GRATIS TAPIS MUR À MUR DANS LA SALLE DE BAIN

- Service à domicile
- Garantie écrite
- Posé par des experts
- Variété de couleurs
- 1er versement en juillet
- Appels interurbains 274-7655

Pour une QUALITÉ SUPÉRIEURE, c'est chez...

274-7655 SUPERIOR CARPET Co. 990 ouest, JEAN-TALON SALLE D'ÉCHANTILLONS

24 HEURES PAR JOUR

LES ARTS

un récital, vendredi, le 11 juin, à l'École Vincent-d'Indy.
Mme Nikolaeva jouera des œuvres de Shostakovich, Moussorgsky, Beethoven et Ravel.

ENTRE PARENTHESES

À la Galerie Lippel, exposition de sculptures esquimaudes et rapous. Tous les jours de 11 h. à 6 h.

À la Galerie "La Rocaille" (179), chemin de la Reine-Marie, exposition de l'Association des sculpteurs du Québec. Jusqu'au 15 juin.

La pianiste russe Tatiana Nikolaeva, qui fait partie du jury du Festival international du piano de Montréal, donnera

Dans le cadre du Festival international du piano on annonce trois récitals à la Salle Claude Champagne (Vincent d'Indy). Le premier sera donné par Hary Datyner, le 8 juin; le second par Rudolf Fisher, le 10 juin; et le troisième par Alexandre Borovskiy, le 12 juin.

Le lancement du roman "Pleure pas, Germaine", de notre collaborateur Claude Jamin, aura lieu demain soir à l'Agence du livre français. Le brouillon est publié par les Editions Parti-Pris.

Hier

À LA GRANDE SALLE, vendredi soir, spectacle du "Royal Ballet". Au programme: "Roméo et Juliette". Voir ci-contre la critique de Jean Béraud.

AU JOUR LE JOUR

CLYSEE SALLE REHAUS AIR CLIMATISE

4^e semaine

GRAND PRIX VENISE 1964 (LION D'OR)

LE DESERT ROUGE

BOGART

Festival

CASABLANCA

HIGH SIERRA

SOIREE A 6.00 HRES

Lumière sur la Piazza

VERSAILLES

AIR CLIMATISE

2^eme SEMAINE

SAINTE-DENIS & BIJOU

DALIDA

L'INCONNUE DE HONG-KONG

L'ANGE NOIR DU MISSISSIPPI

PREMIERE FOIS

avec dialogues en anglais!

avec le brio d'un Tom Jones

the Easy Life

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED

ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINEMAS UNITED

ASTOR (Salle climatisee au Lucerne)

LUCERNE

OUTREMONT

SNOWDON

YORK (SALLES CLIMATISEES)

VAN HORNE

LE HERITAGE DE LA CHAIR

avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale

Le soir à 8 h. 15 et à 11 h. 15

Dimanche à partir de 3 h.

★ EMPIRE

CINEMA DE REPERTOIRE

451 OGILVY — 274-4521

JOSELITO

Pleir de feu à 17 ans!

EN COULEURS

EN SCOPE

ET EN MUSIQUE

LE GONDOLIER

2^e GRAND FILM

Une vie d'aventures

L'excellent Geri FROBE vedette de "Gold Finger" dans

au nom de Dieu

CANADIEN PLAZA

TOUT LE HOMARD et SCAMPIES QUE VOUS POUVEZ MANGER

lundi \$5

mercredi

mardi \$5

jeudi

Permis de la R.A.O.

ORCHESTRE

Merc., Vend., Sam.

Houettes

Salles spacieuses pour réceptions

1280 boul. Laurier (près Canadien)

Tel. 744-2845

Un succès éblouissant ★ le SEMAINE

POUR LA PREMIERE FOIS!

FILLES DE LA NATURE

Je suis ANITA EKBERG

CALL GIRLS

SOCIETE ANONYME

LANA

DEESSE BLONDE DE LA JUNGLE

SCOPE et COULEURS

RIVOLI ★ FRANCAIS ★ GRANADA ★ PAPINEAU

THEATRE DU RIDEAU VERT

CE SOIR, 8 h. 30

DIM. 2 h. 30 — 7 h. 30

du 7 au 12 INCLUSIVEMENT

DERNIERES REPRESENTATIONS

GRAND SUCCES!

LES FOURBERIES DE SCAPIN DE MOLIERE

DU RIRE!!!

BILLET D'ETUDIANTS 1.25 (Sauf samedi)

AU STELLA, 844-1793

4664 rue ST-DENIS

Revue musicale de Mavor Moore

"Spring Thaw '65"

BARBARA HAMILTON

DAVE BROADFOOT

JUSQU'AU 20 JUIN

Direction et chorégraphie de ALAN LUND

DEAN REGAN

chorégraphe adjoint de M. Lund

Directeur musical: John Fenwick

BILLET EN VENTE de 10 a.m. à 7 p.m. Commandes postales acceptées

Mardi à 8 h. 30 au

vendredi, en soirée

Sam., matinée à 4 h.

Sam., soirée à 9 h.

Dim., matinée à 2 h.

et soirée à 7 h.

\$2.00, \$3.00, \$4.00

\$2.50, \$3.50, \$4.50

\$2.50, \$3.50, \$4.50

\$2.50, \$3.50, \$4.50

COMEDIE

LA MORT FRAPPE TROIS FOIS!

KARL HAUEN - PETER LAWFOR

FRANK SINATRA - DEAN MARTIN

ANITA EKBERG - URSULA ANDRESS

4 DU TEXAS

MERCIER-ELECTRA-VILLERAY

CL. 5-4224 LA. 2-9177 DU. 8-5577



Ballet

Une délicieuse Juliette, un solide Roméo

par Jean Béraud

La dernière fois que j'avais vu "Roméo et Juliette" en ballet, par une troupe canadienne, j'avais regretté l'absence du texte. J'avais même assez curieusement parlé de longs silences dans l'oeuvre dansée, entendant par là que ni la danse ni la musique ne méritaient ces moments-là.

Quant à Christopher Gable, il faut louer en plus de son

éclatante ses qualités de danseur très sûr. Desmond Doyle en Tybalt présente aussi un personnage complet, d'une personnalité accusée. Les scènes de duel, si fréquentes dans l'oeuvre, sont réglées avec une telle maestria et le cliquetis des épées répond si bien à la partition de Prokofiev qu'elles deviennent de la danse de premier ordre et secouent la monotonie de ces trop nombreuses scènes de foule qui, tel et tel, rompent le cours de l'action. L'impression même pendant de trop longs moments.

Au Centre musical de la CAMMAC

Le Quatuor Reger, de Berlin, séjournera pendant tout le mois de juillet au Centre musical de la CAMMAC (Musiciens amateurs du Canada). Raimund Fleischer, Volker Sprang, Eberhard Klemmstein et Thomas Kanitz dirigeront les groupes de musique de chambre et donneront plusieurs concerts publics.

Lundi, mardi 8 hres 30

en vedette: JOHN WAYNE

CLAUDIA CARDINALE • RITA HAYWORTH

CIRCUS WORLD

3 DERNIERES Semaines

IMPERIAL CINERAMA

DE RETOUR!

ALFRED HITCHCOCK'S

PSYCHO

NE MISS IT THIS TIME!

PARISIEN

"HERCULE A LA CONQUETE DE L'ATLANTIDE"

avec Craig Lewis

"Operation FBI à Cap Canaveral"

Troupe d'opéras

"THE DISORDERLY ORDERLY"

avec Jerry Lewis

Amherst

à l'affiche... CE SOIR

PARIS

une ville de plaisir quand

"PARIS NOUS APPARTIENT"

avec Betty Schaefer

à 7 h. 45 seulement

"PORTE DES LILAS"

à 8 h. et 10 h.

VERDI

CINEMA D'ART ET D'ESSAI

5380, boul. ST-LAURENT

Tel. 277-4800

A partir de 12.30

LE VICE ET LE VERTU

ANNE BARRON • ROBERT WALKER

VOLUPTÉ

GINA LOROBONICA

ANTHONY FRANCOIS

ERNEST BORGNONE

VI. 8266

Laval

Maintenant aux cinémas climatisés

Strand Rialto

Savoy - Chateau - Dorval - Versailles

STEVE REEVES

SANDOKAN

THE GREAT

TECHNICOLOR

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE

Jeanne MARAÛ

RENVA L'ESPINO

JEANNE MARAÛ

RENVA L'ESPINO

5^e SEM.

Un succès vraiment miraculeux

après la presse et du public

"PEAU DE BAVARE"

FESTIVAL JEAN-TALON

Gagnant de 8 PRIX de l'ACADEMIE

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

Meilleur acteur

Max Harrison

AUDREY HEPBURN, REX HARRISON

Mat. 2 h. MERC. 52. SAM. DIM. FETES 52.50

SOIR A 8 H. LUN. A JEUDI 53. VEND. SAM. DIM. ET FETES 53.50

ALOUETTE

ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS AVEC BILLET MATINEES SEULEMENT

INSTITUT INTERNATIONAL DE MUSIQUE DU CANADA

Major Dundee

HESTER HARRIS HUTTON BERGER

A L'AFFICHE!

CLIMATISE

UN. 6-828

FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO

Récital donné à la Salle Claude Champagne

Ecole de Musique Vincent d'Indy

200 Avenue Bellingham

le 8 juin à 8 h. 30 p.m.

par monsieur

HARRY DATYNER

Oeuvres de Bach — Haydn — Chopin

Paul Mathey — Debussy

Billets en vente à la Maison Archambault,

500 Ste-Catherine est,

Tel.: VI. 9-6201

Traitement spécial pour le Canada au Festival du Commonwealth

LONDRES (UPI) — Le Canada recevra peut-être le traitement de faveur réservé aux vedettes pendant le Festival du Film du Commonwealth qui se déroulera à Londres cet automne, à cause de la qualité et de la quantité de sa production cinématographique.

Le directeur du festival, M. Anthony Gramer, en annonçant hier les projets pour ce qui est qualifié de "plus gigantesque étaiage pour les cinéastes du Commonwealth" a déclaré que les sept autres pays du Commonwealth présentant des programmes complets de longs et courts métrages, auront chacun une première de gala, mais le Canada n'aurait en avoir deux.

M. Gramer a souligné l'abondance et l'excellence des films canadiens, tant pour les productions de l'Office National du Film que celles des compagnies indépendantes.

"Considérant le nombre important de bonnes réalisations venant du Canada, il serait vraiment dommage d'avoir à choisir une seule ou deux excellentes productions. Peut-être y aura-t-il même deux soirées de première pour représenter le Canada", a dit M. Gramer.

La participation du Canada au festival a été organisée par l'ONF de Montréal, qui a sou-

Le roman rabelaisien d'un siècle ribaud qui aurait dû avoir honte de ce qu'il était

THE AMOROUS ADVENTURES OF MOLL FLANDERS

KIM NOVAK, RICHARD JOHNSON, ANGELA LANSBURY, VITTORIO DI SICA, LEO McKERN, GEORGE SANDERS et LILI PALMER dans le rôle de "DUTCHY"

AIR CLIMATISE

Film principal à 9.40 - 11.55 - 2.10

4.25 - 6.50 - 9.15 - Dernière représentation complète à 9 p.m.

LOEW'S

LA MEILLEURE ACTRICE

JULIE ANDREWS

MATINEES MER. SAM. DIM. A 2.15

SALLE CLIMATISEE PAR TELEPHONE

EN SOIREE A 8.15 2155 OUEST, STE-CATHERINE WE. 2-1139

GAGNANT DE 5 PRIX DE L'ACADEMIE

la complice de la MEILLEURE ACTRICE

JULIE ANDREWS

pour son rôle dans

Walt Disney's **Mary Poppins**

DICK VAN DYKE

WESTMOUNT

AMUSEZ-VOUS A PARTIR DU DEBUT!

SALLE CLIMATISEE HU. 6-9545

1.00, 3.30, 6.00, 8.30 p.m.

La lutte de deux mères pour soustraire leur mere à son idylle italienne!

"The Battle of the Villa Fiorita"

MAUREN O'HARA - ROSSANO BRAZZI

A L'AFFICHE!

CLIMATISE

UN. 6-8991

Film principal à 10.00, 12.10, 2.25, 4.45, 7.00, 9.10

Dernière représentation complète à 9.10 p.m.

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE

ANTHONY QUINN

ALAN BATES - IRENE PAPAS

LILA KEDROVA (LA MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN)

"ZORBA THE GREEK"

Le **CINEMA** Place Ville-Marie - 866-2644

Confortablement climatisé

Mardi 10.5, 14.1, 4.21, 9.01

Dernière représentation complète à 8.30

Le **PETIT CINEMA** Place Ville-Marie - 866-2644

Confortablement climatisé

Mardi 12.45, 2.45, 4.45, 6.45, 8.55

Dernière représentation complète à 8.30



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Remettre au lendemain

Au nombre des principes qui guidaient le pas d'Adelard Troupied sur le chemin rocheux de la vie, il y en eut un qui lui réussit particulièrement. Il tient dans l'énoncé suivant: "Il ne faut jamais remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui même", axiome plus facile à exprimer qu'à mettre en pratique, sauf chez le petit père Troupied qui en fut la vivante incarnation.

Cet homme eut une telle réputation de fidélité à cette maxime que la légende s'est arrangée pour le faire naître quinze jours avant terme. Vraie ou fautive, quand la légende s'empare d'une vie d'homme, elle ne fait que confirmer le caractère d'exemplarité des vies ou vertus du personnage.

Quelqu'un qui l'a bien connu me disait: "Je n'ai jamais entendu Troupied dire: "Je le ferai tantôt... J'irai demain... Attendez l'année prochaine"... Il n'y avait pas pour le bonhomme d'autre temps pour agir que le présent. Jamais il ne m'a parlé de l'avenir. Je crois qu'il lui faisait peur, qu'il le voyait comme un grand trou noir".

Cette crainte de l'avenir se manifestait par une impatience à agir. Dès son plus jeune âge, tout délai d'exécution lui paraissait du temps perdu. Si une envie lui venait, il la satisfaisait aussitôt. Hélas! la vicacité du petit Adelard ne s'accompagna pas tout de suite d'une égale prévoyance. Elle lui joua longtemps de bien mauvais tours, à l'école en particulier ou l'on ne décerne pas de prix de célérité ou d'anticipation.

Il peut paraître étonnant qu'une nature aussi dévorante ait choisi de devenir fonctionnaire. Mais plus forte que sa résolution d'agir était son inquiétude de devenir. A l'emploi d'un gouvernement, dans les bureaux, il put chaque soir regagner en paix son chez-lui, après avoir mis sous clé un travail qui ne se prolonge pas de préoccupations professionnelles que l'on traîne à la maison, en visite ou dans son lit.

La légende du jeune Adelard Troupied fonctionnaire s'appuie ici sur des fiches de travail effrayantes. Il était écrit qu'il n'avait pas manqué une seule journée ouvrable et que jamais il n'avait eu un retard. Le dossier ne dit pas tout sur ses habitudes rituelles.

Il avait une telle crainte de l'imprévu qu'il se donnait plus de temps qu'il n'en faut raisonnablement pour faire sa toilette du matin, prendre son petit déjeuner et se rendre à l'autobus. Il ne lui arriva jamais de rater un train, d'arriver en retard au théâtre ou de ne pas trouver une rangée complète de bancs vides à la messe du dimanche. Personne, non plus, ne le vit une fois courir, se faire attraper par une averse sans parapluie ou planter ses choux après le troisième samedi de mai. Monsieur Troupied vivait confortablement la minute présente qu'il égrenait paresseusement, à l'intérieur du cercle de son emploi du temps, plein de poteaux indicateurs familiers qui lui bouchaient la vue sur les lendemains dont l'échéance paraissait improbable.

Au début de la trentaine, le célibataire Troupied décida de prendre femme. Cette idée lui vint sans qu'il y eût réfléchi. Il ne s'adonnait pas d'ailleurs à la spéculation qui est un coup de sonde dans des régions inconnues. Il voulait donc écarter le danger d'aimer en pressant trois demoiselles de demandes en mariage subites.

La première exigea le temps de la réflexion. Adelard le lui refusa, ne pouvant accepter de vivre dans l'incertitude, fut-ce vingt-quatre heures. La deuxième lui dit qu'elle ne l'aimait pas. Adelard fut surpris de cette réponse. "Je n'en demande pas tant", pensa-t-il. La troisième exigea qu'ils se commissent pendant un an. Le soupire prit peur et retourna à sa mère.

Les vingt autres années de la vie de Troupied vieillissant s'écouleront sans qu'il s'embarrassât d'absolus ou de simples projets. Il se complut dans des affections qu'il savait ne jamais devoir lui faire défaut: sa vieille mère, ses chats, sa collection de timbres-poste et les mariages de ses successeurs. Il ne trouvait de dérivatif à cette vie par trop unie que dans l'agacement que lui causaient les jeunes sténos du bureau et, surtout, dans la haine féroce qu'il vouait aux pigeons de ville.

Vingt-deux ans, jour après jour, cette existence dura, sans que l'heureux Adelard en ralentit ou en pressa le cours, exempt de désir, de passion, d'effroi, hors du temps et se regardant vivre.

Un matin, le quinquagénaire ne peut se lever: il se sentait engourdi. Il n'avait aucun mal. C'était plutôt un état de bien-être, proche de l'état végétatif. Sa mère fit venir le médecin qui déclara que le malade n'avait plus que quarante-huit heures à vivre.

A cette nouvelle, Adelard Troupied tomba raide mort, ne pouvant tolérer d'attendre deux jours avant de savoir de quoi demain serait fait.

Assistance nombreuse aux funérailles de Nowlan

WOLFVILLE, N.-E. (PC) — Plus de mille personnes, au nombre desquelles on remarquait de hauts fonctionnaires fédéraux et des dirigeants politiques provinciaux, ont assisté aux funérailles de George Nowlan, ancien député et ministre fédéral, à Wolfville, dans la vallée d'Annapolis.

Elu pour la première fois en 1948 comme représentant du comté de Digby-Annapolis-Kings et réélu continuellement depuis 1950, M. Nowlan est décédé lundi à Ottawa à l'âge de 86 ans.

Ministre du Revenu dans le gouvernement Diefenbaker en 1957, M. Nowlan devenait ministre des Finances dans le mé-

Les libéraux fédéraux du Québec recommandent la révision des structures parlementaires et administratives de l'Etat central

par Françoise Côté

La première tentative de transposition politique de la notion des deux majorités ou des deux nations au sein de la Confédération canadienne repose sur cinq démarches principales énoncées dans autant de résolutions préparées par la commission politique provisoire de la Fédération libérale du Canada, section du Québec. Il s'agit d'un document qui n'a encore aucun caractère officiel et qui devra être ratifié après étude par le congrès de fondation de la Fédération, prévu pour l'automne prochain.

Les cinq résolutions du document disent en substance:

- 1— on proscrie le mot race pour désigner le groupe canadien-français ou canadien-anglais;
- 2— on reconnaît "l'existence de la nation canadienne-française non seulement comme une communauté linguistique et culturelle, mais comme une communauté sociologique";
- 3— on distingue entre nation et Etat, pour rejeter l'équation "Etat-Nation", affirmant que celle-ci ne représente pas la façon d'être unique et exclusive d'une nation et que d'autre part "une nation n'a ni le droit strict, ni le devoir de se constituer en état national mais plutôt, que l'état national représente l'une des façons d'être politiques d'une nation";
- 4— on opte pour le maintien d'un régime fédéral de gouvernement du Canada et on écarte la solution qui consiste à établir un état national souverain pour la nation canadienne-française;
- 5— on propose la révision des structures parlementaires et administratives de l'Etat central en tenant compte de la dualité des deux nations sociologiques au Canada, en assurant la pleine participation de la nation canadienne-française dans l'élaboration de la politique centrale et en étendant le bilinguisme à l'ensemble de la capitale canadienne et l'usage de la langue française comme langue de travail de l'administration centrale dans tous les centres francophones du pays.

La commission politique de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, qui

compte environ 80 membres, a tenu onze séances d'études depuis l'automne dernier. Elle a soumis outre ses projets de résolutions sur le fédéralisme canadien et la notion de deux nations, une ébauche de programme politique pour le réaménagement rural de l'est du Canada ainsi qu'un projet de réforme des structures du gouvernement et du parlement fédéral.

Le conseil général provisoire de la Fédération ne s'est pas prononcé sur le contenu des documents soumis par la commission politique, se contentant d'approuver l'orientation générale de ses travaux pour laisser à la Fédération le soin de se prononcer sur la substance du programme politique qui deviendra celui des libéraux fédéraux québécois.

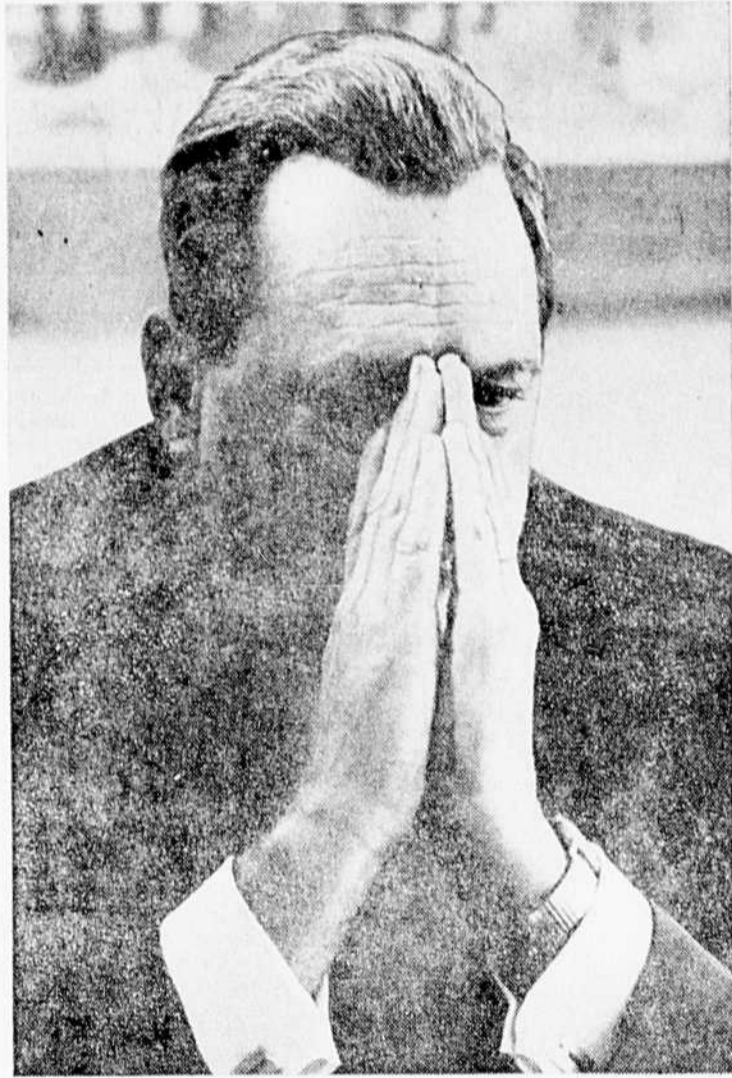
Le vice-président de la Commission politique, Me Michel Robert, de Montréal, a dit à la conférence de presse samedi que celle-ci considère qu'elle a deux rôles à remplir: a) celui d'élaborer des politiques concernant l'activité du gouvernement central; b) celui de se tenir en relation étroite avec les militants libéraux et de stimuler la pensée politique des membres des associations de comités.

La Commission doit poursuivre l'étude du rôle de tous les ministères fédéraux pour proposer les modifications nécessaires pour assurer un rôle adéquat aux Canadiens français. Elle doit aussi étudier le problème du travail et la Gendarmerie royale du Canada ainsi que la Société Radio-Canada.

Deux nations dans la Confédération

Dans son document de travail, en définissant la notion de "nation", la commission mentionne comme "facteurs objectifs": le sang, le milieu physique, l'habitat, l'histoire et les traditions, la culture, la langue, la religion, les mœurs, les sentiments, le droit, les institutions sociales, économiques et politiques.

Il précise que "ces facteurs objectifs sont les sources du sentiment national qui est engendré par un facteur subjectif: la conscience et le vouloir vivre en commun". Par ailleurs, le "vouloir vivre en commun" prime les facteurs matériels par lesquels l'homme n'est pas enchaîné. On note qu'outre tous les facteurs objectifs de la nation, le groupe canadien-français "a toujours eu une conscience et un vouloir vivre en commun".



Le leader pensif cède la parole au président...

Le leader des libéraux fédéraux du Québec, M. Guy Favreau, s'est tenu coté à la conférence de presse, samedi, laissant au président de la nouvelle Fédération libérale du Canada pour



Le Québec, M. André Dubé, de New-Carlisle, le soin de renseigner les journalistes sur le caucus québécois.

C'est pourquoi on conclut que la nation canadienne-française est une "communauté sociologique".

En rejetant l'équation Etat-Nation, on mentionne en particulier que "l'exploitation de la notion d'Etat national a souvent mené au totalitarisme et à des injustices criantes".

Le régime fédéral de gouvernement

On dit d'abord que le régime fédéral de gouvernement au Canada résulte d'un accord tacite entre les deux groupes et que les deux nations ont une histo-

re commune et des institutions communes valables.

On insiste sur le fait que la constitution d'un Etat national pour la nation canadienne-française entraînerait des difficultés économiques énormes et des pertes d'énergie incalculables. Par ailleurs, on dit que tous les moyens n'ont pas été épuisés pour réformer le régime fédéral du gouvernement.

"Nous n'avons pas la certitude morale qu'il en résulterait une amélioration du sort social, économique et politique des Canadiens français", dit le

document qui ajoute d'autre part que "la preuve n'est pas faite que les Canadiens français veulent recourir à un état national". Enfin, notant que les deux nations manifestent des signes de rapprochement et de coopération, on dit qu'il n'est pas démontré que la nation canadienne-anglaise refuse de faire à la nation canadienne-française la place qui revient à un partenaire égal au sein de la Confédération.

Le document conteste aussi l'administration provinciale du Québec le droit d'être "la seule expression politique de la nation canadienne-française, affirmant que le gouvernement fédéral est "une autre expression politique de la nation canadienne-française".

Reformes parlementaires et administratives

On propose une réforme du Sénat, en cinq points:

- 1— retrait des sénateurs à l'âge de 75 ans;
- 2— limitation du mandat des

sénateurs à 10 ans;

3— nomination de la moitié des sénateurs par les gouvernements provinciaux respectifs;

4— maintien par les sénateurs de leur titre de sénateur et du terme "honorable" à l'expiration de leur mandat;

5— création d'un plan de retraite contributif pour les sénateurs.

Enfin on veut un fonctionnaire et des documents officiels bilingues et on propose la création d'un district fédéral englobant Ottawa et Hull pour en faire une unité juridique distincte comme Washington. On veut que la capitale canadienne devienne un modèle de bilinguisme et de biculturalisme pour tout le pays. "Il devra s'y trouver, non seulement des signes extérieurs du bilinguisme, mais aussi, une société bilingue et biculturelle".

Un amoncellement de courrier pour les députés au sujet de la peine de mort

OTTAWA (PC) — L'une des campagnes les plus intenses mais les plus paisibles qu'aient été menées sur l'esplanade du parlement depuis des années porte sur l'abolition de la peine de mort.

Depuis le jour où le premier ministre Pearson annonçait il y a quelques mois que la question serait tranchée par un vote libre du parlement, le mouvement en faveur de l'abolition de la peine capitale a grossi le courrier des députés plus que tout autre depuis le litige au sujet du drapreau.

Les opinions n'ont pas toutes la même origine même si la Société canadienne pour l'abolition de la peine de mort se montre la plus active. Des comités religieux, des organismes féminins, des mouvements de jeunesse, des sociétés légales et divers autres corps publics submergent les bureaux des députés de leurs considérations.

Dans à peu près tous les cas, disent les députés, la campagne est dirigée dans le sens de la suppression de la peine capitale. Ceux qui préfèrent la conserver emploient un langage plutôt réservé.

Les opinions exprimées par les députés indiquent que le sentiment général est assez également partagé sur la question. Certains considèrent que les abolitionnistes mènent par une légère majorité.

Mais il est peu probable que les députés puissent se pronon-

cer avant l'automne. Le parlement se propose de faire relâche à la fin de juin ou au commencement de juillet. Vu le grand nombre de projets de loi inscrits au feuillet, il n'est guère probable que la question vienne sur le tapis avant la fin de septembre ou en octobre.

Avec le congrès de l'Union interparlementaire qui doit se tenir en septembre à la Chambre des Communes, il ne faut pas s'attendre que le parlement soit convoqué avant la fin de ce mois.

Avant l'ajournement de la Chambre, il faudra mettre fin au débat sur le changement des règlements ainsi qu'à la révision de la loi des banques et à la loi sur le hachoir à papier des crédits intermédiaires afin que le gouvernement puisse continuer à assurer l'administration du pays durant les mois de congé.

Il est aussi quelques autres projets de loi d'importance moindre à homologuer.

Mais le bill relatif à la peine capitale sera probablement présenté peu après la rentrée des Chambres.

À défaut de la semaine dernière, M. Robert Temple, député libéral de Hastings-Sud, présentait une proposition de loi à ce propos. Rien n'indique officiellement que c'est sur cette proposition que sera pris le vote.

Les discussions sur les propositions de loi, mais que les députés ont habituellement qu'une heure et à moins du consentement un-

nime de la Chambre, elles retombent normalement au bas du feuillet lorsqu'elles ont fait l'objet d'un débat sans qu'on en vienne à un vote.

Servant certains ministériels, il sera difficile d'obtenir ce consentement unanime de la Chambre attendu que certains députés sont en faveur du statu quo.

Ainsi il est plus probable qu'un autre bill sera présenté par le gouvernement qui permettra de prolonger un débat

jusqu'à la tenue d'un scrutin. Cependant, le ministre de la Justice, M. Favreau, a fait dresser un Livre blanc relativement au problème dans lequel sont exposés tous les points de vue et qui sera distribué aux députés avant l'ouverture du débat. Des doubles du document ont été adressés aux chefs de parti afin qu'ils puissent s'assurer d'avance que le texte représente un résumé impartial de la question.

Le juge illustre de croire que les Québécois engageront toutes leurs forces dans la vie économique moderne si les instruments de leur destinée ne leur appartiennent. L'indépendance serait un moyen parmi d'autres d'obtenir ces instruments.

"Pourtant, aux termes du régime national de retraite et je suis extrêmement heureuse de le souligner — nous nous sommes approchés le plus près possible de ce que nous pourrions appeler un programme à caractère spontané".

Le ministre a souligné qu'il était impossible de verser immédiatement des prestations à même un fonds de retraite contributif en raison de la nécessité de déterminer au préalable le montant des contributions.

"Après avoir expliqué que lui et ses collègues comprennent en matière politique, s'exacerbaient dans un nationalisme revendicatif, — quasi-révolutionnaire, — qui allait jusqu'à réclamer la sécession d'une province, M. René Tremblay a ajouté que le véritable nationalisme consistait à défendre les positions québécoises à l'intérieur du Canada, et non en préchant le séparatisme.

Enfin, tous les orateurs se sont félicités de l'entente qui existait dans la "grande famille libérale", tant au provincial qu'au fédéral.

Quant à M. Jean-Luc Pepin, député de Drummond-Arthabaska aux Communes et secrétaire parlementaire du ministre fédéral du Commerce, il a déclaré que la formation, en tous domaines, des hommes politiques, devait être de plus en plus poussée.

La Fédération a d'autre part procédé dimanche matin au renouvellement de son conseil général.

M. Georges-Henri Fortin a été réélu à la présidence, cependant que M. Dollard Marquis de Montréal, devenait vice-président et MM. Paul Dolan, de Montmagny, deuxième vice-président, Georges-Etienne Malenfant, de Cabano, troisième vice-président, Jean-Jacques Tremblay, de Québec, secrétaire et Guy Roy, de Mont-Laurier, trésorier.

Le prochain congrès de la Fédération aura lieu la première fin de semaine de juin 1966, à l'hôtel Château-Frontenac de Québec.

La SSJB étudie la socialisation

par Jorges Girard

Si le congrès que vient de tenir en fin de semaine au Québec la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste semble marquer en dépit de répétitives orageuses, un rapprochement avec la diocésaine de

Québec, il a par ailleurs été l'occasion pour un certain nombre de conférenciers, d'énoncer des variations sur le thème dit de la socialisation.

C'est ainsi que la séance plénière de samedi matin a été consacrée à un exposé de M. Jacques Dofny, professeur au département de Sociologie de l'Université de Montréal. Après avoir rappelé la signification du terme socialisation dans sa discipline, c'est-à-dire le processus de transmission à l'individu de la culture ambiante, le conférencier a regretté qu'on ne socialise actuellement pas assez l'individu aux rouages d'ensemble de la société ou il se trouve et qu'on tienne à lui transmettre, au sujet de la propriété des moyens de production, des valeurs dépassées.

Tâche de l'Etat

Le professeur Dofny a exprimé l'avis que maintenant seuls de grands groupes financiers anonymes ou bien l'Etat, peuvent entreprendre les tâches de planification qui incombent inévitablement aux sociétés contemporaines. Il estime que dans une société qui ne dispose pas déjà du produit de l'accumulation des moyens économiques nécessaires, c'est à l'Etat qu'il appartient de prendre en main le développement, rôle dont la nationalisation n'est que la modalité la plus fréquente.

Il juge illusoire de croire que les Québécois engageront toutes leurs forces dans la vie économique moderne si les instruments de leur destinée ne leur appartiennent. L'indépendance serait un moyen parmi d'autres d'obtenir ces instruments.

Les séances dites des "commissions du thème", tenues samedi après-midi ont permis aux congressistes d'entendre des communications de P. Jean Genest, S.J., de MM. Réal Cardin, Jean-Luc Pepin, Gérard Pelletier, Naïm Kattan et Claude Ryan, notamment.

M. Pelletier, pour sa part, a dit juger embarrassante la situation du gouvernement provincial au sujet de la SIDBEC parce qu'avant de faire part de sa décision là-dessus, il n'a dit mot sur cette question.

Il a par ailleurs réaffirmé que la presse canadienne-française, écrite ou parlée, n'est pas libre. Il a souligné que les propriétaires de média d'information ne connaissent rien au journalisme et que les journalistes n'avaient, eux, guère voix au chapitre.

Quant à M. Jean-Luc Pepin,

Un exposé détaillé du régime national de retraite sera distribué dans chaque foyer

— Judy LaMarsh

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mlle Judy LaMarsh a déclaré samedi que des brochures contenant un exposé détaillé du régime national de retraite seront distribuées dans tous les foyers canadiens "d'ici sept ou huit semaines".

S'adressant aux diplômés de l'Université McMaster et à leurs femmes, elle a ajouté qu'on lui avait demandé une foule de renseignements au

sujet de cette mesure législative. "Mes correspondants désiraient obtenir la documentation requise de façon à déterminer dans quelle mesure ce nouveau programme toucherait les régimes de retraite auxquels ils participent présentement."

Il est essentiel que chaque citoyen canadien sache ce que le régime national lui offre.

Le ministre a souligné qu'il était impossible de verser immédiatement des prestations à même un fonds de retraite contributif en raison de la nécessité de déterminer au préalable le montant des contributions.

"Pourtant, aux termes du régime national de retraite et je suis extrêmement heureuse de le souligner — nous nous sommes approchés le plus près possible de ce que nous pourrions appeler un programme à caractère spontané".

Le ministre a souligné qu'il était impossible de verser immédiatement des prestations à même un fonds de retraite contributif en raison de la nécessité de déterminer au préalable le montant des contributions.

"Après avoir expliqué que lui et ses collègues comprennent en matière politique, s'exacerbaient dans un nationalisme revendicatif, — quasi-révolutionnaire, — qui allait jusqu'à réclamer la sécession d'une province, M. René Tremblay a ajouté que le véritable nationalisme consistait à défendre les positions québécoises à l'intérieur du Canada, et non en préchant le séparatisme.

Enfin, tous les orateurs se sont félicités de l'entente qui existait dans la "grande famille libérale", tant au provincial qu'au fédéral.

Les provinces administreront elles-mêmes le programme de lutte à la pauvreté

— Maurice Sauvé

QUÉBEC (DNC) — Le projet fédéral de "lutte contre la pauvreté", annoncé dans le dernier discours du Trône devant la Chambre des Communes, ne sera mis au point qu'avec le concours des provinces, et, une fois accepté, il ne sera administré que par elles.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, alors qu'il parlait, à St-Romuald, devant plus de 150 personnes, réunies en vue de la fondation de l'Association de la Fédération libérale du Canada, section de Québec, pour le comté de Lévis.

A cette réunion assistaient pas moins de trois ministères fédéraux en la personne de MM. Guy Favreau, ministre de la Justice et leader libéral pour le Québec, et de Robert L. Stanfield et plusieurs de ses ministères représentant le province.

Dans le cabinet Lester B. Pearson.

Pour sa part, M. Guy Favreau a longuement insisté sur la démocratisation au sein du parti libéral.

Après avoir expliqué le fonctionnement de cette Fédération libérale du Canada, avoir déclaré que les décisions ne pouvaient être prises par une seule personne, mais qu'elles résultent de l'ensemble des décisions prises par les divers comités nommés, et aussi élus, de la Fédération, avoir affirmé qu'en matière d'élections, ce n'était plus un petit groupe qui contrôlait le parti, mais que les ordres venaient d'un comité dans lequel on trouvait, par tiers, des militants élus par leurs sections locales ou régionales, des députés élus par le caucus des députés, et des membres directement nommés par le chef du parti, Me Guy Favreau s'écria: "Nous pressions de continuer à avoir chez nous cette pauvreté".

C'est alors qu'il a expliqué que son gouvernement avait l'intention d'agir dans cette lutte contre la pauvreté, de la

même manière qu'il avait agi dans la question d'ARDA, c'est-à-dire, que tous les projets à venir seront étudiés conjointement avec les provinces, et que l'application de ces projets, ainsi que leur administration, seront effectuées par les provinces.

Par la suite, alors qu'il parlait avec des journalistes, M. Maurice Sauvé a précisé qu'il pensait que la conférence fédérale-provinciale, qui doit maintenant se dérouler le 19 juillet prochain, portera principalement sur ce programme de "lutte contre la pauvreté".

Enfin, M. René Tremblay, ministre "senior" au sein du cabinet Lester B. Pearson, a fait un appel à la jeunesse canadienne-française pour qu'elle comprenne qu'un nationalisme bien compris, ne consistait pas à réclamer une hypothétique indépendance du Québec, mais, plutôt, à s'intégrer au pays, afin de réclamer, en faveur du

36 sénateurs ont un an pour se décider

OTTAWA (PC) — D'ici un an, 36 sénateurs devront décider s'ils vont abandonner les émoluments annuels de \$15,000 qu'ils devraient recevoir jusqu'à leur mort pour se contenter d'une pension annuelle de \$8,000 ou s'ils demeureront à vie membres de la Chambre Haute.

Un projet de mise à la retraite des sénateurs est devenu loi mercredi dernier, lorsqu'il a reçu la sanction royale. Le bill accorde un an aux sénateurs pour décider de leur sort. Ils peuvent prendre leur retraite à 75 ans et 36 d'entre eux sont actuellement éligibles.

Un point important susceptible d'agir sur leur décision est que leurs honoraires de \$15,000 ne sont suivis d'aucune pension à leurs veuves, s'ils viennent à mourir. Acceptant par contre la retraite et \$8,000 par an, leurs veuves recevront un tiers de cette pension.

Le sénateur Wallace McCutcheon a qualifié ce détail de changement. La lutte autour de ce bill a par ailleurs été plus violente à la Chambre des Communes qu'au Sénat même. Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, craint, peut-être avec raison, qu'advenant la retraite pour 36 sénateurs éligibles, le premier ministre, M. Lester Pearson, désignera des hommes de son choix pour les remplacer.

la vie mondaine



Au pays des découvertes

Quelle femme peut résister à l'attrait d'un article vraiment parisien. Mmes Philippe de Gaspé Beaubien, à gauche, et Nathan Steinberg, co-présidentes du comité d'organisation du bazar des petits frères des Pauvres, puisent dans les caisses fraîchement ouvertes: foulards, colifichets et parfums prestigieux. De leur côté, les hommes ont fait des découvertes moins frivoles mais tout aussi attrayantes.

photo LA PRESSE

Un air de Paris animera le bazar des petits frères

par Lily Tasso

On n'en finit plus de débaler des caisses chez les Petits Frères des Pauvres. Les objets qui sortent de leur nid de paille, enveloppés de papier de soie, ont tous un air de luxe — même quand ils ne coûtent qu'un dollar — "un air de Paris", comme le veut le bazar des petits frères.

Chaque colis arrivé de France est une surprise, tant pour les petits frères eux-mêmes que pour le comité d'organisation. Mme Nathan Steinberg, co-présidente, brandit un immense flacon de parfum Dior, tandis que Mme Philippe de Gaspé Beaubien, co-présidente elle aussi, essaye un beau foulard Maggy Rouff. Sur ce, arrive Mme Gerard Boudrias, présidente, qui déploie une nappe des plus futuristes.

Mlle Marie Choquet, d'Expo '67, conseillère du bazar, toujours à l'affût de nouveautés, a vite fait de repérer les vaporisateurs de parfums en Limoges, les mouchoirs aussi appétissants que des bonbons dans leurs boîtes transparentes, les ceintures dorées dernier cri et les frivolités dont toute femme raffole. Tandis que Mlle Marysanne Kenderji contemple avec satisfaction la belle collection d'objets d'art offerts par les artistes canadiens.

Les hommes admettent les découvertes féminines, bien sûr, tout en se livrant à leur passe-temps favori: "Un air de Paris" permet de bouquiner, sinon sur les quais de la Seine, du moins autour de comptoirs achalandés. Le joaillier Maurice Braut contemple des gravures d'art, tandis que M. Vialer Lapierre, responsable de la publicité visuelle, feuillete des livres magnifiquement illustrés.

Quant à M. Laurent Labrosse, responsable de la décoration du bazar, sa préférence va, bien entendu, aux objets les plus pittoresques: torchons qui tiennent davantage de l'oeuvre d'art que de l'article de cuisine, faïences multicolores, verres et cristaux aux formes originales et aux inscriptions bien parisiennes, colifichets à la mode, etc. Des milliers d'objets à tous les prix, qui ont une chose en commun: le bon goût parisien.

Le troisième bazar annuel des petits frères des Pauvres aura lieu jeudi et vendredi, les 10 et 11 juin, à l'Auberge Seaway, angle des rues Dorchester et Guy, sous le haut patronage de Mme Georges Vainier et la présidence d'honneur de Mme Jean Drapeau. Il sera ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le premier but du bazar est de permettre aux petits frères d'emmener les vieillards pauvres et solitaires de Montréal à passer un mois de vacances à Ste-Marguerite.

Un autre but de cette joyeuse manifestation est de donner aux Montréalais l'occasion de

connaître les petits frères et, par eux, leurs vieux amis. "Nous servons simplement d'intermédiaires entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas," explique Hubert, le responsable de la maison des petits frères à Montréal.

Tout communautaire de catholiques laïcs est formée de jeunes gens qui consacrent leur vie aux vieillards, leur apportant joie et reconfort sans distinction de race ou de religion. La maison de Montréal a été ouverte il y a deux ans et demi; elle compte déjà sept vocations.

Mais retournons au groupe actif qui ne cesse de débaler, d'étiqueter et d'inventorier. Tout à coup, M. Maurice Braut entraîne les membres du comité dans une pièce voisine pour leur faire les honneurs de "son" marché aux puces, question de leur offrir une récréation.

Les trouvailles du Nouveau-Monde n'ont rien à envier aux nouveautés du vieux continent. M. Braut, chargé de rassembler les objets qui figurent au marché aux puces, garde pour lui le secret de leur origine. On sait seulement qu'il a sollicité avec succès tous ses amis et connaissances. L'air mystérieux, il écoute les Oh! et les Ah! admiratifs comme une musique suave.

Le bazar des petits frères sera un lieu de rencontre et d'amitié, où l'on pourra déguster vins et fromages sous la tonnelle, en causant agréablement. Petits et grands sont invités à ce rendez-vous de jeunesse et d'optimisme.



Récent mariage

M. Michel Beaulieu, écrivain, et Mme Beaulieu (Danièle Desnoyers, m.d.) dont le mariage a été célébré samedi à Montréal. La mariée est la fille de M. et de Mme Roger-J. Desnoyers et la marie, le fils de M. Gérard Beaulieu, ing. p. et de Mme Beaulieu, tous de Côte-des-Neiges.

Anne-Marie Gendron, lauréate des Matinées musicales

C'est samedi, le 29 mai dernier, que s'est terminée la saison des Matinées musicales, à l'auditorium Le Plateau, sous la présidence d'honneur de

l'hon. Georges Lapalme, accompagné de son épouse. Comme on le sait déjà, ce gala a pris la forme d'un concours où l'on présentait six des jeunes virtuoses qui ont joué aux concerts hebdomadaires des Matinées musicales, pendant la saison 1964-65. Un jury, composé de trois membres dont, MM. Fernand Graton, Jean-Yves Landry et notre éminent compatriote Wilfrid Pelletier, qui en était le président, a été unanime dans le choix de la lauréate.

Anne-Marie Gendron, jeune pianiste et élève du collège Ste-Croix, s'est vu décerner une bourse lui permettant un séjour de trois semaines au Camp des Jeunes musicales du Canada.

16 juin prochain, à 8 h. 15, à l'auditorium de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Pour obtenir le laissez-passer obligatoire, communiquer avec Mme Réal DeGure (365-0285) ou Mme Guy Loiselle (322-7062).

La direction des Matinées musicales remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à maintenir les Matinées musicales, et donne rendez-vous à ses jeunes amis à l'automne prochain, pour une troisième saison.



Mlle Anne-Marie Gendron



Dentelle et conlletti

Mme Jean Drapeau présidera la rétrospective du trousseau de la mariée "Dentelle et Conlletti", qui aura lieu au Jardin Botanique demain, à 3 h. p.m., au profit de l'oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption.

Baiser d'anniversaire dans les hauteurs

SAN FRANCISCO. (UPI) — Claes Wyckoff, qui aime causer des surprises à sa femme dans des circonstances exceptionnelles, a trouvé celle-ci pour célébrer leur 30e anniversaire de mariage: propriétaire d'une agence de publicité, il a donné à Lucina, sa douce moitié, un baiser d'anniversaire du haut d'une des tours du célèbre pont Golden Gate, à San Francisco. A 750 pieds de hauteur, on ne peut dire que l'accolade ait été donnée en public. Il a pu réaliser son projet avec la coopération d'un vieil ami un directeur du pont. Le couple avait pris un ascenseur qui conduisait 746 pi. plus haut pour grimper ensuite une échelle verticale de 21 marches allant au sommet. "Nous sommes sur le toit du monde, chérie, dit le mari de 54 ans à sa femme de 30 ans. J'ai voulu quelque chose d'exceptionnel pour célébrer 30 ans de surprises agréables." Ouf!



Adieux à quatre membres du corps consulaire

Le Cercle international Sainte-Marie offrait mercredi dernier à l'hôtel Berkeley, un déjeuner d'adieu à quatre membres du corps consulaire, qui quittent incessamment Montréal. Entourant Mme Consulaire Sainte-Marie, fondatrice et présidente du cercle (au centre), on aperçoit, dans l'ordre habituel, debout: Mmes J. Piffaretti, épouse du consul général de Suisse; S. Tsionides, consul de France; assises: Y. Rivlin, épouse du consul général d'Israël, et P. Benoist, épouse du consul général de France.

SPECIAUX... au Salon Paul LaRue

PERMANENTE PERMANENTE
de qualité \$5 Rayette de haute qualité au complet \$9.50
tout compris Rég. \$12.50

Coupe par PAUL LARUE incluse sur demande



Pour une coiffure plus souple nous vous suggérons une

"MODELING" en special \$10

Nouvelle ligne CREOLE 1965



346 EST, STE-CATHERINE

quelques pas à l'ouest de St-Denis

861-2089 — 866-0218

Air climatisé

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Les imprimés font la femme jolie!

\$19.95

\$19.95

Fleurs des champs sur toile de coton. Modèle semi-ajusté, encolure et emmanchures bordées d'un liseré de feutrine soie. Boutons au côté. Fraîche et gaze avec ses fleurs de nuances douces ou dominée le bleu, jaune, blanc, rose, vert ou deux tons de doré. Tailles 8 à 18. \$19.95

Dessins géométriques toujours sur toile de coton. Semi-ajusté aussi avec découpe dans un noeud. Imprimé de bleu avec vert, ou en brun pâle. Tailles 8 à 18. \$19.95

Au deuxième
Compte courant ou budgétaire. Carte Credite honorée.
Stationnement gratuit.
Commandes postales ou téléphoniques.

6500, rue Saint-Jacques — Tél. 279-4781
Le magasin qui ne déçoit jamais celles qui recherchent le chic.

sur votre bloc notes

Pèlerinage
Un pèlerinage à Notre-Dame du Cap, et une visite des églises de l'île d'Orléans et de Ste-Anne de Beaupré aura lieu les samedi et dimanche 19 et 20 juin prochains. Pour tous renseignements, composer VI 4-3262.

Equipe Seréna
L'Equipe Seréna donnera son prochain cours sur la régulation des naissances par la méthode sympto-thermique, le mercredi

LUNETTES auditives

• MARQUES REPUTÉES •

• Dépositaire des minuscules appareils auditifs "FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"

Piles de tous genres
Accumulateur de piles
SPECIAL \$18.00

Yeux artificiels en plastique
faits sur mesure

J.A. Racette INC.

6528, ST-DENIS
(au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014

50%

DE RÉDUCTION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOS PHOTOS EN COULEURS

DIRECT FILM SERVICE

C. P. 100, STATION YOVILLE, MONTREAL, P.Q.

VOYEZ COMBIEN LE CÔT EST MINIME
Développement des Films Couleurs

KODACOLOR	PHOTO SUPPLÉMENTAIRE OU EN RÉIMPRESSION
Rouleaux de tous formats	3 1/2" x 3 1/2" ou 3 1/2" x 5".....19c
8 photos... 3 1/2" x 5".....\$2.12	EKTACHROME—ANSOCHROME
12 photos... 3 1/2" x 3 1/2".....\$2.88	Tous formats développés et montés.....80c
20 photos... 3 1/2" x 5".....\$4.50	Impression sur papier d'après diapositive.....24c
AGRANDISSEMENT COULEURS—MONTÉ	
5" x 5" ou 5" x 7".....0.80	
8" x 8" ou 8" x 10".....\$2.00	

Ajoutez 6% pour la taxe provinciale
Envoyez argent—mandat—chèque ou payez sur livraison.

DIRECT FILM SERVICE, Case Postale 100, Station Youville, MONTREAL

ÉCONOMISEZ 50% SUR VOS PHOTOS

DIRECT FILM SERVICE, Case Postale 100, Station Youville, MONTREAL

S.V.P. ME FAIRE PARVENIR, SANS OBLIGATION VOS ENVELOPPES ET LISTE DE PRIX

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

Québec mettra sur pied un nouveau système d'inspection des viandes

par Jacques Filteau

Le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, M. Alcide Courcy, a déclaré samedi soir devant les membres de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec, que "bien que l'organisation de l'inspection des viandes pose encore un problème difficile dans un bon nombre de pays et particulièrement au Canada" — son ministère était à mettre au point un système selon lequel les abattoirs du Québec seront classés en deux catégories: A et B. Les carcasses inspectées dans les abattoirs de catégorie "A" seront estampillées: "Approuvé Québec".

L'abattoir de catégorie "A" devra avoir un volume d'abatage d'au moins 35 unités par semaine. (Par unité d'abatage on entend un boeuf ou quatre porcs ou encore, quatre moutons).
Pour se qualifier dans la catégorie "A" le propriétaire de-

Il y a moins à dire, a poursuivi le ministre sur les abattoirs de catégorie "B", qui seront dits "sous surveillance". Ils devront répondre à certaines normes d'hygiène et feront l'objet d'une surveillance périodique de la part des inspecteurs sanitaires. Mais les carcasses sortant de ces établissements, même si elles sont parfois inspectées ne porteront jamais l'estampille officielle réservée aux abattoirs de la catégorie "A".
"Il faut savoir, a dit le ministre que 60% des abattoirs de la province, peut-être davantage, abattent moins de dix têtes par semaine, ce qui suggère que beaucoup d'entre eux

ne sont pas rentables et ne pourront pas subir longtemps la concurrence des abattoirs bien organisés et justifiant des services d'inspection et de classement des viandes."
Le scandale de la viande pourrie
Vous vous souvenez sans doute a dit M. Courcy, parce que

panique du consommateur et de préserver le bon renom de la grande majorité des propriétaires d'abattoirs et de charcuteries de la province."
Le ministre a aussi rappelé que c'est dans le même but que se formal, le 22 février 1962, le Conseil de l'industrie des viandes du Québec qui groupait 56 firmes ayant un chiffre d'affaires annuels de \$675,587,000. Ce conseil, a poursuivi M. Courcy, adressait, à la fin de la même année, un mémoire au gouvernement, qui, pour des raisons déjà mentionnées, demandait qu'on entreprenne des études pouvant conduire à l'organisation rationnelle d'un système provincial d'inspection des viandes.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 Sherbrooke O (11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

Agriculture : l'enquête doit se préoccuper davantage de l'homme — Le président de la FLQ

JONQUIERE (PC) — La Fédération provinciale de Québec a fait parvenir récemment au ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy un mémoire sur ce que devrait être le mandat de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture, instituée par le gouvernement, au début du printemps.

C'est ce qu'a fait savoir hier soir le président de la FLQ, le Dr Irénée Lapière au congrès de la Fédération, section du Saguenay-Lac St-Jean, à Jonquière.
Selon le Dr Lapière, dans son mémoire, la FTQ considère que le mandat de la commission royale d'enquête sur l'agriculture doit porter, autant sur l'aspect social du milieu rural que sur l'aspect économique, technique et juridique du problème agricole. La Fédération croit que la commission royale doit porter son attention sur les conditions de vie de l'agriculteur, a noté le conférencier, ajoutant que cela inclut la question des conditions de travail de l'agriculteur, celle des facteurs de survie et de la stabilité de la famille agricole ainsi que l'importante question des migrations de population.

En somme, a résumé le président de la FLQ, la commission royale d'enquête doit se préoccuper d'avantage de l'homme en tant qu'agriculteur et membre d'une société à laquelle il veut s'incorporer à part entière, que de l'aspect technique du problème agricole.

Recrutement
Le Dr Lapière a dit que le document suggère également l'étude des principaux critères de rentabilité d'une exploitation agricole en analysant les facteurs de production, de distri-

buton et de mise en marché des produits agricoles.
Quant aux questions forestières, M. Lapière a déclaré que la FLQ croit que la commission royale d'enquête doit les étudier seulement lorsque celles-ci ont des rapports directs et immédiats avec l'agriculture.

Selon la FLQ, de tels rapports se présentent notamment lorsqu'il s'agit des terres défrichées non rentables aux fins agricoles, et des fermes afro-forestières.
Auparavant, M. Lapière a dit que lorsqu'il a accédé à la présidence de la FLQ il s'est donné comme objectif de porter "La démocratisation des structures de la fédération dans tous les coins de la province".

Cet objectif est en bonne voie de réalisation et se concrétise de semaine en semaine par la tenue de congrès régionaux, a-t-il précisé.
Il a rappelé que cette année la fédération s'est donnée comme tâche d'étudier l'économie rurale et d'essayer d'établir ce qu'elle devrait être dans un Québec moderne.

Le Dr Lapière a également invité les dirigeants des associations des comités de Chicoutimi et Jonquière-Kénogami à organiser un recrutement intense dans les paroisses qui feront partie d'un nouveau comté qui porterait, a-t-il dit, le nom de "Comté de Dubuc" créé en vertu du remaniement de la carte électorale qui doit être sanctionnée au cours de la présente session.

Vice-président international du SIM

MONTREAL (PC) — M. Leonard McLaughlin, président du Syndicat international des gens de mer du Canada — indépendant — a été élu à l'unanimité vice-président international du Syndicat international des gens de mer de l'Amérique du Nord.

L'élection s'est déroulée au congrès biennal du syndicat à Washington.
Un second Canadien, M. Gilbert Gauthier, a été élu pour représenter le syndicat affilié des mécaniciens licenciés, le Syndicat des officiers maritimes canadiens.

Nouveau vice-roi du Nouveau-Brunswick
OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre libéral John Babbitt McNair du Nouveau-Brunswick a été nommé lieutenant-gouverneur de cette province.

M. McNair, qui a résigné ses fonctions de juge en chef de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick en novembre dernier alors qu'il a atteint 75 ans, âge de la retraite, assumera ses nouvelles fonctions à compter de mercredi, a précisé le premier ministre Pearson en annonçant cette nomination.

M. McNair succède à M. J. Leonard O'Brien.
Originaire d'Andover, Nouveau-Brunswick il a tout d'abord été élu à la Législature provinciale en 1935 et nommé procureur général. Il représentait la circonscription de York County.

Assermenté au poste de premier ministre en 1940, il a occupé cette fonction jusqu'en 1952 alors que son ministère fut renversé aux élections provinciales.

vous souffrez

vous ne souffrez plus

brûlements d'estomac soulagés rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Les Tums sont tellement faciles à prendre — aucun liquide nécessaire. Vous pouvez toujours avoir des Tums sous la main pour un soulagement rapide des brûlements ou de l'hyperacidité d'estomac. Demandez les Tums améliorés dans le rouleau de poche bien connu, en boîte économique de 4 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

RUSCO

Avec le revêtement en acier Rusco, plus besoin de peindre votre maison

Le revêtement à maisons Rusco, fait d'acier de la plus haute qualité ne se fendille pas, ne cloque pas, ne s'écaille pas. Il est muni d'une protection exclusive en 4 couches: (1) enduit au zinc, (2) liant, (3) couche de fond cuite au four et (4) fini email au vinyl organosol, cuit au four. Avec le revêtement Rusco, finis les soucis d'entretien! Il se nettoie facilement avec un brouillard d'arrosage ou se lave de lui-même à chaque averse. Rusco assure une installation de qualité, garantie par écrit, et un service rapide et courtois. Grand choix de couleurs décoratives.

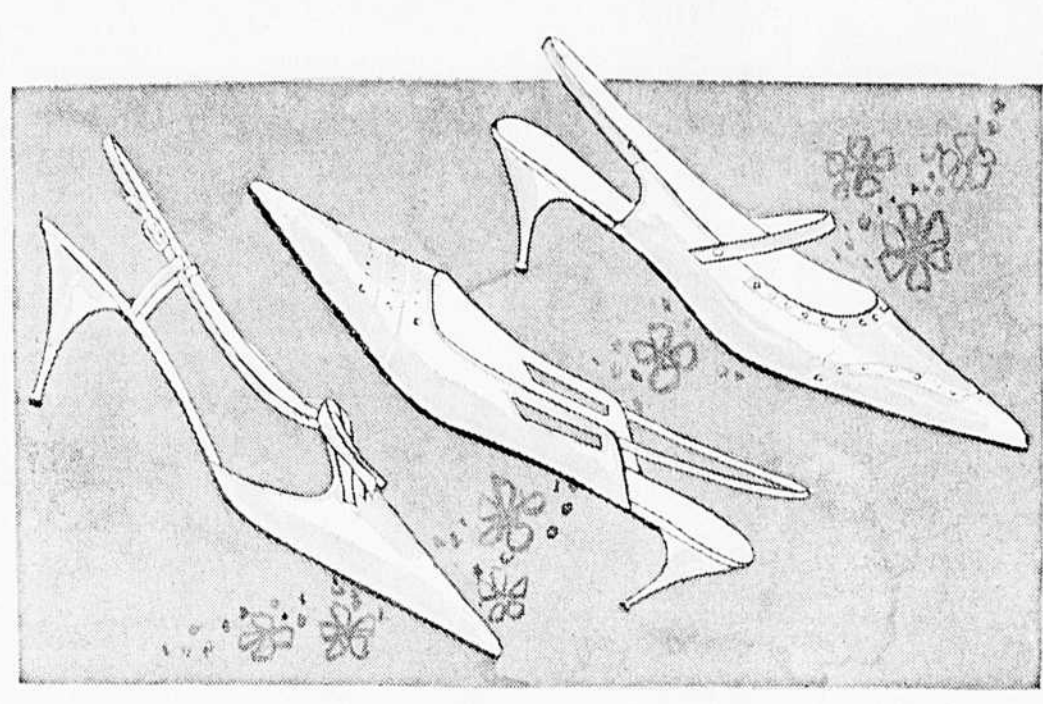
EN VENTE CHEZ:
RUSCO HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal DU. 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENTS EN ACIER

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!

HENNESSY HENNESSY

COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

MORGAN

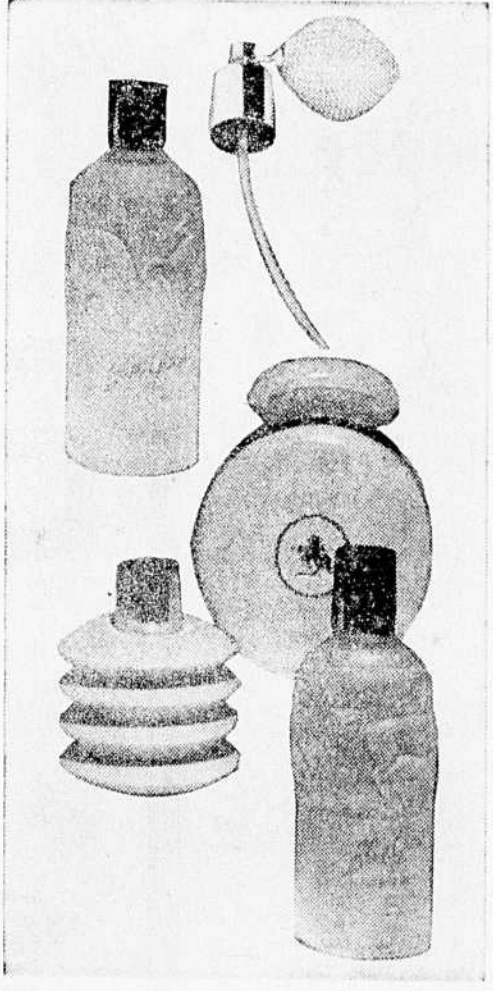


Choix varié de souliers blancs d'été "Jeunesse" à un bas prix exceptionnel! Exclusivité Morgan!

Choix de cuir, filet ou de cuir/filet. Souliers de styles populaires y compris des escarpins classiques, souliers à courroie aux talons, courroie "T" et sandales. Formes et hauteurs variées de talons. Pointures: 6 1/2 à 10; largeur: AA, pointures: 5 à 10; largeur B dans le lot.

9.95

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES DU BUDGET — RAYON 94, TROISIÈME
Également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

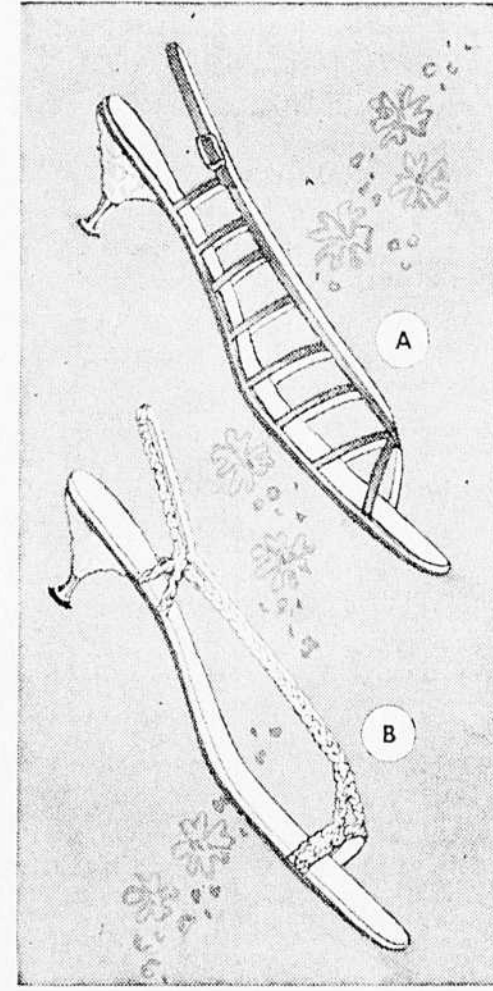


Voici la saison idéale pour utiliser "Blue Grass" ... parfum frais et féminin d'Elizabeth Arden!

Toutes les femmes aimeront ce doux et léger parfum qui rappelle les fleurs, la mousse et la fraîche verdure! C'est un parfum approprié à toutes les occasions!

- A. "Blue Grass" flower mist (4 onces) plus un vaporisateur cadeau **3.50**
- B. "Blue Grass" poudre de bain plus un pain de savon cadeau **3.00**
- C. "Blue Grass", flower mist (4 onces) plus poudre de bain "Puff-puff" en cadeau **4.50**
- D. "Blue Grass" parfum mist (2 1/2 onces) **5.00**

Téléphoner à 842-6261
ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — REZ-DE-CHAUSSEE
Également à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Allez pieds nus dans des sandales faites à la main et importées d'Italie!

9.95

- A. Turquoise, ton or ou havane. Toutes ont des talons en métal ton blanc/or. Pointures 6 à 10.
- B. Blanc ou havane à talons en métal de ton or/blanc. Pointures 6 à 10.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES — RAYON 31, ETAGE-MODE — AU DEUXIÈME
Tons havane et blanc également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

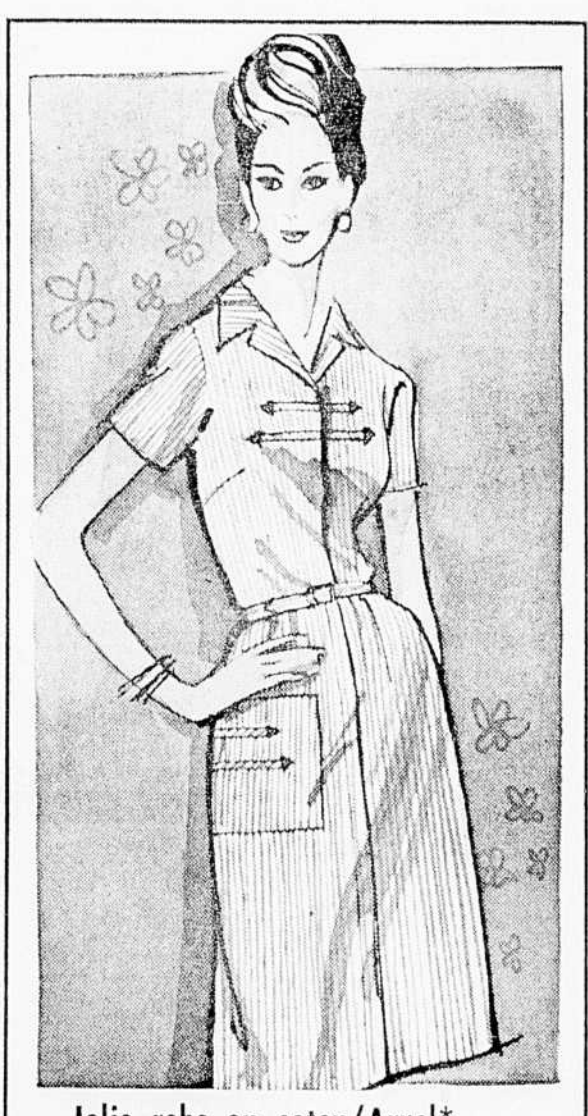


Robe de jeu et culotte pour gamine... Fin coton cordé frais et pimpant!

Prix spécial **2.77** l'ensemble

Facile à enfiler cette jolie petite robe est en fin coton. Corsage garni de dentelle, ceinture étroite; jupe fendue pour laisser voir la culotte assortie. Rose ou bleu. Tailles 3, 4, 6 et 6x.

Téléphoner à 842-6261
VÊTEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 49, TROISIÈME
Également à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Jolie robe en coton/Arnel* cordé d'entretien facile pour tailles spécialisées!

Ord. 10.95 **6.98**

Modèle classique, agréable à porter, fermeture à glissière. Coupe qui avantage les tailles spécialisées. Coton cordé Arnel*, manches courtes, col, poche et ceinture même tissu. Bleu, tailles 16 1/2 à 22 1/2; noir, tailles 14 1/2 à 22 1/2.
* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
ROBES DU BUDGET — RAYON 49, TROISIÈME

La petite histoire de "Gemini-4"

HOUSTON, Texas. (AFP) — L'entraînement des astronautes James McDivitt et Edward White, a été si intense, dans les mois qui ont précédé leur envol, jeudi pour le cosmos, que les deux pilotes ont déclaré avoir passé, cette année, beaucoup plus de temps en compagnie l'un de l'autre qu'avec leur propre femme.

Les deux astronautes n'ont pas eu droit au "rasoir Apollo". La NASA la réserve aux grandes missions directement préparatoires au vol lunaire et à celui-ci. Leur "barbe de trois jours" n'est pas précisément du goût de "Jim" et d'"Ed". Elle les démange, ont-ils dit, d'autant plus qu'avec l'ouverture exigée du scaphandre de plongée du scaphandre cosmique, il leur est difficile de se gratter à leur guise.

Le "rasoir Apollo" fonctionne selon le principe d'un rasoir électrique. Mais, pour économie de courant, il est mécanique. On le "remonte" à l'aide d'une clef comme un jouet, ou un réveil. Dans la non-pesanteur, les poils de barbe coupés flottaient sans tomber dans la cabine. Aussi le "rasoir Apollo" est-il muni d'un réceptacle parfaitement étanche où ils s'accumulent sans aucun risque d'ennahir l'habitacle.

Le meilleur ou le plus cher restaurant du monde offre des repas beaucoup moins coûteux que les menus confectionnés par la NASA pour ses astronautes. Menus solides, prosaïques et dépourvus de toute fantaisie. Un repas, en sachet plastique, est réduit à sa plus simple expression, sous sa forme déshydratée. Pas question de caviar ni de paté de foie, mais pour une "addition" de \$25 réglée par l'ingénieur spatial, les astronautes se voient par exemple offrir un repas de petits morceaux de rôti de bœuf — froid naturellement — quelques bouillottes de salade de pommes de terre, de minces tranches de plum-pudding avec un dé à coudre de (poudre de) jus d'orange.

Pendant plusieurs semaines, avant leur lancement, jeudi, dans l'espace, White et McDivitt ont été plus soigneusement maintenus à l'écart de toute maladie contagieuse que s'il s'agissait de nouvelles fragiles.

Leur médecin principal, le Dr Charles Berry, a récemment soulevé qu'il avait alors un "consci constant": c'était qu'Ed et Jim prennent un rhume de cerveau. Leur entraînement en aurait alors souffert au point de compromettre le vol projeté pour le 3 juin. La substitution de deux "astronautes de secours" aurait bonifié alors tous les plans les plus minutieux, en retardant inévitablement le lancement de plusieurs jours.

La capsule est très bonne. Les enfants et moi l'avons mangée presque en entier. Ce soir nous entamerons la fusée. "Eddie" White, à un récent survol des États-Unis, a ainsi eu une double bonne surprise: c'était sa femme Pat qui lui parlait de la maison, au micro, et non pas Virginia Garrison qui discutait de consommation d'oxygène et d'hydratation. White a été ravi, aussi, d'apprendre à cette occasion qu'on avait offert aux siens un excellent, énorme gâteau en forme de "Gemini-Titan 4".

"Ton œil gauche a l'air bien." — "Comment sais-tu que mon œil gauche est rouge?" — "Je dis que ton œil gauche a l'air bien." — "D'accord."

Personne à la NASA n'est capable d'expliquer ces phrases mystérieuses qu'échangeaient samedi, James McDivitt, commandant du "Gemini-4", et sa femme Patricia, pas même le Dr Charles Berry, médecin chef du vol. Il s'agit, pense-t-on, d'un "code" utilisé par les deux époux pour se parler "en privé" en se sachant écouté par le monde entier...

La NASA est en train de mettre au point pour les prochains vols de l'espace un "révolber à amorces", lançant 20 petites fusées par seconde. Une autre version pourrait lancer des cartouches remplies d'eau.

"L'espace vital d'Ed (White) et de Jim (McDivitt) équivalait à celui des passagers occupant les sièges avant d'une Volkswagen", a déclaré l'ingénieur Norman Snylen, responsable de la section-équipage à la firme McDonnell Aircraft Corp., constructrice des vaisseaux spatiaux Gemini. Plus de 4.000 entreprises ont contribué à la construction de Gemini-4.



Allo, le cosmos, la terre appelle Gemini-4

Dans quelques heures, Ed White, le deuxième marcheur de l'espace, et James McDivitt, commandant de bord de "Gemini-4", auront complété leur mission de 62 orbites et feront amerrir leur capsule à proximité du porte-avions "Wasp", au sud des Bahamas. La photo montre Mme McDivitt (à gauche) et Mme White, attendant tout heureuses, au Centre de contrôle de Houston, Texas, le moment de converser très brièvement avec leurs maris.

Le programme Gemini prévoit huit autres vols spatiaux d'ici 1967

HOUSTON, Texas. (AFP) — A la mi-août, Gordon Cooper et Charles Conrad "tiendront l'espace" une semaine entière et tenteront un "rendez-vous" que n'ont pu réussir le 3 juin leurs prédécesseurs James McDivitt et Edward White. En octobre, Walter Schirra et Tom Stafford essaieront d'arrimer leur capsule, momentanément, à un véhicule "Agena".

La récupération se fera en mer, même si cela coûte plus cher

HOUSTON, Texas. (AFP) — Comme leurs prédécesseurs américains — et à la différence de leurs rivaux soviétiques — James McDivitt et Edward White reprendront contact avec notre planète — non pas sur la terre ferme — mais, dans l'eau... puis sur le pont d'un bateau.

Notre expérience a donné le courage nécessaire aux Américains (Leonov)

SOFIA (AFP) — "Il est hors de doute que l'expérience acquise lors de notre vol cosmique a grandement aidé les dirigeants du programme cosmique américain pour le périple qu'effectuait actuellement McDivitt et White, mais la manière de "sortir" de White, et directement hors de l'habitacle, est impressionnante", a déclaré au représentant de l'agence bulgare d'information le "premier marcheur" de l'espace, le cosmonaute soviétique Alexis Leonov, qui se repose actuellement en compagnie de son commandant de bord Paul Beliaev,

Des vols lunaires dès 1968 ?

HOUSTON, Texas. (AFP) — Le directeur du programme spatial "Apollo" a déclaré, samedi à Houston, qu'il existait une possibilité limitée que les premiers lancements d'hommes en direction de la lune aient lieu en 1968, et non — comme prévu — en 1969.

peccables, une nécessité absolue sur la voie de la lune. Voici, de source officielle, les grandes lignes des prochains vols "Gemini". Celui de quatre jours qu'effectuera en ce moment James McDivitt et Edward White a nom "Gemini-Titan 4" ou "GT-4".

De Gaulle fera face à un candidat unique du centre gauche

PARIS (Reuter) — Les socialistes français ont mis le président de Gaulle aujourd'hui devant la menace d'une opposition unifiée du centre gauche à la suite d'un appel en vue de la création d'une fédération des partis de gauche.

St-Domingue : les partisans d'Imbert projettent de tenir un "ralliement chrétien"

SAINT-DOMINGUE (PA, UPI) — Les partisans du colonel Imbert ont projeté de tenir un "ralliement chrétien" dans cette ville. Le clergé local s'oppose toutefois à l'idée. Ils ont précisé que deux tentatives précédentes en vue d'organiser un rassemblement de ce genre avaient échoué à la suite des déclarations de la presse qui s'agissait d'une réunion de caractère politique.

Johnson exhorte de nouveau le monde communiste à renoncer à la guerre

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le président Johnson a entrepris une campagne personnelle en vue de persuader les peuples et les leaders du monde communiste de se joindre aux États-Unis dans "une marche vers la paix".

Le programme Gemini prévoit huit autres vols spatiaux d'ici 1967

HOUSTON, Texas. (AFP) — A la mi-août, Gordon Cooper et Charles Conrad "tiendront l'espace" une semaine entière et tenteront un "rendez-vous" que n'ont pu réussir le 3 juin leurs prédécesseurs James McDivitt et Edward White. En octobre, Walter Schirra et Tom Stafford essaieront d'arrimer leur capsule, momentanément, à un véhicule "Agena".

La récupération se fera en mer, même si cela coûte plus cher

HOUSTON, Texas. (AFP) — Comme leurs prédécesseurs américains — et à la différence de leurs rivaux soviétiques — James McDivitt et Edward White reprendront contact avec notre planète — non pas sur la terre ferme — mais, dans l'eau... puis sur le pont d'un bateau.

Notre expérience a donné le courage nécessaire aux Américains (Leonov)

SOFIA (AFP) — "Il est hors de doute que l'expérience acquise lors de notre vol cosmique a grandement aidé les dirigeants du programme cosmique américain pour le périple qu'effectuait actuellement McDivitt et White, mais la manière de "sortir" de White, et directement hors de l'habitacle, est impressionnante", a déclaré au représentant de l'agence bulgare d'information le "premier marcheur" de l'espace, le cosmonaute soviétique Alexis Leonov, qui se repose actuellement en compagnie de son commandant de bord Paul Beliaev,

Des vols lunaires dès 1968 ?

HOUSTON, Texas. (AFP) — Le directeur du programme spatial "Apollo" a déclaré, samedi à Houston, qu'il existait une possibilité limitée que les premiers lancements d'hommes en direction de la lune aient lieu en 1968, et non — comme prévu — en 1969.

Les catholiques manifestent depuis samedi contre les autorités à Saigon

SAIGON (AFP, PA, UPI) — Malgré les tentatives de conciliation effectuées dimanche par le chef du gouvernement, le docteur Phan Huy Quat, auprès des autorités religieuses, la pression des groupes catholiques pèse de plus en plus dans la crise politique vietnamienne.

Le premier ministre s'est entretenu hier avec le délégué apostolique Monseigneur Angelos Palmas et avec l'archevêque de Saigon, Monseigneur Paul Nguyen Van Binh. Les premiers incidents violents ont éclaté samedi soir dans le quartier populaire de la rue Truong Minh Giang.

Dimanche, de nombreuses manifestations ont été organisées dans les divers quartiers catholiques de Saigon. Les prêtres réfugiés du Nord, en soutane noire, sont venus sur la place publique haranguer les fidèles qui portaient des banderoles insultantes pour le docteur Quat et demandant sa démission. Des échauffourées ont eu lieu lorsque les policiers ont tenté de s'emparer des banderoles.

De Gaulle fera face à un candidat unique du centre gauche

PARIS (Reuter) — Les socialistes français ont mis le président de Gaulle aujourd'hui devant la menace d'une opposition unifiée du centre gauche à la suite d'un appel en vue de la création d'une fédération des partis de gauche.

Johnson exhorte de nouveau le monde communiste à renoncer à la guerre

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le président Johnson a entrepris une campagne personnelle en vue de persuader les peuples et les leaders du monde communiste de se joindre aux États-Unis dans "une marche vers la paix".

Des vols lunaires dès 1968 ?

HOUSTON, Texas. (AFP) — Le directeur du programme spatial "Apollo" a déclaré, samedi à Houston, qu'il existait une possibilité limitée que les premiers lancements d'hommes en direction de la lune aient lieu en 1968, et non — comme prévu — en 1969.

La tension diminue — du baseball dans les rues de St-Domingue



Pendant que se manifeste de plus en plus la popularité du colonel "constitutionnaliste" Francisco Caamaño et qu'une trêve tacite a mis fin aux fusillades, les "bambini" dominicains jouent au

Johnson exhorte de nouveau le monde communiste à renoncer à la guerre

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le président Johnson a entrepris une campagne personnelle en vue de persuader les peuples et les leaders du monde communiste de se joindre aux États-Unis dans "une marche vers la paix".

Quatre sous-marins atomiques USA sont en alerte en Extrême-Orient

WASHINGTON (PAI) — Les sous-marins américains porteurs de missiles sont en position de faire feu au large des côtes chinoises et soviétiques en Extrême-Orient, depuis six mois, et ne semblent pas avoir été détectés par les communistes.

St-Domingue : les partisans d'Imbert projettent de tenir un "ralliement chrétien"

SAINT-DOMINGUE (PA, UPI) — Les partisans du colonel Imbert ont projeté de tenir un "ralliement chrétien" dans cette ville. Le clergé local s'oppose toutefois à l'idée. Ils ont précisé que deux tentatives précédentes en vue d'organiser un rassemblement de ce genre avaient échoué à la suite des déclarations de la presse qui s'agissait d'une réunion de caractère politique.

Des vols lunaires dès 1968 ?

HOUSTON, Texas. (AFP) — Le directeur du programme spatial "Apollo" a déclaré, samedi à Houston, qu'il existait une possibilité limitée que les premiers lancements d'hommes en direction de la lune aient lieu en 1968, et non — comme prévu — en 1969.

La tension diminue — du baseball dans les rues de St-Domingue

Pendant que se manifeste de plus en plus la popularité du colonel "constitutionnaliste" Francisco Caamaño et qu'une trêve tacite a mis fin aux fusillades, les "bambini" dominicains jouent au

Johnson exhorte de nouveau le monde communiste à renoncer à la guerre

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le président Johnson a entrepris une campagne personnelle en vue de persuader les peuples et les leaders du monde communiste de se joindre aux États-Unis dans "une marche vers la paix".

Quatre sous-marins atomiques USA sont en alerte en Extrême-Orient

WASHINGTON (PAI) — Les sous-marins américains porteurs de missiles sont en position de faire feu au large des côtes chinoises et soviétiques en Extrême-Orient, depuis six mois, et ne semblent pas avoir été détectés par les communistes.

St-Domingue : les partisans d'Imbert projettent de tenir un "ralliement chrétien"

SAINT-DOMINGUE (PA, UPI) — Les partisans du colonel Imbert ont projeté de tenir un "ralliement chrétien" dans cette ville. Le clergé local s'oppose toutefois à l'idée. Ils ont précisé que deux tentatives précédentes en vue d'organiser un rassemblement de ce genre avaient échoué à la suite des déclarations de la presse qui s'agissait d'une réunion de caractère politique.

Des vols lunaires dès 1968 ?

HOUSTON, Texas. (AFP) — Le directeur du programme spatial "Apollo" a déclaré, samedi à Houston, qu'il existait une possibilité limitée que les premiers lancements d'hommes en direction de la lune aient lieu en 1968, et non — comme prévu — en 1969.

Advertisement for Sanitone detergent, featuring a woman in a dress and the text 'SERVICE SANITONE APPROUVÉ' and 'Nouvelle Méthode'.

Un ex-professeur de philosophie y va de son adresse à la reine

Un citoyen du Québec vient d'écrire à Sa Majesté la Reine Elisabeth II pour la prier de rejeter les requêtes que les gouvernements canadiens s'apprêtent à lui soumettre en vue de réduire les pouvoirs du Conseil législatif du Québec et d'inscrire dans la constitution canadienne un mécanisme d'amendement connu sous le nom de formule Fulton-Favreau.

Ce citoyen, le journaliste et écrivain André Dagenais, dit être franc par le peuple souverain de la Souveraineté, que cette dernière ternirait qu'elle constitue le Québec comme une colonie si elle allait se plier aux demandes officielles qui lui viendraient d'Ottawa.

Quant à la formule Fulton-Favreau, la reine, en la sanctionnant, prouverait qu'elle accepte la sujétion coloniale du Québec à Ottawa. M. Dagenais explique qu'il se présente actuellement trois options au Québec: un statut de Royaume associé à l'Intérieur du Commonwealth; un statut de République associée avec la reine du Canada; et, enfin, un statut de république séparée. Si la reine accepte la requête relative au Conseil législatif, son geste "impérialiste" fera rejeter la première option; de plus, si elle accepte la formule Fulton-Favreau, qui ferait du Québec une colonie d'Ottawa, le Québec devra aussi rejeter la deuxième option pour se proclamer république séparée.

Dans tous les cas, ce ne sera ni à Londres, ni à Ottawa de décider, mais au peuple du Québec.

Le texte de cette lettre à la Reine, tout en étant courtis par son destinataire, est fort dur pour le premier ministre Lesage et les gouvernements canadiens. Qu'on en juge par le premier paragraphe même de la missive: "Le gouvernement de Québec, déloyal à la nation québécoise, écrit M. Dagenais, comme en ce moment, sous les yeux de citoyens stupéfaits, des gestes de trahison. Autour d'un homme sans doctrine, — comme il l'a proclamé lui-même — des politiciens apparemment conditionnés dansent une danse singulière."

Double colonialisme — M. Dagenais se dit interprète d'un peuple "qui subit l'occupation étrangère depuis deux siècles, et qui en a été "protéger". Le gouvernement de Londres, ajoute-t-il, "contribuera directement à une catastrophe au Canada, s'il suit les conseils inouïs que des politiciens ont imaginés, contre la volonté de la nation canadienne française."

Après avoir cité l'article 92 de la constitution canadienne qui établit le pouvoir de Québec de modifier lui-même sa propre constitution sans passer par Ottawa, encore moins par Londres, la lettre poursuit: "Double colonialisme. Le geste du gouvernement de Québec; ramène notre Etat, au régime de "colonie"... Ce geste est en contradiction absolue avec l'esprit et la signification obvie du Statut de Westminster. Citons... le paragraphe 3 de l'article 7 de ce Statut qui montre qu'un "avis favorable" transmis à Votre Majesté par l'administration fédérale d'Ottawa, concernant le Conseil législatif du Québec, n'a aucune valeur légale ou morale."

Au fait, dit M. Dagenais, c'est à la législature du Québec qu'il appartient exclusivement de modifier sa constitution. La législature signifie ici les deux Chambres provinciales. Si les deux Chambres en question ne peuvent s'entendre, le problème doit être tranché par le peuple souverain de cette province.

Deux options à éliminer — Au sujet de la formule Fulton-Favreau, le journaliste et écrivain québécois écrit:

"Veuillez savoir, Majesté que si la formule Fulton-Favreau est approuvée à l'acte de l'Amérique du Nord Britannique — formule non acceptée par le Conseil législatif du Québec, et formellement repoussée par le peuple, dans ses profondeurs, — était imposée à l'Etat du Québec, en vertu d'une violence de caractère tyrannique, cette formule dite de rapatriement serait sans légitimité, strictement nulle et non-existante."

Le Québec ne pourrait plus, au nombre des formules d'indépendance, choisir celle de domination ou royaume au sein du Commonwealth, si Londres allait modifier "les pouvoirs du Conseil législatif du Québec, par-dessus la tête de notre propre parlement démocratique", poursuit M. Dagenais. "Comment une nation pourrait-elle s'attacher à une structure monarchique qui s'imposerait à elle de façon arbitraire?"

Enfin, l'acceptation de la formule Fulton-Favreau, en dépit de l'opposition du Québec, détruirait le Canada. Le Québec ne pourrait plus accepter un statut de république associée avec le reste du pays, car on ne saurait lier son sort à quelqu'un "d'une aussi évidente mauvaise foi", d'un colonialisme aussi manifeste que se servirait du parlement de l'Empire pour lui imposer tyranniquement une forme de sujétion qui lui répugne.

Reçu comment se départage le vote: M. Arthur Cumuel: 538 voix, soit 46,1 p. 100 du total; Mme Laurette Remillard: 442 voix, soit 38 p. 100 du total; M. Marcel Daudelin, 153 voix, soit 13,5 p. 100 du total.

En tout, 34 bulletins ont été annulés représentant un pourcentage de 2,6 p. 100, et 1,163 pour le premier ministre Lesage et les gouvernements canadiens. Qu'on en juge par le premier paragraphe même de la missive: "Le gouvernement de Québec, déloyal à la nation québécoise, écrit M. Dagenais, comme en ce moment, sous les yeux de citoyens stupéfaits, des gestes de trahison. Autour d'un homme sans doctrine, — comme il l'a proclamé lui-même — des politiciens apparemment conditionnés dansent une danse singulière."

Double colonialisme — M. Dagenais se dit interprète d'un peuple "qui subit l'occupation étrangère depuis deux siècles, et qui en a été "protéger". Le gouvernement de Londres, ajoute-t-il, "contribuera directement à une catastrophe au Canada, s'il suit les conseils inouïs que des politiciens ont imaginés, contre la volonté de la nation canadienne française."

Après avoir cité l'article 92 de la constitution canadienne qui établit le pouvoir de Québec de modifier lui-même sa propre constitution sans passer par Ottawa, encore moins par Londres, la lettre poursuit: "Double colonialisme. Le geste du gouvernement de Québec; ramène notre Etat, au régime de "colonie"... Ce geste est en contradiction absolue avec l'esprit et la signification obvie du Statut de Westminster. Citons... le paragraphe 3 de l'article 7 de ce Statut qui montre qu'un "avis favorable" transmis à Votre Majesté par l'administration fédérale d'Ottawa, concernant le Conseil législatif du Québec, n'a aucune valeur légale ou morale."

Au fait, dit M. Dagenais, c'est à la législature du Québec qu'il appartient exclusivement de modifier sa constitution. La législature signifie ici les deux Chambres provinciales. Si les deux Chambres en question ne peuvent s'entendre, le problème doit être tranché par le peuple souverain de cette province.

Deux options à éliminer — Au sujet de la formule Fulton-Favreau, le journaliste et écrivain québécois écrit:

"Veuillez savoir, Majesté que si la formule Fulton-Favreau est approuvée à l'acte de l'Amérique du Nord Britannique — formule non acceptée par le Conseil législatif du Québec, et formellement repoussée par le peuple, dans ses profondeurs, — était imposée à l'Etat du Québec, en vertu d'une violence de caractère tyrannique, cette formule dite de rapatriement serait sans légitimité, strictement nulle et non-existante."

Le Québec ne pourrait plus, au nombre des formules d'indépendance, choisir celle de domination ou royaume au sein du Commonwealth, si Londres allait modifier "les pouvoirs du Conseil législatif du Québec, par-dessus la tête de notre propre parlement démocratique", poursuit M. Dagenais. "Comment une nation pourrait-elle s'attacher à une structure monarchique qui s'imposerait à elle de façon arbitraire?"

Enfin, l'acceptation de la formule Fulton-Favreau, en dépit de l'opposition du Québec, détruirait le Canada. Le Québec ne pourrait plus accepter un statut de république associée avec le reste du pays, car on ne saurait lier son sort à quelqu'un "d'une aussi évidente mauvaise foi", d'un colonialisme aussi manifeste que se servirait du parlement de l'Empire pour lui imposer tyranniquement une forme de sujétion qui lui répugne.

Reçu comment se départage le vote: M. Arthur Cumuel: 538 voix, soit 46,1 p. 100 du total; Mme Laurette Remillard: 442 voix, soit 38 p. 100 du total; M. Marcel Daudelin, 153 voix, soit 13,5 p. 100 du total.

En tout, 34 bulletins ont été annulés représentant un pourcentage de 2,6 p. 100, et 1,163 pour le premier ministre Lesage et les gouvernements canadiens. Qu'on en juge par le premier paragraphe même de la missive: "Le gouvernement de Québec, déloyal à la nation québécoise, écrit M. Dagenais, comme en ce moment, sous les yeux de citoyens stupéfaits, des gestes de trahison. Autour d'un homme sans doctrine, — comme il l'a proclamé lui-même — des politiciens apparemment conditionnés dansent une danse singulière."

Double colonialisme — M. Dagenais se dit interprète d'un peuple "qui subit l'occupation étrangère depuis deux siècles, et qui en a été "protéger". Le gouvernement de Londres, ajoute-t-il, "contribuera directement à une catastrophe au Canada, s'il suit les conseils inouïs que des politiciens ont imaginés, contre la volonté de la nation canadienne française."

Après avoir cité l'article 92 de la constitution canadienne qui établit le pouvoir de Québec de modifier lui-même sa propre constitution sans passer par Ottawa, encore moins par Londres, la lettre poursuit: "Double colonialisme. Le geste du gouvernement de Québec; ramène notre Etat, au régime de "colonie"... Ce geste est en contradiction absolue avec l'esprit et la signification obvie du Statut de Westminster. Citons... le paragraphe 3 de l'article 7 de ce Statut qui montre qu'un "avis favorable" transmis à Votre Majesté par l'administration fédérale d'Ottawa, concernant le Conseil législatif du Québec, n'a aucune valeur légale ou morale."

Au fait, dit M. Dagenais, c'est à la législature du Québec qu'il appartient exclusivement de modifier sa constitution. La législature signifie ici les deux Chambres provinciales. Si les deux Chambres en question ne peuvent s'entendre, le problème doit être tranché par le peuple souverain de cette province.

Deux options à éliminer — Au sujet de la formule Fulton-Favreau, le journaliste et écrivain québécois écrit:

"Veuillez savoir, Majesté que si la formule Fulton-Favreau est approuvée à l'acte de l'Amérique du Nord Britannique — formule non acceptée par le Conseil législatif du Québec, et formellement repoussée par le peuple, dans ses profondeurs, — était imposée à l'Etat du Québec, en vertu d'une violence de caractère tyrannique, cette formule dite de rapatriement serait sans légitimité, strictement nulle et non-existante."

Le Québec ne pourrait plus, au nombre des formules d'indépendance, choisir celle de domination ou royaume au sein du Commonwealth, si Londres allait modifier "les pouvoirs du Conseil législatif du Québec, par-dessus la tête de notre propre parlement démocratique", poursuit M. Dagenais. "Comment une nation pourrait-elle s'attacher à une structure monarchique qui s'imposerait à elle de façon arbitraire?"

Les syndicats de Québec protestent contre la centralisation des services de la CSN à Montréal

QUEBEC (PCP) — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

Le monde syndical — Le conseil central des syndicats nationaux de Québec a décidé cette semaine de faire parvenir une lettre au bureau exécutif de la CSN à Montréal dans le but de protester contre la centralisation progressive de l'administration de la métropole.

940 AUTOS A VENDRE

ATTENTION AUCUN DEPOT

Choix de 1955 à 1964. Tout est compris dans le paiement. Vous n'avez besoin que d'une position téléphonique. Vous venez une auto à votre choix.

- 34 MOIS POUR PAYER
- NOUS IRONS VOUS CHERCHER

842-1168

940 AUTOS A VENDRE

REPRIS FINANCE AUCUN COMPTANT

J'AI EN MAIN UN CHOIX DE VOITURES 57 A 63, QUE JE VENDRAIS AU COMPTANT. BALANCE DES PAIEMENTS, AVEC GARANTIE DE 3 ANS, AUCUNE APPLICATION REFUSEE.

729-6323

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LA SALLE

ROLE D'EVALUATION SUPPLEMENTAIRE

Avis est donné, par les propriétaires intéressés de la CITE DE LA SALLE

Un rôle d'évaluation supplémentaire pour l'année 1965, préparé par le Bureau d'évaluation de la Cité de LaSalle et suivant résolution en date du 19 janvier 1965, sera déposé le 7 juin 1965, au bureau du Comité d'audit de la ville situé au 13 avenue Strathroy, dans la Cité de LaSalle, où il restera à la disposition des propriétaires intéressés, pendant huit jours, après cette dernière date (7 juin 1965).

VENDEURS D'AUTOS USEGES

Nous avons besoin de deux vendeurs expérimentés, sur un terrain d'autos usagées bien situé à Verdun. Les candidats doivent être bilingues, fiables et recommandés. Excellente occasion, auto fournie, avantages collectifs, etc. — Voyez le gérant.

4501 avenue BANNANTYNE, Verdun

\$10,000 PAR AN MINIMUM

ETES-VOUS L'HOMME?

Pour vous qualifier vous devez être marié, sérieux, honnête et travailler. Posséder une bonne auto.

Nous offrons les plus fortes commissions, entraînement complet, plus de profs que vous ne pouvez voir, et avancement rapide.

Présentez-vous en personne, suite 103 801 est, rue SHERBROOKE, Montréal 24 de 9.30 a.m. à midi

COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DEMANDE DE SOUMISSIONS POSE D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE BAIE COURTENAY, UNITE No 3 ST-JEAN, N.B.

Les entrepreneurs sont invités à présenter des soumissions pour l'installation d'équipement électrique, Baie Courtenay, Unité No 3, St-Jean, Nouveau-Brunswick.

MINISTRE DES TRANSPORTS

OTTAWA ONTARIO APPEL D'OFFRES DES SOUMISSIONS CACHEEES, adresses au sous-secrétaire des transports, Ottawa, Ontario, Canada, K1P 5K6.

CHATEAUGUAY

Prenez avis qu'en date du 9 février et du 15 mars 1965 le Conseil municipal de Châteauguay, en vertu de la Loi de la Ville de Châteauguay, a approuvé une description de terrain, ci-dessous, pour la division de Châteauguay.

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres D-41 pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.) le jeudi 17 juin 1965

RAPIDE II

Gravillage d'une partie de la route de Rapide II

HOMME DE SERVICE (technicien)

BRULEURS A L'HUILE

Des postulants sérieux et expérimentés seront considérés pour des emplois immédiats à bon revenu avec tous bénéfices, comprenant:

- A. Plan de revenu de retraite
- B. Plan médical compréhensif
- C. Plan de vacances
- D. Plan de bénéfice maladie et accident

S'ADRESSER PERSONNELLEMENT A:

Joseph & L'itee

DIVISION SERVICE DES BRULEURS

11635 ONTARIO EST POINTE-AUX-TREMBLES

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

900 nouveaux membres adhérents aux Métallos

Plus de 900 travailleurs ont adhéré au syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ), en l'espace de quelques jours. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries de Trois-Rivières et de la compagnie L'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par la Commission des relations de travail d'Amérique.

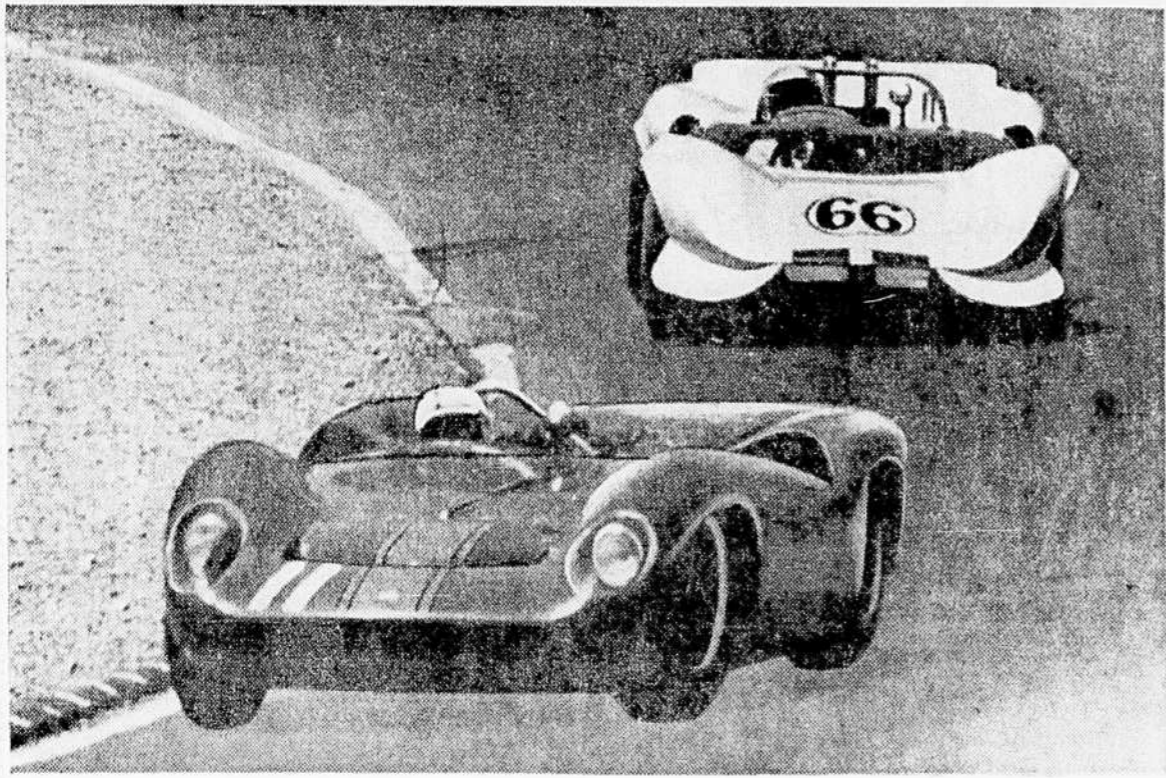
Réelu conseiller à Jacques-Cartier

M. Arthur Cumuel a été réélu conseiller municipal de Jacques-Cartier avec une majorité de 96 voix sur son plus proche adversaire, Mme Laurette Remillard. Le troisième candidat à l'élection au siège no 4 était un entrepreneur en construction, M. Marcel Daudelin, de Candiac.

Voici comment se départage le vote: M. Arthur Cumuel: 538 voix, soit 46,1 p. 100 du total; Mme Laurette Remillard: 442 voix, soit 38 p. 100 du total; M. Marcel Daudelin, 153 voix, soit 13,5 p. 100 du total.

En tout, 34 bulletins ont été annulés représentant un pourcentage de 2,6 p. 100, et 1,163 pour le premier ministre Lesage et les gouvernements canadiens. Qu'on en juge par le premier paragraphe même de la missive: "Le gouvernement de Québec, déloyal à la nation québécoise, écrit M. Dagenais, comme en ce moment, sous les yeux de citoyens stupéfaits, des gestes de trahison. Autour d'un homme sans doctrine, — comme il l'a proclamé lui-même — des politiciens apparemment conditionnés dansent une danse singulière."

Double colonialisme — M. Dagenais se dit interprète d'un peuple "qui subit l'occupation étrangère depuis deux siècles, et qui en a été "protéger".



La fin de la course de 200 milles à Mosport

Voici la scène marquant la fin de l'épreuve de 200 milles à la piste Mosport samedi. L'Anglais John Surtees de l'American Jim Hall. A cause d'un

trouble mécanique, Hall n'a pas pu compléter les trois derniers tours de piste. Surtees a négocié les 40 tours en 2 heures, 17 minutes et 6 secondes.



Une première récompense au vainqueur

La course de 200 milles n'était pas sitôt terminée que le vainqueur, JOHN SURTEES, à Mosport, recevait sa première récompense, le baiser de Mlle AMY COOK, après avoir gagné cette dure épreuve en un temps record.

Fructueuse fin de semaine des clubs Villeray et Ville-Marie

Une excellente fin de semaine pour les clubs Villeray et Ville-Marie dans la Ligue Montreal & District.

Une recrue du Ville-Marie, le voltigeur André Turcotte a canonné son premier coup de circuit, dans le baseball junior.

A Ville Mont-Royal, le club local a remporté une victoire cursive de 4 à 3 sur le combattif club Laval.

Quant au Ville-Marie, le géant Marcel Durand était enthousiasmé de la transaction effectuée avec le Kinsmen. Le premier-but Michel Lavoie et le voltigeur André Emond, obtenus du Kinsmen, ont joué un rôle prépondérant dans une victoire de 12 à 5 à St-Henri, hier après-midi.

Gerard Bertrand, le premier frappeur à se présenter au marbre, a cogné un circuit par 4 à 3 au profit du lanceur Tony Pellicciotti.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

En plus de bien jouer défensivement, Michel Lavoie a claqué un long coup de circuit au champ centre. Il a fait compter trois points.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Nouveaux immortels du hockey élus aujourd'hui

Quand arrive le temps des asises annuelles de la ligue Nationale de hockey, on constate toujours la même chose: des leur arrivée à l'hôtel Reine Elisabeth, quartiers généraux des discussions, les propriétaires, gérants ou instructeurs ne manquent pas de temps à entreprendre des pourparlers qui aboutissent en autant d'échanges spectaculaires, ou tourneront en queue de poisson.

De plus, c'est aujourd'hui qu'a lieu l'assemblée de la ligue Centrale.

En ce qui concerne la télévision des joutes aux Etats-Unis, la situation est encore à l'état embryonnaire, et le président présentera son rapport aux gouverneurs de la ligue.

Aujourd'hui, les représentants des deux principales ligues mineures, la ligue Américaine et la ligue de l'Ouest, étudient un projet de repechage mixte par le président Clarence Campbell. Ce projet, s'il est accepté par tous les partis concernés, permettrait aux deux ligues de repecher des joueurs parmi un groupe de 60 qui seraient mis à leur disposition par les équipes de la ligue Nationale, au prix de \$10,000 chacun.

Les gouverneurs préparent également un nouveau plan pour la remise du trophée Yezina. Le fait que presque tous les clubs utilisent maintenant deux gardiens de façon régulière entraîne ce changement.

Les deux noms mentionnés le plus souvent sont ceux de Frank Udvari, un vétéran de 14 ans dans le circuit et le meilleur arbitre du groupe, et de Ian "Scotty" Morrison, qui a déjà arbitré dans la ligue.

En retour, la ligue Nationale obtiendrait le droit de repecher un joueur de chacune des équipes de ces deux circuits. Cependant, elle n'aurait pas le droit de le faire avant le printemps 1967.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

La ligue Américaine retarde sa décision

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Le retard a été causé par l'absence de Rube Pastor, des Bisons de Buffalo. Sept clubs devront voter en faveur du projet.

Une journée de succès pour Drysdale et Claude Raymond

Prononcez les mots Don Drysdale et ne cherchez pas plus loin les raisons des succès des Dodgers de Los Angeles, cette saison.

Le lanceur droitier géant, un bourreau de travail au monticule est en train de connaître la plus brillante saison de sa carrière dans les ligues majeures.

Samedi, le N.D.G. avait cependant remporté un triomphe de 2 à 1 sur le Kinsmen. Russ Cutler avait lancé une joute d'un seul coup sur obtenu par Michel Thomas. Phil Letwyn avait claqué son deuxième circuit de la saison, un coup à 322 pieds du marbre.

Les Yankees avaient triomphé par 6 à 1 dans la première joute grâce à une performance de quatre coups sûrs de Whitey Ford en sept manches. Dans la deuxième joute, Al Downing a tenu les White Sox à trois coups sûrs.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

John Surtees gagne la course de 200 milles à Mosport

BOWMANVILLE, Ont. (PC) — Le Britannique John Surtees a amélioré le record de vitesse de la piste Mosport samedi et a remporté la course d'auto-sport de 200 milles, ce qui lui a mérité la coupe "Playboy's".

Le Néo-Zélandais Bruce McLaren, qui avait établi le record de la piste avec un temps de 2:07:42.2 et le record d'un tour en 1:30.3 l'an dernier, a dû s'arrêter au poste de ravitaillement à mi-chemin de la première étape en raison de difficultés à la transmission de sa voiture. Il est ensuite revenu dans la course et a dominé pendant la majorité de la deuxième étape jusqu'à ce que la boîte de vitesse de sa vieille Oldsmobile McLaren fasse défaut.

L'Américain Jim Hall, qui avait remporté la première étape de 40 tours, a terminé au deuxième rang au volant de sa Chaparral. Il a établi le record d'un tour au 19e de la première étape, réussissant un temps de 1:27.2 minutes, soit 3.3 secondes de mieux que l'ancienne fiche.

Hall, qui avait triomphé dans les 12 heures Sebring avec sa Chaparral, a failli prouver qu'une voiture, munie d'une transmission automatique, pouvait maîtriser le parcours sinuueux de Mosport. Toutefois, un carburateur et un collecteur défectueux l'ont grandement retardé dans la deuxième étape.

Le Torontois Ludwig Heimrath, originaire d'Allemagne, s'est classé troisième dans une Ford-McClaren.

Quant à Surtees, qui a pris les devants vers la fin des deux étapes, il a affiché une moyenne de 96.6 milles à l'heure en dépit de difficultés éprouvées dans le système de refroidissement de sa voiture.

Résultats à Mosport

BOWMANVILLE, Ont. (PC)		Rob Slettenmacher, Zandvoort, Hollande; Porsche 934, 2:07:01.4		
— Voici les résultats de la course de 200 milles, 50 tours, pour auto sport à Mosport, Ont., fournis par la Canadian Racing Drivers Association:				
1	John Surtees, Lotus 770	2:07:42.2	10	Wesley Kelly, Trenton, Ont., Porsche 304, 69 tours, 2:04:04.1
2	Jim Hall, Midland, Texas; Chaparral, 73 tours, 2:07:41.2	2:07:41.2	11	Elmer Maier, Thornhill, Ont.; Lotus 23, 64 tours, 2:03:56.2
3	Ludwig Heimrath, Toronto; McLaren Ford, 74 tours, 2:07:34.4	2:07:34.4	12	Nat Adams, Toronto; Lotus 23, 64 tours, 2:03:56.2
4	Bob Johnson, Columbus, Ohio; Ford Cobra, 75 tours, 2:07:50.1	2:07:50.1	13	Cliff Hagan, Toronto; Lotus 23, 64 tours, 2:04:04.1
5	Joe Buzzetta, Long Island City, N.Y.; Elva, 75 tours, 2:07:50.1	2:07:50.1	14	George Chapman, Vancouver; Lotus 23, 64 tours, 2:03:56.2
6	Charlie Haves, Chevy Chase, Md.; Cooper-Chevy, 74 tours, 2:07:50.1	2:07:50.1	15	Bob McLean, Vancouver; Lotus 23, 64 tours, 2:04:04.1
7	Charles Dietrich, Sandusky, Ohio; Elva, 75 tours, 2:07:50.1	2:07:50.1	16	Vic Yachuk, Kingston, Ont.; Lotus 19-Climax, 37 tours, 2:07:03.1
8	Gary Gove, Seattle; Chevrolet-Chevy, 73 tours, 2:07:49.3	2:07:49.3	Nont pas fini: Walt McKay, Toronto; Cooper-Ford; Bruce McLaren, Auckland, N.Z.; McLaren-Olds; Hugh Dibley, London, Ltd. Lotus 23	

Tout le monde a été surpris par la performance de Jim Hall, Midland, Texas; Chaparral, une minute, 27.2 secondes, 191 M.P.H. record ancien record 1:30.5, 97 M.P.H. Bruce McLaren, 1964.

Délégués des Bruins au congrès de la ligue Nationale

Voici cinq des membres de l'organisation du Boston photographiés par l'instructeur MILIT SCHMIDT, le météorite BOB WILSON, LAURENT DESJARDINS, député libéral provincial de St-Boniface



2e triomphe d'Adrien Bigras en 3 jours

Adrien Bigras, jeune assistant professionnel du Club de golf Ste-Dorothee, a roulé un 69, soit un coup sous la normale sur son propre parcours, pour s'assurer les honneurs du tournoi pro-amateur du circuit de golf O-Keefe, hier.

Pour Bigras, il s'agissait de sa deuxième victoire en trois jours, soit de son retour du circuit américain. Il sortit victorieux d'une ronde supplémentaire au club Kanawaki vendredi, après avoir fini sur un pied d'égalité avec Stan Horne, de Ilesmere, et Bill Kerr, de Beaconsfield, lors de l'Omniun du printemps du Québec.

Chez les amateurs, dimanche, Jean Lafontaine, du club Isle-mère, gagna le championnat de la classe "A" en défaisant Romeo Trudeau, de Laval-sur-le-Lac, au premier trou supplémentaire, après avoir fini tous les deux avec un 76.

Les gagnants des classes B et C chez les hommes lors du tournoi de samedi à Ste-Dorothee furent André Corriveau, du club Ste-Dorothee, et Aime Payment, du Municipal, avec des scores de 81 et 94 respectivement.

Une première récompense au vainqueur

La course de 200 milles n'était pas sitôt terminée que le vainqueur, JOHN SURTEES, à Mosport, recevait sa première récompense, le baiser de Mlle AMY COOK, après avoir gagné cette dure épreuve en un temps record.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Fructueuse fin de semaine des clubs Villeray et Ville-Marie

Une excellente fin de semaine pour les clubs Villeray et Ville-Marie dans la Ligue Montreal & District.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

Nouveaux immortels du hockey élus aujourd'hui

Quand arrive le temps des asises annuelles de la ligue Nationale de hockey, on constate toujours la même chose: des leur arrivée à l'hôtel Reine Elisabeth, quartiers généraux des discussions, les propriétaires, gérants ou instructeurs ne manquent pas de temps à entreprendre des pourparlers qui aboutissent en autant d'échanges spectaculaires, ou tourneront en queue de poisson.

Le match disputé à Rosemont a été marqué par un court combat entre les deux receveurs de plus agresseurs du circuit.

QUI PENSE À SA VOITURE PENSE À WESTERN

AUTO-CENTRE WESTERN SERVICE DIGNE de CONFIANCE!

credico

5 BONNES RAISONS POUR CONFIER VOTRE VOITURE À WESTERN:

- UN PERSONNEL ELECTRONIQUE ET ULTRA-MODERNE
- UN PERSONNEL COURTOIS ET EXPERT
- DES PIÈCES D'AUTOMOBILE SUPÉRIEURES
- DES ÉPARGNES ALLANT JUSQU'À 30%
- SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS ET UN PLAN BUDGÉTAIRE PRATIQUE

NOUS VOUS ACCORDERONS JUSQU'À \$125.00 POUR VOTRE VIEUX MOTEUR!

SANS ÉGARD À SA CONDITION POURQU'IL FONCTIONNE. Évitez les frais onéreux de réparations sur votre vieux moteur! Si la carrosserie de votre voiture est en bonne condition, confiez-nous le soin d'installer un moteur remanufacturé Western.

Marque et cyl.	Notre exemple
CHEV 6 cyl. 55-62	55.00
CHEV 8 cyl. 55-65	90.00
FORD 8 cyl. avec pistons et hyd.	125.00
1958-64	
DOUGL ET PLYM. 8 cyl. 55-64	65.00

PIÈCES GARANTIES

Nous en avons un stock complet en tout temps.

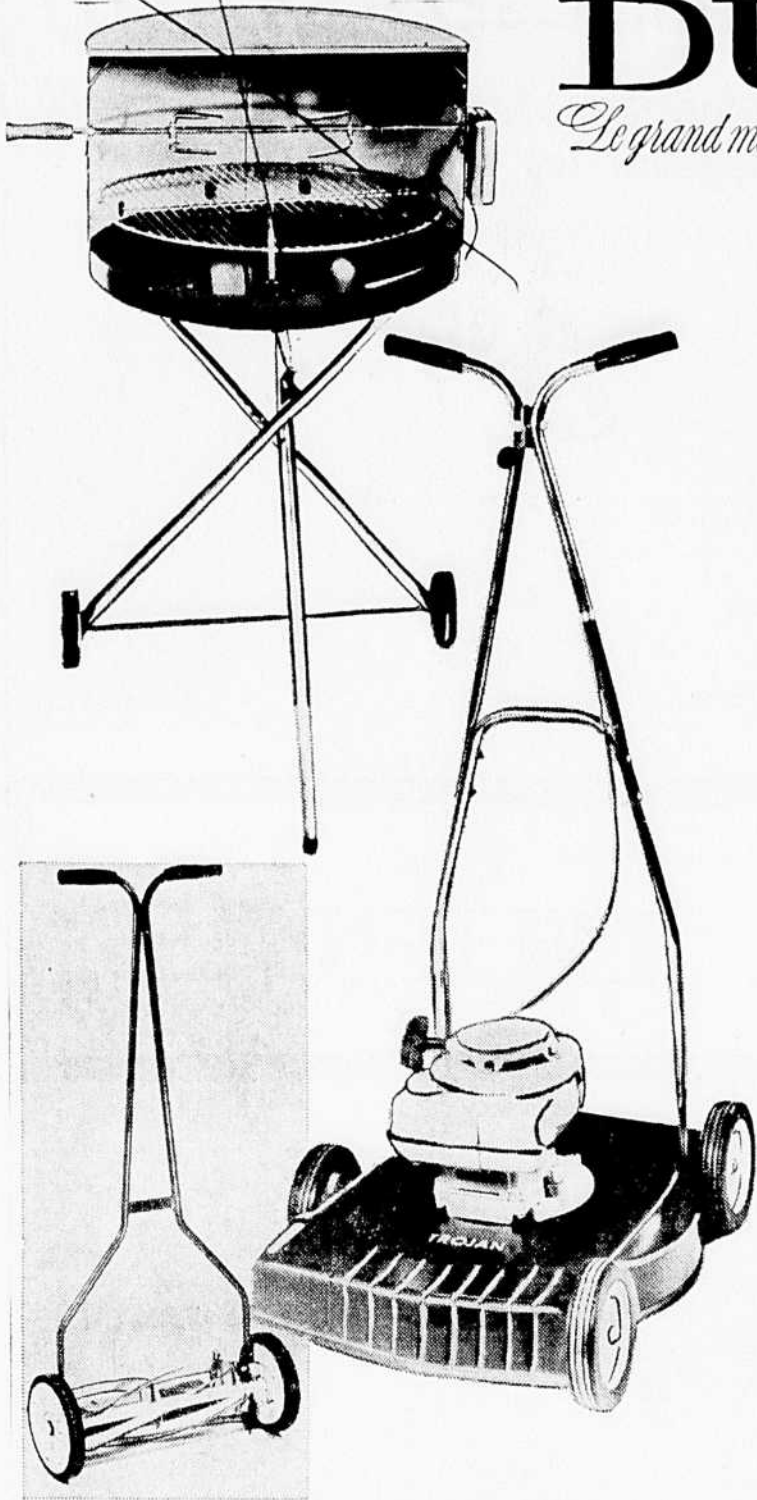
WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES

VERDUN: RUE DE L'ÉGLISE ET CHAMPLAIN 748-2531
MONTREAL-NORD: BOULEVARD PIERRE 322-7100
RIVE-SUD: BOULEVARD TACHÉ (à l'ouest du pont PieIX) 671-5941
ST-MICHEL: JEAN-TALON ET 18e AVENUE 728-4955
JACQUES-CARTIER: CHAMBERLY (en face du nouvel hôpital Général) 677-4205
(au nord du Centre d'achat Jacques-Cartier)

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français



Rôtisseries électriques sur roues pour transport
 prix spécial **1579**
 DUPUIS

Le grill de 24 po. est sur une grille amovible pour le nettoyage. Les pieds sont pliants. Une poignée à l'avant pour faciliter le déplacement. Manette pour hausser ou baisser le grill. Moteur électrique approuvé (S.C.S.H.) Arrière avec écran pare-prise.

Tondeuses sans moteur pour une coupe de 16 po.
 prix spécial **1599**
 DUPUIS

Il faut une telle tondeuse pour entretenir un gazon de peu d'étendue, comme bord de plates-bandes et autres. Lames d'acier SHEFFIELD. Rouleau en bois et roulement sur billes. Guidon tubulaire les manchons sont gainés de caoutchouc.

"Trojan" la tondeuse électrique coupe 19 po.

paiements faciles
 Prix spécial **4495**
 DUPUIS

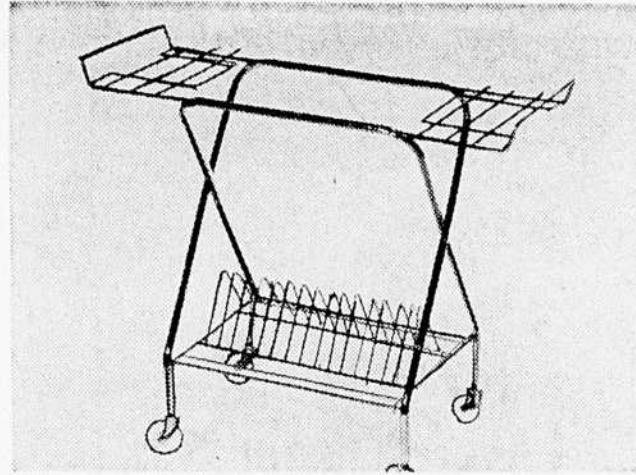
Puissant moteur 2½ c.v. deux temps. Huile/essence mélangées. Hauteur de coupe réglable. Environ 2000 rpm. Démarreur à recul. Base verte, moteur et roues ton beige. Solide fabrication tout acier.

LA TONDEUSE A ESSENCE "TROJAN", coupe 19 po. 4 temps non illustrée

paiements faciles
 Prix spécial **5795**
 DUPUIS

Fameux démarreur automatique EASY SPIN — la commande de carburant sise dans le haut du guidon — contrôle facile. Moteur 2½ c.v. quatre temps. Huile/essence mélangées. Lames d'acier trempé. Coussinets "Monopiece". Roues diam. 7 po. Guidon démontable.

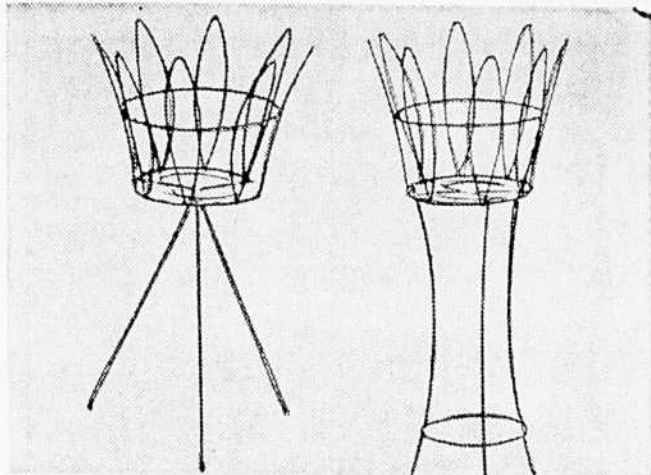
COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



Bases de "TV" sur roues en métal

... pour toujours avoir l'appareil là où vous êtes : le salon, la chambre, le sous-sol. Métal cuivre extra solide. Hauteur 24 po., profondeur 9 po., extensible. Le bas avec tablette à bouquins, revues, disques. Peut aussi recevoir le tourne-disques.

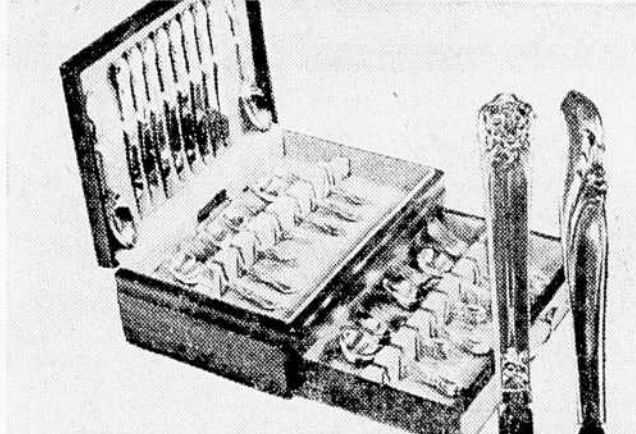
Prix courant 9.98 — SPECIAL DUPUIS **798**
 COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



Jardinières métal cuivre, 2 modèles

C'est décoratif et utile à la fois pour placer vos plantes et fleurs devant une fenêtre, ou en tout autre endroit. Tout métal cuivre d'une fabrication solide si essentielle, diamètre 9 pcs.

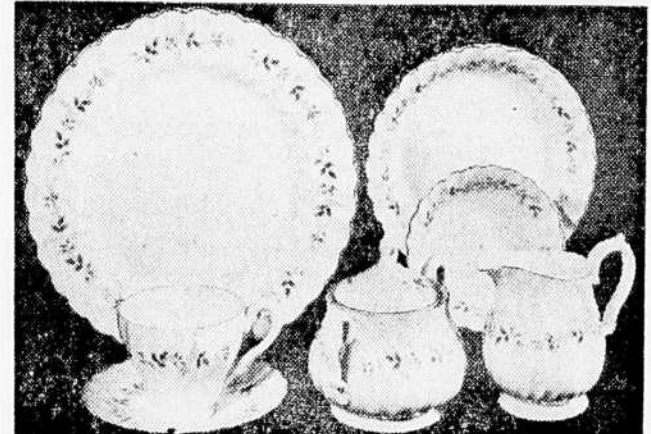
Hauteur totale 24 pcs prix courant 3.98 SPECIAL **298**
 Hauteur totale 36 pcs prix courant 4.98 SPECIAL **398**
 COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



Services 50 pièces "W. Rogers"

"April" — "Victorian Rose" — "Hostess". Trois modèles également attrayants. Services pour huit convives. Composition : 8 couteaux — 8 fourchettes à viande — 8 fourchettes à salade — 8 cuillers à soupe — 8 cuillers à thé — 8 cuillers à café et 2 cuillers "service" dans un coffret ; ecrin ton noyer à l'intérieur non ternissant.

PRIX SPECIAL DUPUIS **5995**
 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

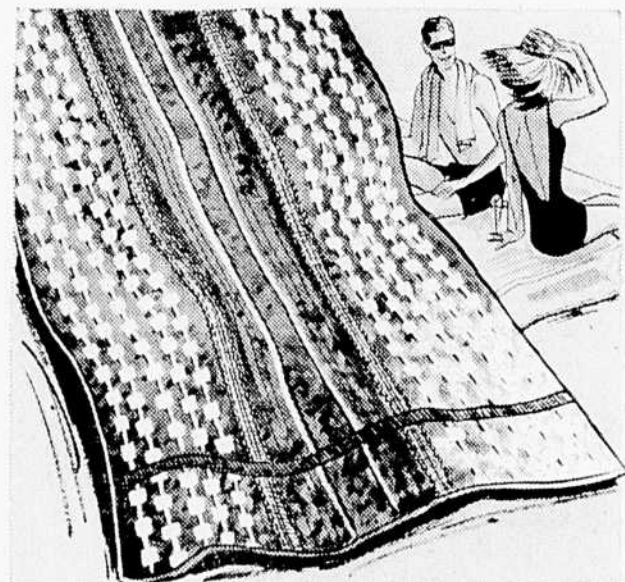


Services à diner 89 pièces

Achat spécial "MYOTT" une anglaise renommée. Semi-porcelaine d'Angleterre, fleurs bleues et feuillage, la bordure à relief. Composition : 12 ass. à diner, 12 ass. à thé, 12 ass. à pain, 12 ass. à soupe, 12 ass. à fruits, 12 tasses, 12 soucoupes, sucrier/couvercle — creamier, un saladier, un plat diam. 10 po.

Ord. **43.98**
 SPECIAL **33**
 COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

Passez un plus bel été en obtenant ces articles qui ajouteront au confort. Venez mardi matin 9 h. 30 ou composez 842-6171 - - **DUPUIS**

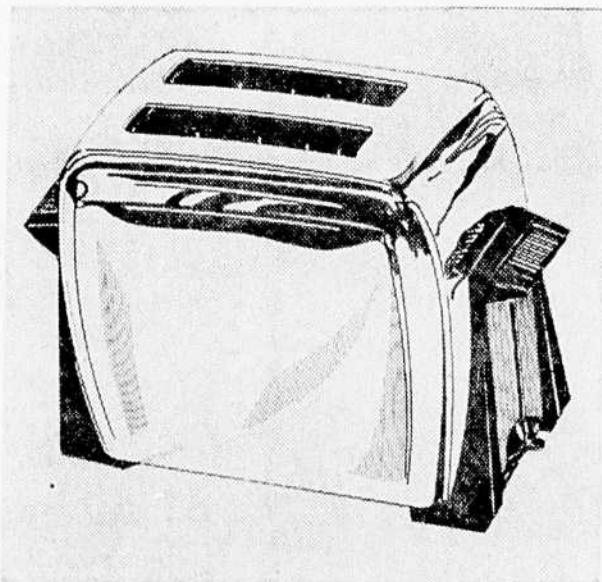


Serviettes "Plage" de l'Espagne

Très grandes : 36 x 72 pouces, très épaisses en ratine absorbante et spongieuse. Jolies teintes multicolores si gaies sur le sable, sur vos épaules. C'est de BARCELONE que Dupuis les reçoit à temps pour vos vacances

798

Prix spécial Dupuis, chacune
 COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

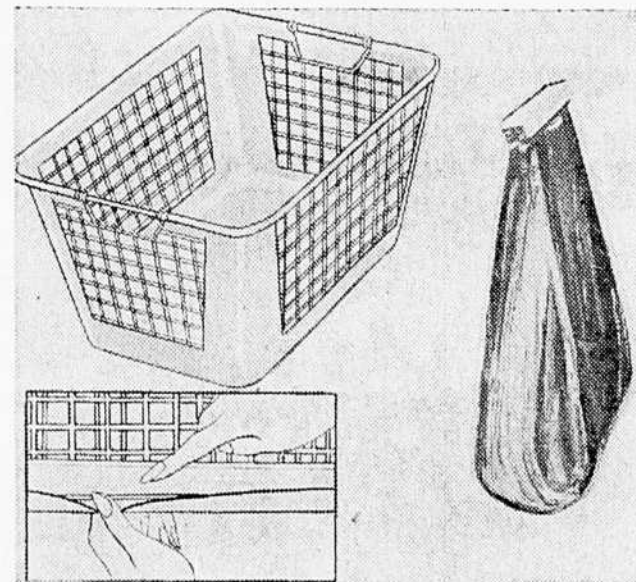


Grille-pain automatique moderne

Garantie d'un an sur l'élément de 900 watts, 115 volts. Vous réglez le degré de chauffe à PALE, jusqu'à TRES FONCE. Métal chromé brillant. La base et la poignée en bakélite noire. Défaites-vous du modèle désuet et dès lundi obtenez pareil grille-pain qui vous durera longtemps. PRIX SPECIAL DUPUIS

989

COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



Grandes mannes à linge de 22 x 16

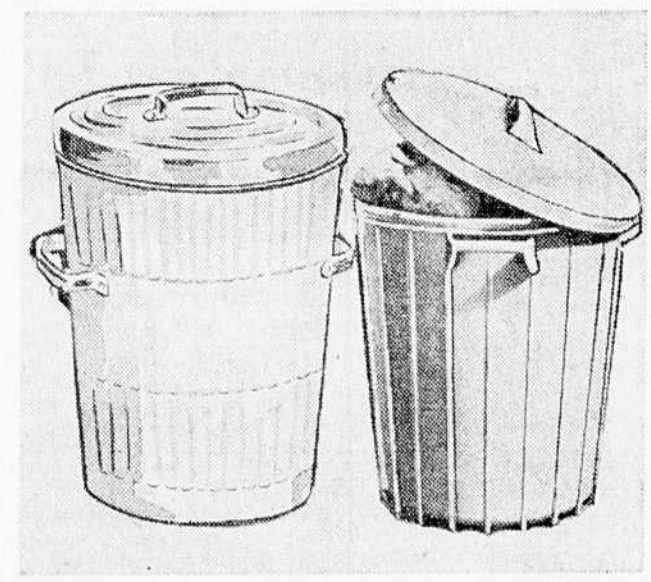
Bien comme cette manne à la fois légère mais si robuste en Polythène rigide incassable. Fameuse marque "RUBBERMAID". C'est un accessoire indispensable. Longueur 22½", largeur 16½" et profondeur 10½" pouces.

Ord. **3.98**
297

SACS "POLYTHENE" POUR LES DECHETS.
 Voici la façon moderne de se débarrasser des déchets. Chaque sac en Polythène imperméable, ton de vert. Cordon d'attache coulissant, 26 x 36 pouces.

89

24 sacs **1.99**
 COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



Les poubelles pour chaque fin

GRAND MODELE DE 14½ GALLONS. Forte tôle galvanisée dont le couvercle est bien ajusté. Anse de chaque côté.

288

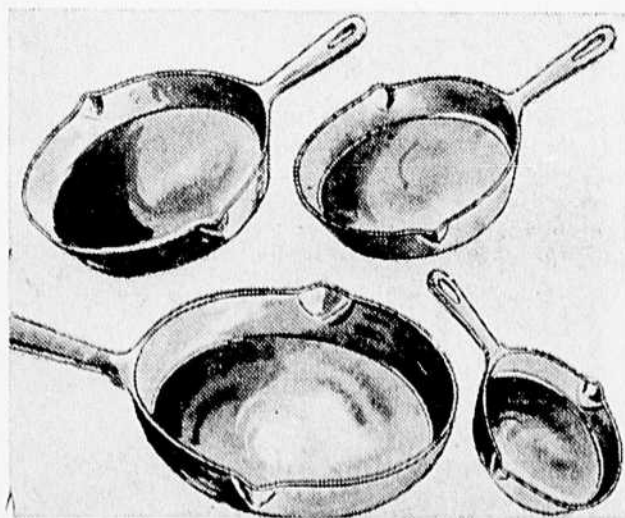
POUBELLES "RUBBERMAID" 17 GALLONS tout en Polythène, une qualité pouvant subir les dures manutentions. Entièrement garanties. Modèle de 17 gallons, hauteur 21 po., diam. 19½ po. Fini vert.

895

Même modèle, capacité 8½ gallons, hauteur 16½", diamètre 15½ po., fini vert ou cuivre

4.37

COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

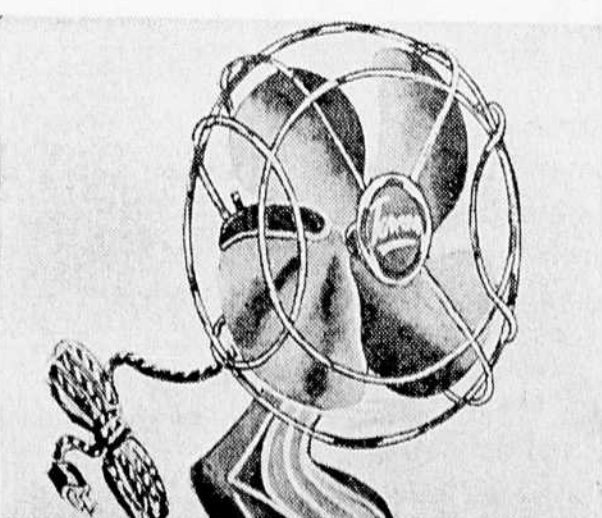


Poêlons en fonte, meilleure cuisson

Fabrication canadienne. Fonte de bonne épaisseur au fini noir. Cuisson répartie uniformément sur toute la surface. Achetez-les en variant la dimension. Poêlon de 6 pouces .78 — Poêlon de 8 pouces 1.38 — Poêlon de 9 po. 1.58 — Poêlon de 10½ po. 1.78 — Fabrication canadienne.

UNE MARMITE TOUTE EN FONTE 4½ pintes 4.68

COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



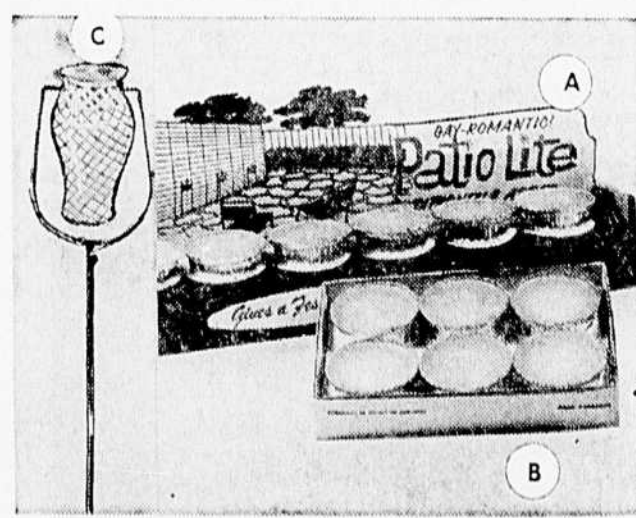
Ventilateurs électriques pour l'été

Ne souffrez pas inutilement de la chaleur au travail ou au repos. Vous réglez le confort de cet éventail portatif — Pleine garantie de deux ans. Indispensable dans la chambre des jeunes.

595

8 pouces 11.95
 10 pouces 16.95
 VENTILATEUR OSCILLANT de 10 po. 16.95

COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

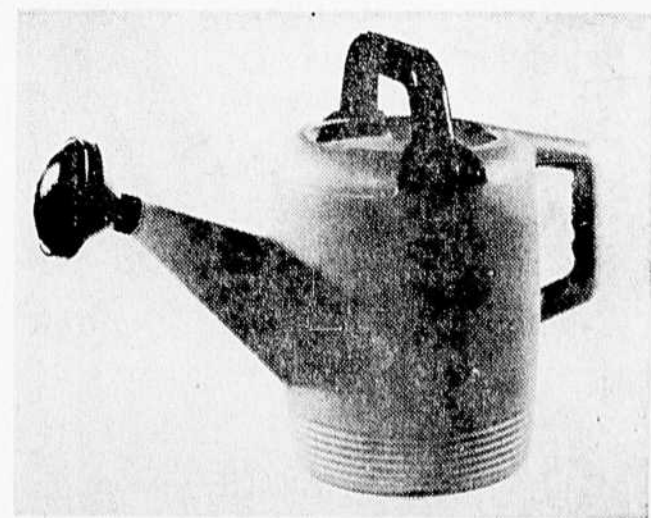


Les bougies de patio, base métal

... juin mois des moustiques... A base de citronnelle pour éloigner mouches, brûlots, maringouins, cousins. Usage à l'extérieur seulement.

A. LA BOITE CONTIENT SIX BOUGIES AVEC SIX PIEDS-SUPPORT. Prix courant 2.98 SPECIAL DUPUIS, complet **2.39**
 B. LES BOUGIES DE RECHANGE — Six bougies de patio Prix courant 1.98 SPECIAL DUPUIS, 6 bougies **1.49**
 C. GRACIEUX GLOBE DE VERRE DECOR FILET contenant bougie à la citronnelle. Pied de métal à piquer en terre. Prix courant 1.69 **1.39**

COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — RE-DE-CHAUSSEE, PAPERIE, RAYON 780



Arrosoirs légers en polythène

Nouvelle forme ronde extra solide mais légère. Poignée de plastique noir tout comme le bout du bec. Indispensable pour arroser rocailles, plates-bandes, jardins, tout comme les boîtes de fleurs suspendues à la fenêtre. Capacité de deux gallons.

259

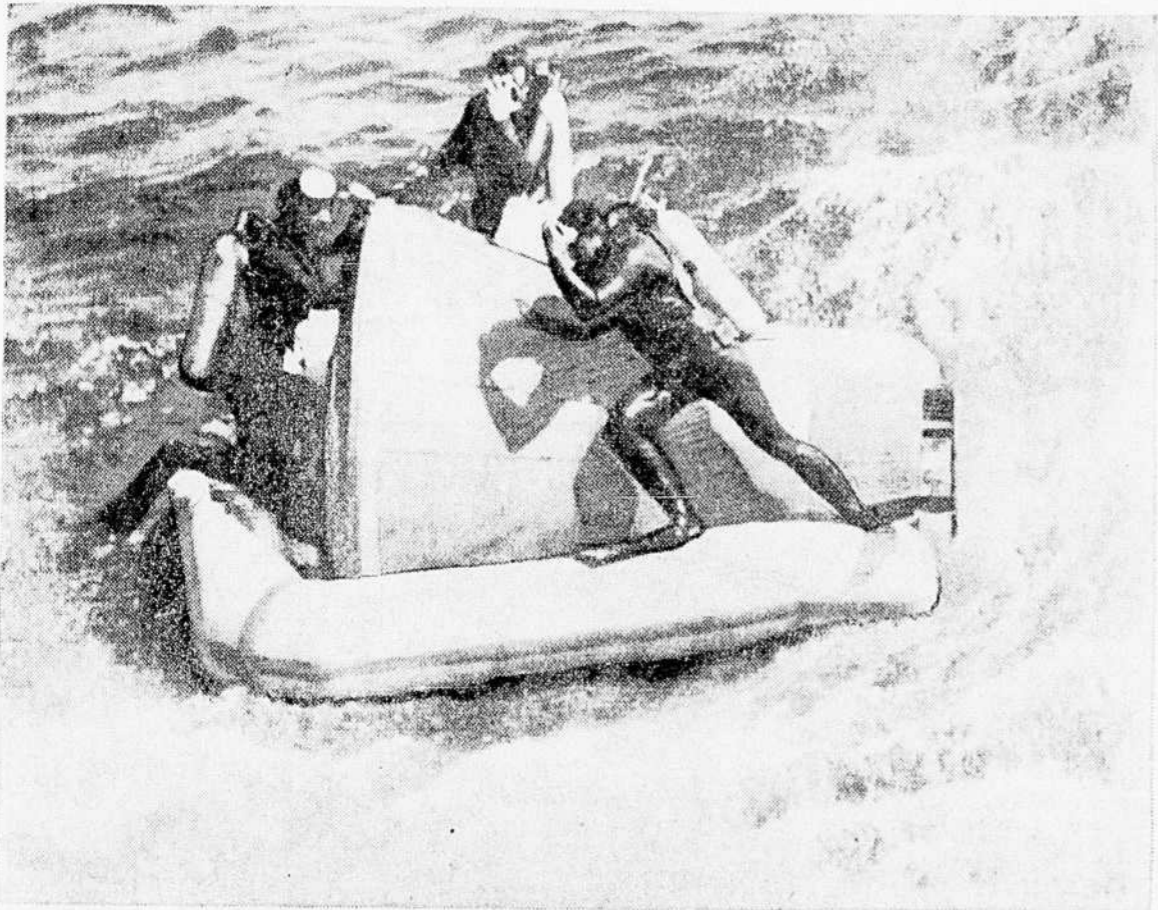
SPECIAL DUPUIS
 COMPOSEZ 842-6171
 DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



Vote de grève chez les employés des magasins Steinberg • En page 3

Les deux astronautes sont repêchés sains et saufs

Malgré un amerrissage un peu court, le vol est un succès total



HOUSTON (AFP-UPI-PA) — "Hourrah, hourrah! Vive le "Wasp", nous allons monter à son bord!"

James McDivitt, avaient amerri sains et saufs. "Je ne sais que dire...", a déclaré de son côté, ému mais riant en même temps, Mme Pat McDivitt dont le mari commandait la cabine Gemini.

Toutes les deux avaient suivi les dernières minutes du vol spatial devant leur écran de télévision, avec leurs enfants, à leur domicile situé près du centre spatial de Houston.

L'opération sauvetage

Avec, comme base, le porte-avion Wasp, ces hommes grenouilles de la marine américaine répètent la manoeuvre de l'opération sauvetage en utilisant une réplique de la capsule Gemini-4. C'est cette manoeuvre qui s'est effectuée au moment où nous allions

sous presse. L'homme-grenouille à gauche s'apprête à soulever l'écouille de la capsule. Les sauveteurs ont répété cette manoeuvre six ou sept fois pendant que les cosmonautes étaient en orbite.

Les SSJB écartent les résolutions de nature séparatiste et réclament une aciérie d'Etat

La lutte de tendances au sein de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste a créé un climat orageux lors du débat d'hier matin du congrès de cet organisme, tenu en fin de semaine au Reine-Elizabeth.

Elles portaient sur l'élimination des symboles royaux au Québec, le recours à la commission de décolonisation de l'ONU,

le remplacement du conseil législatif par une chambre haute "plus représentative" après un référendum et la population aurait approuvé le principe du bicaméralisme, le retrait sans délai de la RCMP de la province, le droit du Québec à l'autodétermination, l'institutionnalisation du référendum en matière constitutionnelle, la réciprocité

des traitements aux minorités anglaise et française, le refus de toute universalité anglophone. Dans les attendus de sa proposition, M. Desmarais s'est plaint de tentatives d'intimidation et de chantage qui auraient été faites, lors de la séance du "comité des Influences externes," la veille, par des assistants.

Les libéraux fédéraux québécois acceptent la notion sociologique des deux nations canadiennes

Par ailleurs, le débat, présidé par M. Paul-Emile Robert, s'est déroulé dans des conditions telles que M. Robert, qui d'après la rumeur devait se porter candidat à la présidence de la Fédération avec l'appui de la délégation de Québec dirigée par M. Gilles Desmarais, n'en a rien fait, assurant ainsi la réélection du président sortant Georges-Henri Fortin.

Le parti libéral fédéral du Québec semble s'orienter vers la reconnaissance de la notion des deux nations "en tant que communautés sociologiques", tout en écartant l'établissement d'un Etat national souverain pour la nation canadienne-française et en se prononçant pour le maintien d'un régime fédéral de gouvernement au Canada. Le conseil général provisoire de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, ne

s'est pas prononcé samedi sur la substance de cet énoncé capital de la commission politique et l'a encouragée à continuer. C'est le président de la Fédération, M. André Dubé, de New-Carlisle, qui l'a révélé, au cours d'une conférence de presse, à l'issue de la réunion d'une journée complète du conseil général. Cette réunion est le "dernier pas" avant la tenue du congrès de fondation de la Fédération, que l'on a commencé à mettre sur pied l'automne dernier après que M. Pat White, en apprenant que son mari et son compagnon

Les employés de la CTM décideront ce soir s'il y aura grève

Saulnier les prie d'accepter les offres patronales; leur négociateur ne fera aucune recommandation

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a fortement

recommandé aux employés de la Commission de transport de Montréal d'accepter les dernières offres patronales et de ne pas donner suite à leur menace de grève.

"J'espère de tout coeur, a-t-il déclaré, que les employés de la CTM... n'accepteront pas de priver de transport en commun ceux qui devront, de toute nécessité, payer un tarif majoré, pour améliorer leurs conditions de travail."

Possibilité d'injonction

QUEBEC. (DNC) — Le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, a déclaré ce matin à un journaliste que le Conseil des ministres allait étudier demain la possibilité de prendre une injonction pour empêcher la grève à la CTM et à la CTP. M. Quimper a également fait remarquer qu'une menace de grève était intervenue dans l'histoire d'une autre compagnie de transport, chez Carrier et Frères, à Shawinigan, et que le conseil des ministres n'avait alors pas cru bon de prendre une injonction. L'importance de la compagnie n'était cependant pas comparable à celle des

deux compagnies qui nous occupent maintenant, a-t-il ajouté. Avant d'entrer en grève, les employés de la CTM et de la CTP ont dû envoyer un avis de huit jours au ministère du Travail au cours desquels le ministre étudiait la possibilité de prendre une injonction obligeant les employés à demeurer au travail. Pour qu'elle soit accordée, il faut que le conseil des ministres fasse la démonstration que la grève met en danger soit la santé, soit la sécurité publique. La décision, précise M. Quimper, doit être prise demain.

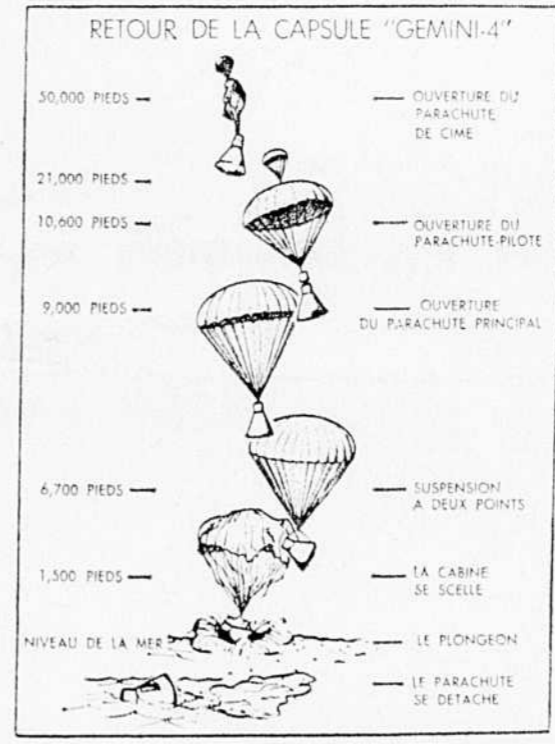
Le président de la CTM, M. Lucien L'Allier, a pour sa part déclaré que la nouvelle offre contenue dans une convention collective de trois ans, soit du 12 juillet 1964 au 11 juillet 1967, aura pour résultat d'augmenter de \$17.6 millions le coût de la main-d'oeuvre pour ces trois années. Selon M. L'Allier, le salaire horaire d'un chauffeur d'autobus passerait de \$2.12 l'heure à \$2.63 à compter du 12 juillet 1966, soit une augmentation de 51 cents l'heure (le syndicat en réclamait \$3). Au cours d'une conférence de presse, tenue ce matin, le président du syndicat, M. Yvan Blain, a dit que les membres se réuniront ce soir, à l'arena



Difficultés... temporaires

Tandis que les rues "respireront" d'aise par l'absence de l'épaisse fumée noire que laissent échapper les véhicules de la CTM, voici le tableau qu'of-

frent les terrains et garages des autobus... si la grève éclate à 4 h. la nuit prochaine.



Armées: 2e étape de l'intégration

OTTAWA (DNC) — Les onze commandements de l'armée canadienne viennent d'être réduits à six pour assurer une réduction des frais généraux et donner à ces forces une efficacité maximum. Il s'agit de la deuxième étape importante de l'intégration des trois services militaires. La première était l'intégration du quartier général.

En faisant part de la nouvelle, ce matin, le ministre de la Défense a précisé que les noms des commandants seront annoncés sous peu et que ces officiers seront chargés de produire un plan détaillé de l'organisation et des procédures opérationnelles de leurs commandements respectifs. Les six nouveaux commandements sont les suivants: commandement mobile, maritime, de la défense aérienne, du transport aérien de l'instruction et du matériel. Le 4e groupe de brigade d'infanterie canadienne et la 1ère division aérienne, qui représentent la contribution canadienne aux forces de l'OTAN en Europe, continueront à se rapporter directement au quartier général des forces canadiennes, à cause de la nature même de leurs fonctions.

Armées en page 2



De retour Une bruyante acclamation des élèves a salué ce matin le retour en classe du Frère René Lahaie. Durant plus d'une demi-heure, le religieux a expliqué son point de vue sur les événements des dernières semaines.

Le frère Lahaie et son supérieur sont réinstallés, mais ils subiront des sanctions

par Gilles Pratte

Le Frère René Lahaie et son supérieur immédiat, le Frère Hector Asselin, suspendus par la Commission des écoles catholiques de Montréal pour avoir appliqué un système particulier d'émulation qui consistait à opposer le Christ à Hitler, ont été réinstallés dans leurs fonctions mais seront quand même victimes de "certaines sanctions".

Durocher a laissé Rivard en Espagne

André Durocher, dont le nom a accompagné les manchettes, avec Lucien Rivard, au lendemain de leur sensationnelle évasion du 2 mars dernier, a déclaré à la police avoir vu le grand évadé pour la dernière fois en Espagne, et qu'il était revenu à Montréal parce que sa femme lui manquait.

Durocher, bandit de petite envergure aux cheveux teints en roux, répondait aux policiers qui l'ont questionné, après sa capture, vendredi dernier; il leur a dit qu'il avait vu Rivard pour la dernière fois il y a trois semaines. Les policiers ont fait savoir que l'appartement à l'intérieur duquel ils ont trouvé Durocher avait été loué à sa femme il y a dix-sept jours sous un nom d'emprunt. Au début des interrogatoires, Durocher, 28 ans, refusa de dire quoi que ce soit au sujet de Rivard et demeura également muet au sujet de ses propres activités depuis le soir de son évasion, à la prison provinciale de Bordeaux; il ne faisait que

SOMMAIRE: Annonces classées / 24 à 33, Bandes dessinées / 34, Courrier de Pauline / 16, Décès, Naissances, etc. / 42, Editorial / 4, Finance / 18 à 20, Horoscope / 41, Immeuble / 33, Loisirs et récréation / 43, Mots croisés / 27, Nouvelles internationales / 23, Radio et Télévision / 9, 21, Spectacles et Concerts / 8, 9, Sports / 35 à 40, Tribunaux / 11, Vie féminine / 14 à 16, Vie mondaine / 15, Vie syndicale / 33, Votre médecin / 10



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trophée à la première femme éditorialiste

Mlle Renaude Lapointe, de LA PRESSE, à gauche, tient à la main la belle pièce de céramique que lui a remise le Cercle des femmes journalistes en fin de semaine. A ses côtés, nous apercevons Mme Cécile Label, vice-présidente du Cercle, et Mme Jean Drapeau, épouse du maire de Montréal.

Hommage du Cercle des femmes journalistes à Renaude Lapointe

Le Cercle des femmes journalistes a rendu hommage à Mlle Renaude Lapointe, éditorialiste à LA PRESSE, pour l'ensemble de ses écrits. Le trophée, un céramique de Claude Bérubé, a été remis à Mlle Lapointe qui a créé un précédent en devenant la première femme éditorialiste d'un grand quotidien canadien-français.

Ce prix lui a été décerné samedi au cours d'un dîner présidé par Mme Jean Drapeau, épouse du maire de Montréal, au restaurant Hélène-de-Champlain à l'île Ste-Hélène. Plus tôt, le Cercle tenait son assemblée annuelle alors que le bureau exécutif faisait connaître les rapports des diverses activités de cette association comptant une centaine de membres.

La présidente, Mme Cécile Brousseau, étant absente pour cause de maladie, Mme Cécile Label, la vice-présidente, a souligné le "regain de vitalité" qui découle du bilan de l'année.

Mlle Lily Tasso a parlé aussi de la participation du Cercle au "Shower du Livre", en soulignant le 20^e anniversaire de vie littéraire de Gabrielle Roy et Germaine Guèvremont, lesquels

en 1945 publièrent respectivement "Bonheur d'occasion" et "Le Survenant".

Le groupe de femmes journalistes s'intéresse aux projets de l'Exposition 1967. Mmes Mariane Favreau, secrétaire correspondante du Cercle, et Jeanne-B. Langlois, qui présidait cette année le Comité des nominations, ont été nommées membres du Comité féminin consultatif de l'Expo.

Au cours de l'année avaient lieu plusieurs lancements de livres dont les auteurs sont notamment Michèle Mailhot, Cécile Label, Marcelle Jacques, ainsi que le vernissage des pastels de Françoise Gaudet-Smet.

Des prix et mentions furent attribués à des femmes journalistes, dont Michèle Lasnier qui a gagné deux prix de l'Union des Journalistes de Langue Française, et un autre du Women's Press Club. Ce dernier groupe a également rendu hommage à Céline Legare, directrice des nazes féminines de LA PATRIE, et Solange Chabiv.

Elections
Le comité des nominations du Cercle des Femmes Journalistes, a fait connaître le

résultat des élections pour 1965-66. Le nouveau comité sera présidé par Mme Sylvie Cloutier qui dirige la page de nouvelles d'intérêt féminin au journal "Le Messager" de Verdun.

Mme Cécile Label est réélue à titre de vice-présidente alors que Mme Jacqueline Coulombe de "L'Action" occupe le même poste pour représenter la ville de Québec. Le groupe d'Ottawa procédera bientôt à l'élection de sa représentante.

La trésorière est Mlle Louise Decelles, de Radio-Canada, qui s'était chargée de l'organisation de cette réunion.

La secrétaire-correspondante et la secrétaire-archiviste sont, respectivement Mme Mariane Favreau et Mlle Lise Payette.

Les six conseillers sont: Mmes Jeannette Brouillet, Sylviane Cahay, Danyse Courtois, Jeanne Dansereau, Michèle Mailhot, et Olive Piché.

Dans l'assistance ont participé la présence de Mme Laure Hurteau, fondatrice du Cercle des Femmes Journalistes, ainsi que Mme J. de Gaspé Beaubien, fondatrice de l'hôpital Sainte-Justine.

GEMINI-4

SUITE DE LA PAGE 1

jour d'un être humain dans le cosmos en se guidant durant 20 minutes en dehors du vaisseau cosmique.

La radio de Moscou a annoncé la nouvelle aux Soviétiques moins de 20 minutes après le plongeon de la capsule dans l'Atlantique.

Un "blackout" total de la radio du bord de la capsule a eu lieu, comme prévu, pendant trois minutes lors de la rentrée incandescente de la cabine dans l'atmosphère. Ce véhicule est en effet enveloppé d'une nappe de gaz ionisé bloquant toutes les communications de part et d'autre. On sait que lors de la rentrée dans l'atmosphère, les parois de la cabine atteignent une chaleur de 3000 degrés F. C'est l'allumage trop rapide d'une des rétro-fusées chargées de ralentir la cabine et lui permettre de pénétrer dans l'atmosphère qui a, au dernier moment, raccourci la trajectoire de la descente d'environ 40 milles.

Tous les records spatiaux américains et soviétiques, à l'exception du vol de 116 heures de l'un des cosmonautes soviétiques, ont été battus par le "Gémini-4", réalisant ainsi un bond en avant considérable dans le programme spatial américain.

L'opération de récupération des deux cosmonautes a été grandement facilitée par la température idéale qui l'a fait dans la mer des Caraïbes. Les vagues ne dépassaient pas trois pieds lorsque la capsule a touché l'eau.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

Fédération libérale du Québec élué, à son congrès de juillet 1964, de se consacrer exclusivement à la politique provinciale.

Le bilan de la journée complète de délibérations, a huis clos, de quelque 200 membres du conseil général provisoire de la FLC-Québec comporte en outre trois points importants:

1 - mise au point des règlements concernant les "conventions" pour le choix du candidat officiel du parti dans les comités;

2 - établissement d'un comité tripartite d'organisation électorale de composition comptant un nombre égal de membres élus par la Fédération, par le caucus des députés libéraux du Québec à Ottawa, et des membres nommés par le chef du parti.

Le choix des candidats
M. Dubé a affirmé qu'il y aura dans chaque comité sans exception une "convention" pour le choix du candidat à une élection fédérale. Quand on lui a demandé si le leader du parti se désistait de son privilège traditionnel de nommer un candidat dans un comité, sans convocation d'une assemblée de nomination, M. Dubé a répondu dans l'affirmative.

Si le parti a un candidat ministériel à faire passer, il devra par l'entremise du comité d'organisation persuader les militants du comité.

M. Dubé a par ailleurs ajouté que la nouvelle Fédération libérale du Canada, section du Québec, est actuellement l'une des mieux organisées du pays et qu'elle devrait pouvoir exercer une forte influence au sein de la Fédération libérale nationale.

La FLC-Québec aurait-elle le rôle d'un partenaire égal vis-à-vis la Fédération libérale nationale? Pas tout à fait, répondit-il, mais elle sera forte de son pouvoir de négociation et du fait qu'elle aura comme porte-parole des hommes de calibre".

Exposant ces trois décisions du conseil général, M. Dubé a toutefois tenu à préciser qu'elle devront être ratifiées par le congrès de fondation. Il n'a pu annoncer toutefois la date du congrès qui sera tenu dans la ville de Québec, car les dispositions matérielles ne sont pas encore complètes.

Comme on demandait à M. Dubé si le fait de choisir de tenir le congrès de fondation de la "FLC-Québec" à l'autonomie indiquait qu'il n'y aurait pas d'élections avant ce moment, il a répondu avec un large sourire qu'il voudrait bien connaître lui-même la date des élections.

La caisse électorale
Pressé de questions au sujet de la caisse électorale, en présence du leader des libéraux fédéraux du Québec, M. Guy Favreau, et d'autres ministres fédéraux, dont M. Maurice Sauvé qui avait réclamé la formation de la caisse à la Fédération de Montréal, M. Dubé a dit que cette question est à l'étude et n'avait pas été discutée. Pour sa part, il croit que "la Fédération ne

Le CN rencontre le président de la Fraternité des cheminots pour éviter la grève des chemins de fer

La possibilité d'une grève générale des 23,000 employés non itinérants des Chemins de fer nationaux dépend de la rencontre qui se déroule aujourd'hui à Montréal, entre les représentants de la compagnie et ceux du syndicat.

Rien n'a été révélé à la suite de la rencontre de ce matin. On a ajourné pour le déjeuner et les entretiens ont repris à 2h30.

Les pourparlers portent sur l'arrêt de travail qui a paralysé la semaine dernière les services d'express et de fret de la compagnie en Ontario. Les employés ont ainsi protesté contre le système de sanctions utilisé par la compagnie contre ceux de ses employés qui enfreignent ses règlements.

Il ne faut pas avoir un rôle aussi électoral que celui de contrôler la caisse électorale".

Dans son discours, M. Favreau avait dit qu'à la demande du sénateur Louis Golias, trésorier actuel des libéraux fédéraux, on étudiait le projet d'établissement d'un comité de gerance. Quant à M. Dubé, il favoriserait volontiers un comité tripartite pour la gerance de la caisse.

Pour ce qui est du comité d'organisation électorale, dont la composition tripartite place la Fédération en position minoritaire, il avait été présenté par M. Favreau dans son discours du début de la journée comme un pas important vers la démocratisation.

Toutefois, dans le projet soumis au conseil général, on prévoyait un comité d'organisation électorale dont tous les membres auraient été nommés par la Fédération en consultation avec le leader québécois des libéraux fédéraux. Mais la formule proposée par M. Favreau a rallié les suffrages du conseil général. Le comité comprendra donc, en outre de membres élus par la Fédération, des membres élus par le caucus des députés libéraux du Québec à Ottawa, et des membres nommés par le chef du parti.

Les choix des candidats
M. Dubé a affirmé qu'il y aura dans chaque comité sans exception une "convention" pour le choix du candidat à une élection fédérale. Quand on lui a demandé si le leader du parti se désistait de son privilège traditionnel de nommer un candidat dans un comité, sans convocation d'une assemblée de nomination, M. Dubé a répondu dans l'affirmative.

Si le parti a un candidat ministériel à faire passer, il devra par l'entremise du comité d'organisation persuader les militants du comité.

M. Dubé a par ailleurs ajouté que la nouvelle Fédération libérale du Canada, section du Québec, est actuellement l'une des mieux organisées du pays et qu'elle devrait pouvoir exercer une forte influence au sein de la Fédération libérale nationale.

La FLC-Québec aurait-elle le rôle d'un partenaire égal vis-à-vis la Fédération libérale nationale? Pas tout à fait, répondit-il, mais elle sera forte de son pouvoir de négociation et du fait qu'elle aura comme porte-parole des hommes de calibre".

Exposant ces trois décisions du conseil général, M. Dubé a toutefois tenu à préciser qu'elle devront être ratifiées par le congrès de fondation. Il n'a pu annoncer toutefois la date du congrès qui sera tenu dans la ville de Québec, car les dispositions matérielles ne sont pas encore complètes.

Comme on demandait à M. Dubé si le fait de choisir de tenir le congrès de fondation de la "FLC-Québec" à l'autonomie indiquait qu'il n'y aurait pas d'élections avant ce moment, il a répondu avec un large sourire qu'il voudrait bien connaître lui-même la date des élections.

La caisse électorale
Pressé de questions au sujet de la caisse électorale, en présence du leader des libéraux fédéraux du Québec, M. Guy Favreau, et d'autres ministres fédéraux, dont M. Maurice Sauvé qui avait réclamé la formation de la caisse à la Fédération de Montréal, M. Dubé a dit que cette question est à l'étude et n'avait pas été discutée. Pour sa part, il croit que "la Fédération ne

de l'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

Un syndicat d'Ottawa a également cessé le travail vendredi pour tenir de longues séances

d'express et de fret à Toronto ont quitté leur travail mercredi pour protester contre certaines mesures disciplinaires prises par la compagnie.

de prières. Les dirigeants du syndicat ont toutefois réussi à persuader leurs membres de retourner au travail samedi.

M. Forlin rencontre M. Smith
Tout le litige dépend maintenant de la réunion d'aujourd'hui.

M. Smith, qui avait d'abord qualifié l'arrêt de travail de "grève fantôme" ne jouissant pas de l'appui de la centrale, encourage maintenant les grévistes à l'action.

Un porte-parole du syndicat a déclaré, à Toronto, que si la compagnie ne s'engage pas à n'exercer aucune mesure de représailles contre les grévistes, l'arrêt de travail s'étendra à tout le pays.

La grève a débuté mercredi à Toronto alors que les employés de l'express ont quitté leur travail pour protester contre la destitution d'un chauffeur de camion ayant cinq années de service. Des mercredi soir plusieurs autres syndicats ontariens se joignent au mouvement et la compagnie était forcée d'interrompre son service express, à Toronto.

Un total de 60 mauvais points de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route.

Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

de prières. Les dirigeants du syndicat ont toutefois réussi à persuader leurs membres de retourner au travail samedi.

M. Forlin rencontre M. Smith
Tout le litige dépend maintenant de la réunion d'aujourd'hui.

M. Smith, qui avait d'abord qualifié l'arrêt de travail de "grève fantôme" ne jouissant pas de l'appui de la centrale, encourage maintenant les grévistes à l'action.

Un porte-parole du syndicat a déclaré, à Toronto, que si la compagnie ne s'engage pas à n'exercer aucune mesure de représailles contre les grévistes, l'arrêt de travail s'étendra à tout le pays.

La grève a débuté mercredi à Toronto alors que les employés de l'express ont quitté leur travail pour protester contre la destitution d'un chauffeur de camion ayant cinq années de service. Des mercredi soir plusieurs autres syndicats ontariens se joignent au mouvement et la compagnie était forcée d'interrompre son service express, à Toronto.

Un total de 60 mauvais points de la compagnie de renvoyer un employé. La grève a été déclenchée lorsqu'un chauffeur d'autobus a atteint le maximum permis de mauvais points pour avoir perdu un colis en cours de route.

Le syndicat a précisé que les employés sont mécontents de ce système depuis plus d'un an.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

Une firme britannique a inventé un procédé pour copier de vieux documents sur du papier qui a l'air ancien.

ON DEMANDE
Dollars-argent canadiens 1955
Nous paierons \$1.25 chacun
381-0568

...RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Une PISCINE TROJAN ALUMA-LITE

ILLUSTRÉ: Piscine Trojan 14 x 27 équipée avec filtre de marque JACUZZI.

AUCUN COMPTANT REQUIS
JUSQU'À 10 ANS POUR PAYER
SEULEMENT
\$950 par sem.
Installation comprise

ROBERT LALONDE & RENE DUPLESSIS
Vendeurs autorisés des piscines TROJAN
BUREAU ET SALLE D'EXPOSITION
2067, rue CHARTIER
TEL.: 636-0350 et 636-0351

SSJB

SUITE DE LA PAGE 1

taux non-délégués. Il a ensuite, au nom de la bonne entente, retiré ses paroles.

A qui sert un règlement?

L'atmosphère du débat ne tarda pas à s'échauffer, puis un M. Lachapelle, de Nicolet, ayant demandé qu'on vote sans plus attendre, M. Marcel Masse, président de la diocèse de Joliette et par ailleurs directeur de l'éducation de l'Union nationale, mit en cause le droit de vote de la délégation québécoise: la SSJB de Québec n'avait pas acquiescé sa cotisation à la Fédération avant le 31 mars dernier, fin de l'année fiscale de cette année et par conséquent, le "comité des let-

tres de créance" du congrès n'aurait pas dû y admettre ses délégués.

M. Robert lui répondit que même si ce comité existait, jamais, à aucun congrès de la Fédération, on n'avait pris la peine de vérifier les lettres de créance. M. Masse de lui demander alors le nom du président du comité, pour se faire retourner: "Je ne permets pas votre question". Là-dessus, chahut général, qui amena M. Robert à quitter momentanément l'exercice de ses fonctions d'ailleurs, M. Fortin, qui n'avait pas encore fait renouveler son mandat présidentiel, ramena l'ordre, déclarant qu'il ne fallait pas se diviser sur de "petites questions", qu'il importait que tout le monde vote.

Cela fut l'heure de convaincre M. Masse.

M. Robert revint, au vote: 77 votes pour, 44 contre le report et pour étude des résolutions litigieuses énumérées plus haut.

La question de la confessionnalité a été renvoyée au conseil général, pour étude également.

SIDBEC et censure
Par ailleurs, le congrès a adopté de nombreuses résolutions. Il réclame ainsi que

avis de décès

42 / LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 7 JUILIN 1965
AUBERT (Agnès) - A Mont-real, le 4 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Agnès Aubert...

DESNAYERS (Gustave) - A New-York, le 3 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Gustave Desnayers...

BRUNETTE (Jeanne) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Jeanne Brunette...

GEORFFRON (Joseph-Hector) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph-Hector Geoffron...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

MARVILLE (Louis-Philippe) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Philippe Marville...

DESAUVAGES (Gustave) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Gustave Desauvages...

PITRUZZELLO (Sebastiano) - A Mont-real, le 4 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Sebastiano Pitruzzello...

POIRAS (Florida) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Florida Poiras...

MARTIN (Antoine) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé Antoine Martin...

MAURICE (Dolores) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Dolores Maurice...

MCBRIDE (W.) - A Rosemere, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé W. McBride...

MCINTYRE (Joseph) - A Jacques-Cartier, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Joseph McIntyre...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

MORNEAU (Aline) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Aline Morneau...

SNOW (Robert) - Accidentellement à Verdun, le 27 juin 1965, à l'âge de 20 ans, est décédé Robert Snow...

THOMAS (Thomas) - A Mont-real, le 6 juin 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Thomas Thomas...

CARRIÈRE (Arthur) - A Mont-real, le 4 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Arthur Carrière...

CHABOT (Urban) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Urban Chabot...

CHAMPAGNE (Léopold) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Léopold Champagne...

CORBELL (Roland) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Roland Corbell...

COUILLARD (Wilfrid) - A Lachine, le 5 juin 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Wilfrid Couillard...

DUPONT (Juliette) - A l'Hôtel St-Jacques, le 5 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Juliette Dupont...

DUTIL (J. L. Jules) - A Verdun, le 5 juin 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé J. L. Dutil...

DESCOEAUX (Roland) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Roland Descoeaux...

ETHIER (Primo) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Primo Ethier...

FILION (Hermès) - A Ste-Thérèse, le 3 juin 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Hermès Filion...

GAGNON (André) - Accidentellement à Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 19 ans, est décédé André Gagnon...

LEFEBVRE (Mécia) - A Mont-real, le 3 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mécia Lefebvre...

PANTALONI - A Mont-real, le 4 juin 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Pantalonni...

PAQUETTE (Cécile) - A l'Hôtel St-Jacques, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Cécile Paquette...

LEPINE (Aimée) - A Mont-real, le 7 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Aimée Lepine...

LEVESQUE (Victor-Aimé) - A l'Hôtel St-Jacques, le 5 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Victor-Aimé Levesque...

NECROLOGIE
Le juge L.-D. Germain
A Sainte-Anne-des-Plaines, le 23 mai 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé L.-D. Germain...

NECROLOGIE
Mme Georges Daignault
En Virginie (USA), le 4 juin 1965, est décédée Mme Georges Daignault...

NECROLOGIE
Mme Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

NECROLOGIE
M. Alfred Longpre
M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

Les décès dans le monde

HAMPDEN, Massachusetts - Thornton W. Burgess, âgé de 91 ans, auteur d'histoires pour enfants...

STOCKHOLM - Le prince Wilhelm, âgé de 80 ans, frère du roi Gustave-Adolphe de Suède...

WINNIPEG - John Stewart McDiarmid, âgé de 82 ans, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba...

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse - Charles McDowell Smyth, âgé de 75 ans, ancien directeur général et ingénieur en chef de la Eastern Light and Power Company...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

REIMS (France) - M. Alfred Longpre, époux de Thérèse Benoit, est décédé...

Smith Bros Memorial Art Limited
2116 RUE BLEURY
MONTREAL, QUE.
Tel. 842-8806

Mme ISIDORE AUDET
née Georgette St-Jean, est décédée le 4 juin 1965, à l'âge de 82 ans...

MAURICE (Dolores) - A Mont-real, le 5 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Dolores Maurice...

Un chauffard fait descendre ses clients sur la scène de l'accident et prend la fuite
Un chauffard, qui avait fait descendre deux de ses passagers sur la scène même d'un accident à la suite duquel il devait prendre la fuite, a été condamné à un jour de prison, \$100 d'amende et à une suspension de permis d'un an...

Un produit nouveau fait tenir parfaitement les dentiers!
Après de longues années de recherche, la science dentaire a mis au point un procédé remarquable qui fait tenir les faux dents bien en place, sans annuler ni claquer ni glisser...